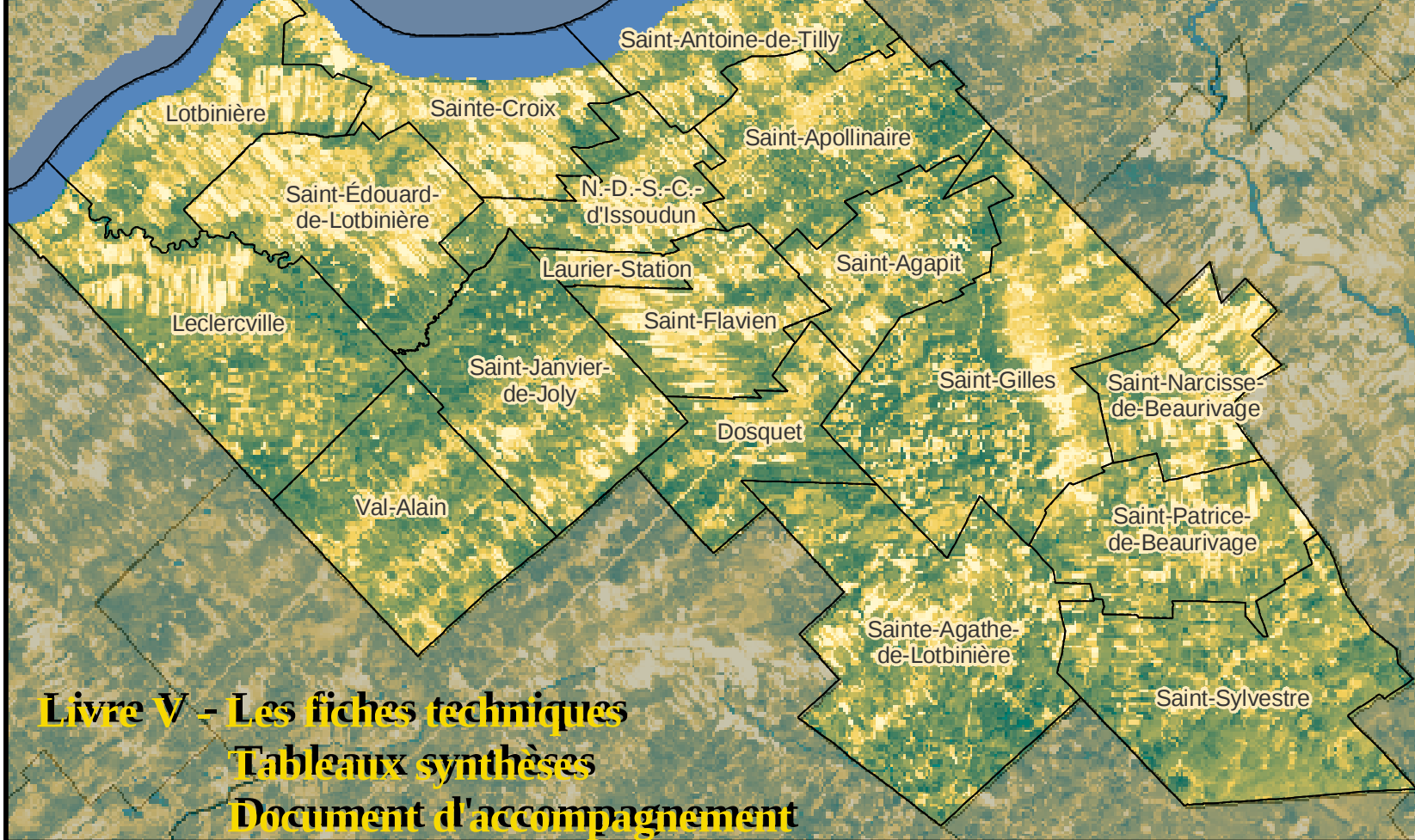


Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière - SADR 2 - Février 2005 -



**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE**

**LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ
LIVRE V
SADR2**

**LES FICHES TECHNIQUES /TABLEAUX SYNTHÈSES
DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT**

9 FÉVRIER 2005

TABLE DES MATIÈRES

1. Classification des potentiels agricoles.....	7
2. Répertoire des terrains contaminés.....	19
3. Identification des barrages.....	25
4. Les ponts couverts.....	59
5. Les beaux villages.....	65
6. Les biens classés.....	73
7. Les sites d'intérêt local.....	87
8. Les réserves écologiques.....	115
9. Les tourbières.....	127
10. Les classes de routes au Québec.....	165
11. Les bibliothèques de la MRC de Lotbinière.....	169
12. Les districts écologiques.....	189
13. Le rapport de consultation.....	209

1. Classification des potentiels agricoles

Classification des potentiels agricoles des sols de la MRC de LOTBINIÈRE

Le présent travail vise à affiner la carte pédologique dont dispose actuellement la MRC et à travailler sur les potentialités des sols.

Les polygones de la couverture Arcview contiennent des informations relatives à la composition pédologique. Parmi les descripteurs disponibles, se trouvent les codes des différents types de sols retrouvés dans chacun des polygones.

Par convention, lorsque plusieurs types de sols sont identifiés, leurs proportions relatives sont définies comme telles :

Types de sols	% du sol 1	% du sol 2	% du sol 3	% du sol 4
1	100 %			
2	60 %	40 %		
3	50 %	30 %	20%	
4	40%	30%	20%	10%

De plus, il est possible d'accéder, pour chaque type de sol, à la potentialité agricole. Les indices de potentialités ont été définis par R. Baril et B. Rochefort et sont issus de «l'Étude pédologique du comté de Lotbinière», réalisée en 1957. Il a été nécessaire de rechercher des informations dans les rapports pédologiques relatifs à des zones entourant la MRC pour avoir la totalité des renseignements sur les sols identifiés dans la matrice.

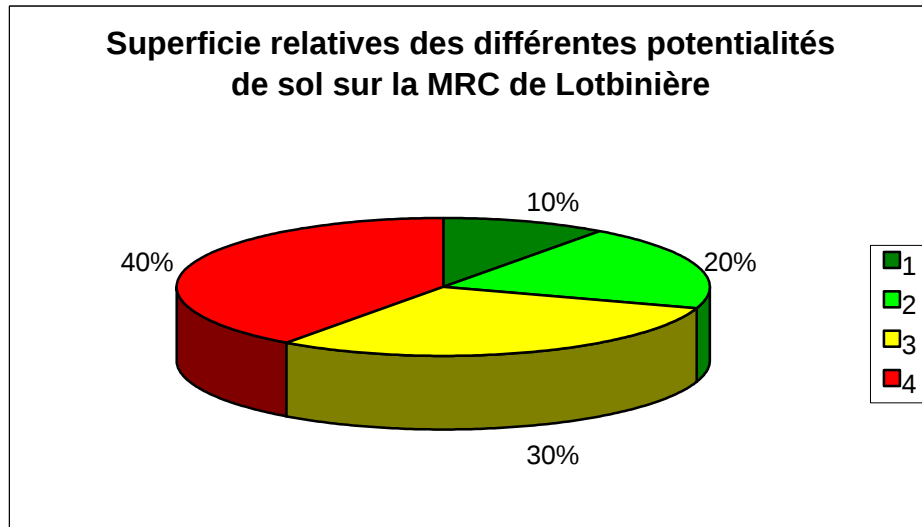
Rq : Une base de données regroupant ces sols et leurs potentialités a été réalisée.

Les classes de potentialités sont :

Classes	Potentialité	Remarques
1	Bon	Sont plutôt des argiles lourdes
2	Moyen à bon	Sols plus légers que ceux de la classe 1 Majorité de sols pierreux
3	Pauvre	Souvent trop graveleux ou trop sableux
4	Très pauvre	Convenant peu ou pas à la culture

Portrait global de la MRC :

Dans le graphique qui suit, les différentes séries de sols sont associées à leurs surfaces et à l'indice de potentialités agricoles associé.



Les sols à très fort potentiels sont donc en quantité limitée sur la MRC.

Il convient ensuite de trouver une méthode permettant d'intégrer les différents sols du polygone et leurs potentiels respectifs dans un seul indice et de spatialiser l'information.

Méthodes de calcul d'indices de potentialité intégrés:

Deux méthodes ont été testées.

- **Méthode 1 :**

Pour chacun des polygones, les superficies relatives de chacun des sols en présences sont multipliées par l'indice de potentialité du sol en question.

Pourcentage de recouvrement du polygone par le sol 1 = %1

potentialité agricole du sol 1 = P1

$$I_1 = (\%1 * P1) + (\%2 * P2) + (\%3 * P3) + (\%4 * P4)$$

Ce qui donne un indice compris entre 100 et 400.

Les résultats du calcul sont soumis à une classification pour « Cassures naturelles », aboutissant à la formation de 4 classes de potentialités, nommées 1,2,3,4.

La classe 1 représente les sols aux meilleures potentialités agricoles.

- Méthode 2:

Dans cette méthode, les écarts entre les potentialités des sols sont plus fortement appuyés, grâce à une pondération. Ainsi, théoriquement, les sols aux extrêmes (potentialités très fortes ou très faibles) devraient ressortir plus nettement.

Les coefficient de pondération appliqués sont :

Potentialité	Coef. pondération
1	10
2	8
3	4
4	1

La formule de calcul est la même, mais les potentialités sont remplacées par les coefficients de pondération.

Pourcentage de recouvrement du polygone par le sol 1 = %1

Coefficient de pondération du sol 1 = C1

$$I_2 = (\%1 * C1) + (\%2 * C2) + (\%3 * C3) + (\%4 * C4)$$

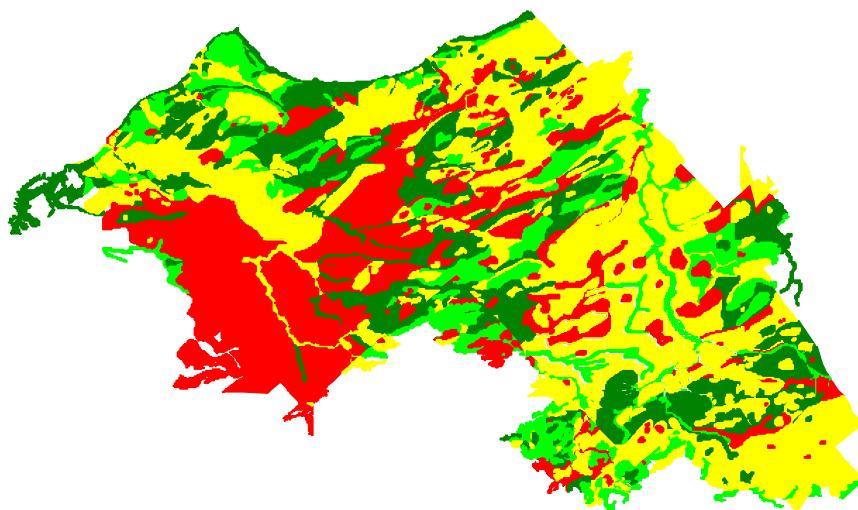
Les résultats sont compris entre 100, pour les sols de mauvaise potentialité, à 1000 dans le cas ou la potentialité sur le polygone est excellente, c'est à dire dans le cas où tous les types de sols recensés sur le polygone sont de potentialité 1. Les résultats du calcul sont soumis à une classification pour « Cassures naturelles », aboutissant à la formation de 4 classes de potentialités, nommées 1,2,3,4. La classe 1 représente les sols aux meilleures potentialités agricoles. Les résultats de ces deux méthodes de calculs sont spatialisés sous Arcview.

Méthode des bris naturels : Cette méthode de classification identifie les points de rupture entre les classes en utilisant la formule statistique de Jenks. Cette méthode permet de minimiser la somme des variances entre chacune des classes. Les cassures naturelles permettent donc d'établir des groupes en fonction des schémas de distribution inhérents aux données en formant des classes à la fois les plus homogènes individuellement et les plus différentes entre elles (par minimisation de la variance intra-groupe et en maximisation de celle inter-groupes).

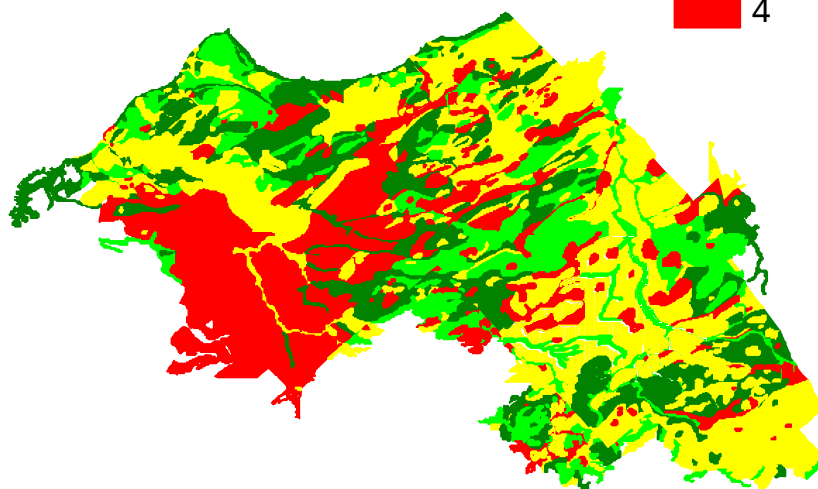
Discussion :

Les deux cartes présentent des ressemblances très fortes. La discrimination réalisée en accordant des pondérations fortes aux classes de sols ayant de bonnes potentialités 1, devait faire ressortir les polygones contenant des sols de bonne potentialités, même si ceux ci étaient en faible proportion dans le polygone de sol. La similitude entre les deux cartes et la localisation des sols de catégorie 1, illustre le fait que ceux ci ne sont pas dispersés de manière homogène sur le territoire, mais au contraire, sont très localisés. Les sols de catégorie 1 sont donc très bons, et ce sur toute la surface du polygone. De même, les polygones de sols de qualité médiocre le sont sur toute leur surface.

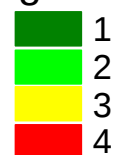
Méthode 1



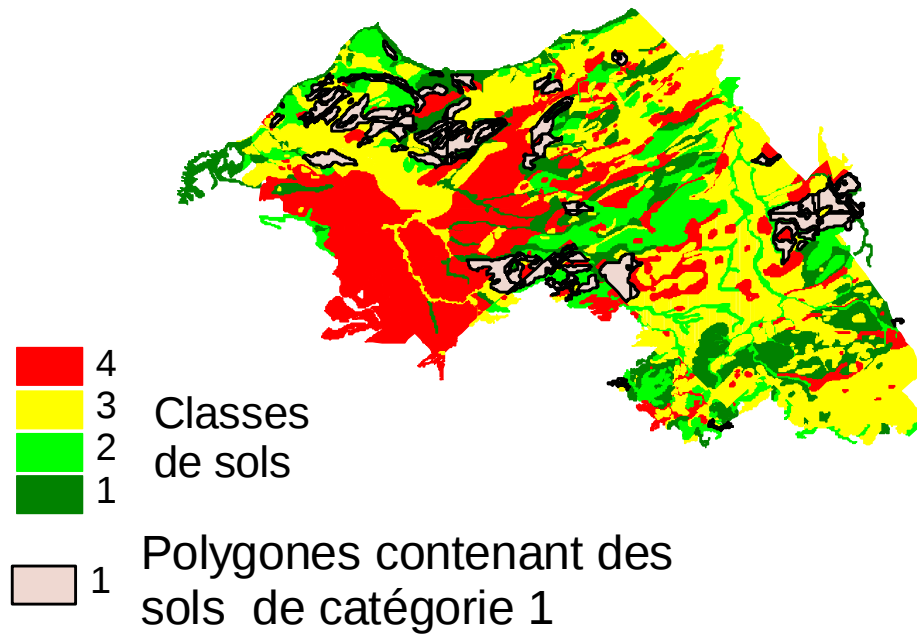
Méthode 2



Légende



Localisation des polygones contenant des sols aux potentialités élevées

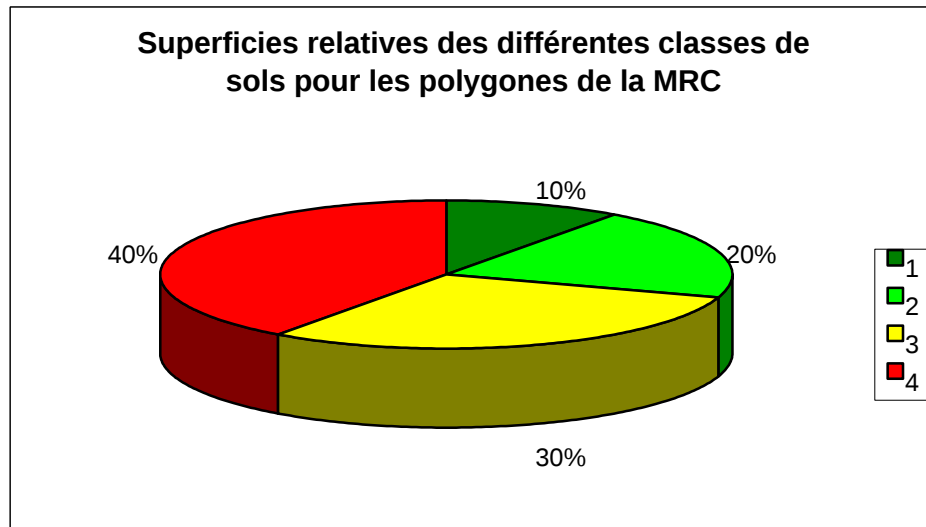


Évaluation de la méthode :

Comme dans toutes les méthodes de regroupement et de discrétisation, les opérations effectuées sur les données visent à synthétiser l'information, et ainsi, entraînent une perte de précision. Les choix des méthodes de discrétisation peuvent ainsi amener à former des classes dont le portrait final est loin de refléter celui de départ. Il convient donc de comparer les données afin de savoir dans quelle mesure la méthode les « déforme ».

Pour se faire, on réalise le bilan des superficies des différentes classes de potentialités des sols pour les deux modes de calcul.

La proximité des résultats issus des deux méthodes de calcul, évoquée ci-dessus, se traduit dans les graphiques de superficie en donnant des résultats identiques, au degré de précision choisi (pourcentage sans décimales).



Ces résultats sont identiques à ceux de la page 2.

Cela signifie que la synthèse de l'information relative aux polygones traduit de façon correcte la réalité. La méthode de calcul utilisée n'a donc pas déformé la distribution des sols et de leurs potentialités agricoles, en superficie. L'image obtenue à l'échelle du polygone conserve les proportions relatives des différentes catégories de sols.

Conclusion :

Il existe une multitude de modes de pondération possibles. Ce choix se fait en fonction du poids que veut accorder le cartographe à chacune des classes. Ici, les deux modes de pondération choisis se sont appuyés sur des attributs qualitatifs des sols. Il serait envisageable de réaliser une classification sur des facteurs quantitatifs, tels que des facteurs économique, de valeur commerciale des sols par exemple.

Le travail de classification réalisé peut permettre à la MRC de cibler les sols dont les potentialités sont les plus élevées. Il conviendrait donc de concentrer les actions de conservation sur ces zones, de prioriser la fonction agricole sur celles-ci puisque ce sont les terres aux plus forts potentiels productifs. Il conviendrait ensuite de confronter à ces potentialités les contraintes environnementales.

Cette classification des sols constitue une première étape dans la classification des rangs de la MRC en fonction des potentialités des sols. Il convient maintenant de déterminer avec la MRC quelle sont les modes de pondération à adopter pour satisfaire à leurs différentes problématiques.

Annexe 1 : Potentialités agricoles des sols

Code	Valeur agro	Type de sol	Sol ou série
	4	Terrains marécageux	
A	3	Loam sablo graveleux et pierreux 6BS	St André
A.R	4	Affleurements rocheux	
Aa	3	1A (bon)	Arthabaska
Ail	3	Loam sablo fin	de L'Ail
All	4	Alluvions	
All	4	Alluvions non différenciées 3A-3B	
Am	4	Sables 5S-6BS	St Amable
An	3	Sables grossiers Loameux	St Antoine
An-g	3	Sables grossiers loameux phase	St Antoine
Anl	2	Loam sablo graveleux	St Antoine
Ar	4	OG1 (affleurement rocheux)	affleurement rocheux
AR	4	OG1 (affleurement rocheux)	affleurement rocheux
Bd	1	Loam sablo argileux	Bedford
Bda	1	Argiles	Bedford
Bda-m	2	Argiles phase mince	Bedford
Bf	2	1A bon	Boisfrancs
Bl	3	1A (loam bon drainage)	Blandford
Bp	3		Baptiste
Br	3	Loam limoneux et pierreux	Brompton
Brv	3	Loam sableux 3B	Beaurivage
Bs	2	4BL (loam argileux) Lacustre	Bras , Le
Bu	1	3B	Bullard
C	4	Sables	Des Crêtes
Che	4	Sols minces, affleurements rocheux	Chester
D	3	1Y (till remanié)	Dessaint
D (bis)	4	Sable graveleux	Danby
Da	3	Sables fins	St Damase
Ds	3	Loam sableux	Deschailions
Dt	3	Loam sablo pierreux 1Y	Dosquet
Fc	3	3B (mauvais drainage)	Fourchette
Fr	2	1A	Francoeur
Fv	2	Loam argileux	Fortierville
H	2	Loam	Henryville
He	3	Loam sablo graveleux	St Hélène
J	3	Loam sableux 5S	St Jude
J-m	3	Loam sableux phase mince	St Jude
J-r	3	Loam sableux phase rocheuse	St Jude
Jy	3	Argiles	Joly
L	4	Sols lithosoliques	
Le	2	Loam	Neubois
Le-m	3	Loam phase mince	Leeds
Le-o	2	Loam sableux phase ondulée	Leeds
Lv	1	Loam limoneux	Lévrard
Lv-r	4	Sols ravinés	Lévrard

Lvl	3	Loam	Lévrard
Ma	2	Loam sablo pierreux 1Y	Mawcook
Mai	2	Loam 1A	St Marie
Mal	2	Loam sablo argileux	Mawcook
Nbe	2	1A mal drainé	Norbertville
Ne	1	4L Limon fin	Neubois
Ns	3	Loam sablo graveleux 6BS	St Nicolas
Ns-m	3	Loam sablo graveleux phase mince 6BS	St Nicolas
Og	2	3B bon	Osgoode
Og	3	1A	Saint-Onesime
Or	2	Loam 1A	Des Orignaux
Ph	3	Loam graveleux	St Philomène
Pi	2	Loam sablo pierreux 1Y	Des Pins
Pn	3	Argiles	Platon
Pr	4	Loam sablo graveleux 2S	Palmer
Pr-k	4	Loam sablo graveleux phase kame	Palmer
Py	2	3 B bon	Perry
Rb	2	Loam sablo pierreux	Raimbault
S	3	Sables fins (5S-6BS)	Sorel
Sm	3	Sable 5S	St Samuel
Sn	4	2B bon	Sunday
So	1		Saults (série des)
Sp	3	Sables loameux 5S-6BS	Sainte Sophie
Sri	2	3B	Seraphine
Sy	3	Loam sablo pierreux	Saint Sylvère
Syr	3	Loam sablo pierreux	St Sylvère
T	4	7 (tourbe)	Tourbe
T.3	4	Tourbe grossière (Sphaignes)	
T.N.1	4	Terre noire bien décomposée	
T.N.1-m	4	Terre noire mince bien décomposée	
T.N.2	4	Terre noire moyennement décomposée	
T3	4	7 (tourbe)	Tourbe
Td	2	3B bon	thetford
TN/a	4	7 (terre noire)	
TN/s	4	7 (terre noire)	
TN/sg	4	7 (terre noire)	
TN1	4	7 (terre noire)	
TN1-m	4	7 (terre noire)	
TN2	4	7 (terre noire)	
Ty	2	Argiles	Tilly
Vi	4	Sables fins 3B	Vien
VI	3	3B	Valère
Vy	4	Sables 3B	Villerooy
Wa	3	1A bon	Warwick
Wo	2	Loam 1A	Woodbridge

2. Répertoire des terrains contaminés



Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 12 avril 2004

18 enregistrements répondent aux critères sélectionnés.

Nom du dossier	Adresse	MRC	Nature des contaminants ¹		Qualité des sols résiduels après réhabilitation
			Eau souterraine	Sol	
(12) Chaudière-Appalaches					
Miroirs Laurier Itée	153, boul. Laurier Laurier-Station	Lotbinière		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Plage A-B
Foyer Le Riverain	7472, route Marie-Victorin Lotbinière	Lotbinière		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Inconnue
Beaulieu Ford Mercury	376, rang des Moulanges Saint-Apollinaire	Lotbinière		Huiles usées*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Inconnue
Castonguay Fer et Métaux (récupération de métal)	275, rang Gaspé Saint-Apollinaire	Lotbinière		Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Mercure (Hg), Nickel (Ni), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	>C
Centre de réparation d'autos St-Apollinaire (1992) inc.	421, route 273 St-Apollinaire	Lotbinière		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Réhabilitation non terminée
Claude Marcotte	142, rang Bois-Joli Saint-Apollinaire	Lotbinière		Hydrocarbures légers*	<B
Garage Germain Rousseau et Fils inc.	374, route 273 Saint-Apollinaire	Lotbinière		Xylènes (o,m,p)	Inconnue
Laflamme et Frères inc.	51, rue Industrielle	Lotbinière		Composés phénoliques*,	Inconnue

	Saint-Apollinaire			Xylènes (o,m,p)	
Les produits de Foresterie 2000 inc.	45, rue Industrielle Saint-Apollinaire	Lotbinière		Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Réhabilitation non terminée
R. Laflamme et Frères inc., St-Apollinaire	51, rue Industrielle Saint-Apollinaire	Lotbinière		Chlorophénols*, Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Nickel (Ni), Pentachlorophénol (PCP), Xylènes (o,m,p)	Réhabilitation non terminée
Les Mécaniques Sainte-Agathe inc.	103, rue Chartrand Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Lotbinière		Toluène, Xylènes (o,m,p)	Plage B-C
Ultramar - Garage Raymond Daigle inc., Ste-Croix	5965 Marie-Victorin Sainte-Croix	Lotbinière		Produits pétroliers*	Inconnue
Village de Ste-Croix-de-Lotbinière (Fonderie Bibby)	6200, rue Principale Sainte-Croix	Lotbinière		Manganèse (Mn), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	Inconnue
École Étienne-Chartier, Commission scolaire des Navigateurs	1550, du Couvent Saint-Gilles	Lotbinière		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	<A
Bernard Breton inc.	276, rang Sainte-Anne Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Lotbinière		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	<A
Fernande Breton	965, rue Principale Saint-Sylvestre	Lotbinière		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Inconnue
CN Amérique du Nord (route de l'Église, Val Alain)	Route de l'Église Val-Alain	Lotbinière		Hydrocarbures légers*	Inconnue
Shell Canada Ltée (Station-service no	247, Rang 4 Val-Alain	Lotbinière		Hydrocarbures légers*	Inconnue

1539)					
-------	--	--	--	--	--

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

*: Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

Raffiner votre recherche	Nouvelle recherche
--------------------------	--------------------



Dernière mise à jour : 2004-03-15

| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)

3. Identification des barrages



Liste des barrages

No du barrage ▲	Nom du barrage ►	Municipalité ►	MRC ►	Lac et cours d'eau
X0003945	—	Saint-Sylvestre	Lotbinière	RADAR (DU)
X0003946	—	Saint-Sylvestre	Lotbinière	BEAURIVAGE
X0003947	—	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Lotbinière	—
X0003948	—	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Lotbinière	—
X0003949	—	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Lotbinière	—
X0003950	—	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Lotbinière	—
X0003951	—	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Lotbinière	—
X0003952	—	Saint-Patrice-de-Beaurivage	Lotbinière	BEAURIVAGE
X0003953	—	Saint-Patrice-de-Beaurivage	Lotbinière	BEAURIVAGE
X0003954	—	Saint-Patrice-de-Beaurivage	Lotbinière	FOURCHETTE
X0003955	—	Saint-Patrice-de-Beaurivage	Lotbinière	—
X0003957	—	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Lotbinière	TRIBUTAIRE : CHAUDIERE
X0003958	—	Saint-Gilles	Lotbinière	—
X0003959	—	Saint-Gilles	Lotbinière	—
X0003960	—	Saint-Gilles	Lotbinière	—
X0003961	—	Saint-Gilles	Lotbinière	—
X0003962	—	Saint-Gilles	Lotbinière	—
X0003963	—	Saint-Gilles	Lotbinière	—
X0003964	—	Saint-Agapit	Lotbinière	—
X0003965	—	Saint-Flavien	Lotbinière	—
X0003966	Big-Joe, Barrage	Val-Alain	Lotbinière	NOIR
X0003967	—	Val-Alain	Lotbinière	DU CHÊNE
X0003969	—	Saint-Apollinaire	Lotbinière	—
X0003970	—	Saint-Apollinaire	Lotbinière	—
X0003971	—	Saint-Apollinaire	Lotbinière	—

X0003972	—	Saint-Apollinaire	Lotbinière	SACRÉ-CŒUR (DU)
X0003973	—	Saint-Apollinaire	Lotbinière	AULNEUSE
X0003974	—	Sainte-Croix	Lotbinière	—
X2014048	—	Saint-Apollinaire	Lotbinière	—
X2019152	—	Saint-Apollinaire	Lotbinière	—

Aide

Nouvelle recherche

Pour nous joindre

« — » : le tiret indique que le renseignement n'était pas disponible au moment de la dernière mise à jour ou n'existe pas. C'est notamment le cas lorsque le barrage ou le cours d'eau n'a pas de désignation officielle à la [Commission de toponymie du Québec](#).

« ► » : possibilité de trier le résultat en appuyant sur le titre de la colonne.



© Gouvernement du Québec, 2003

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003945

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Sylvestre

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : RADAR (DU)

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Lac	72856	RADAR (DU)

Numéro	Nom bassin primaire
02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Forte contenance

Type(s) d'utilisation : Pisciculture

Hauteur du barrage : 5,3 m
Hauteur de la retenue : 3,8 m
Type de barrage : Béton-gravité

Capacité de retenue : 87 400 m³
Longueur de l'ouvrage : 98 m
Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Classe : D
Zone sismique : 3
Superficie du bassin versant : 3,4 km²
Année de construction : 1965

Niveau des conséquences : —
Superficie du réservoir : 3 ha
Longueur de refoulement : — m
Année de modification : 1998

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : 9028-3128 Québec inc.
Adresse : 111, boul. Charest Ouest
Québec (Québec)
Code postal : G1K1X3

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003946

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Sylvestre

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Cours d'eau	02343000	BEAURIVAGE

Numéro	Nom bassin primaire
02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2,4 m

Hauteur de la retenue : 2,1 m

Type de barrage : Déversoir libre
- carapace de béton

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 46,6 km²

Année de construction : 1971

Capacité de retenue : 1 108 m³

Longueur de l'ouvrage : 21,1 m

Type de terrain de fondation : Roc

Superficie du réservoir : 0,1 ha

Longueur de refoulement : 50 m

Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003947

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Sainte-Agathe-de-Lotbinière
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom	Numéro	Nom bassin primaire
Lac	F1733	—	—	—
Cours d'eau	02363300	TRIBUTAIRE : DU CHÊNE	02360000	DU CHÊNE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage :	2,3 m	Capacité de retenue :	1 348 m ³
Hauteur de la retenue :	1,1 m	Longueur de l'ouvrage :	35 m
Type de barrage :	Béton-gravité	Type de terrain de fondation :	Alluvion ou nature inconnue
Zone sismique :	3	Superficie du réservoir :	0,3 ha
Superficie du bassin versant :	2,3 km ²	Longueur de refoulement :	70 m
Année de construction :	1960	Année de modification :	—

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique
Adresse : —
Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003948

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Sainte-Agathe-de-Lotbinière
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Lac	F2083	—
Cours d'eau	02343070	ARMAGH

Numéro	Nom bassin primaire
—	—
02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Faune Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage :	2,1 m	Capacité de retenue :	31 500 m ³
Hauteur de la retenue :	1,5 m	Longueur de l'ouvrage :	360 m
Type de barrage :	Béton-gravité	Type de terrain de fondation :	Alluvion ou nature inconnue
Zone sismique :	3	Superficie du réservoir :	2,1 ha
Superficie du bassin versant :	11,7 km ²	Longueur de refoulement :	— m
Année de construction :	1972	Année de modification :	1985

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique
Adresse : —
Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003949

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Sainte-Agathe-de-Lotbinière
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Lac	85241	—
Cours d'eau	02401003	SAINTE-CROIX

Numéro	Nom bassin primaire
02400000	BECANCOUR
02400000	BECANCOUR

Catégorie administrative : Forte contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 4,8 m
Hauteur de la retenue : 4 m
Type de barrage : Terre

Capacité de retenue : 40 000 m³
Longueur de l'ouvrage : 80 m
Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Classe : C
Zone sismique : 3
Superficie du bassin versant : 3,1 km²
Année de construction : 1960

Niveau des conséquences : —
Superficie du réservoir : 2 ha
Longueur de refoulement : 200 m
Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique
Adresse : —
Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003950

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Sainte-Agathe-de-Lotbinière
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Lac	F1612	—
Cours d'eau	02401004	DION

Numéro	Nom bassin primaire
—	—
02400000	BECANCOUR

Catégorie administrative : Forte contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 4 m
Hauteur de la retenue : 2,9 m
Type de barrage : Terre

Capacité de retenue : 66 700 m³
Longueur de l'ouvrage : 77 m
Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Classe : D
Zone sismique : 3
Superficie du bassin versant : 1,3 km²
Année de construction : 1955

Niveau des conséquences : —
Superficie du réservoir : 2,3 ha
Longueur de refoulement : 300 m
Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique
Adresse : —
Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003951

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Sainte-Agathe-de-Lotbinière
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom	Numéro	Nom bassin primaire
Lac	72863	—	02360000	DU CHÊNE
Cours d'eau	02363100	TRIBUTAIRE : DU CHÊNE	02360000	DU CHÊNE

Catégorie administrative : Forte contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage :	3 m	Capacité de retenue :	79 750 m ³
Hauteur de la retenue :	2,8 m	Longueur de l'ouvrage :	66,3 m
Type de barrage :	Béton-gravité	Type de terrain de fondation :	Alluvion ou nature inconnue
Classe :	C	Niveau des conséquences :	—
Zone sismique :	3	Superficie du réservoir :	2,9 ha
Superficie du bassin versant :	8,6 km ²	Longueur de refoulement :	350 m
Année de construction :	1956	Année de modification :	—

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique
Adresse : —
Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003952

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Saint-Patrice-de-Beaurivage
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Cours d'eau	02343000	BEAURIVAGE

Numéro	Nom bassin primaire
02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Petit barrage

Type(s) d'utilisation : Régularisation

Hauteur du barrage :	1,4 m
Hauteur de la retenue :	1,4 m
Type de barrage :	Béton-gravité
Zone sismique :	3
Superficie du bassin versant :	92,8 km ²
Année de construction :	1925

Capacité de retenue :	9 600 m ³
Longueur de l'ouvrage :	34,3 m
Type de terrain de fondation :	Roc
Superficie du réservoir :	1,4 ha
Longueur de refoulement :	400 m
Année de modification :	1940

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage
Adresse : 530, rue Principale Saint-Patrice-de-Beaurivage
Code postal : G0S1B0

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003953

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Saint-Patrice-de-Beaurivage
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Cours d'eau	02343000	BEAURIVAGE

Numéro	Nom bassin primaire
02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Prise d'eau

Hauteur du barrage : 3,7 m
Hauteur de la retenue : 3,7 m
Type de barrage : Béton-gravité
Zone sismique : 3
Superficie du bassin versant : 89,4 km²
Année de construction : 1920

Capacité de retenue : 14 800 m³
Longueur de l'ouvrage : 40 m
Type de terrain de fondation : Roc
Superficie du réservoir : 0,8 ha
Longueur de refoulement : 200 m
Année de modification : 1940

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage
Adresse : 530, rue Principale Saint-Patrice-de-Beaurivage
Code postal : G0S1B0

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003954

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Saint-Patrice-de-Beaurivage
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Cours d'eau	02343015	FOURCHETTE

Numéro	Nom bassin primaire
02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Petit barrage

Type(s) d'utilisation : Réserve incendie Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage :	1,8 m	Capacité de retenue :	2 940 m ³
Hauteur de la retenue :	1,1 m	Longueur de l'ouvrage :	13,8 m
Type de barrage :	Béton-gravité remblayé	Type de terrain de fondation :	Alluvion ou nature inconnue
Zone sismique :	3	Superficie du réservoir :	0,3 ha
Superficie du bassin versant :	8,6 km ²	Longueur de refoulement :	100 m
Année de construction :	1954	Année de modification :	1994

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique
Adresse : —
Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003955

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Saint-Patrice-de-Beaurivage
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Lac	72854	—
Cours d'eau	02343015	FOURCHETTE

Numéro	Nom bassin primaire
02340000	CHAUDIERE
02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Petit barrage

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 1,4 m
Hauteur de la retenue : 0,7 m
Type de barrage : Terre

Capacité de retenue : 3 250 m³
Longueur de l'ouvrage : 8,2 m
Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Zone sismique : 3
Superficie du bassin versant : 0,1 km²
Année de construction : 1960

Superficie du réservoir : 0,5 ha
Longueur de refoulement : 150 m
Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique
Adresse : —
Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003957

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Saint-Narcisse-de-Beaurivage
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom	Numéro	Nom bassin primaire
Cours d'eau	02343053	TRIBUTAIRE : CHAUDIERE	02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Petit barrage

Type(s) d'utilisation : Régularisation

Hauteur du barrage :	1,9 m	Capacité de retenue :	50 m ³
Hauteur de la retenue :	1 m	Longueur de l'ouvrage :	8 m
Type de barrage :	Béton-gravité	Type de terrain de fondation :	Alluvion ou nature inconnue
Zone sismique :	3	Superficie du réservoir :	0 ha
Superficie du bassin versant :	— km ²	Longueur de refoulement :	— m
Année de construction :	1994	Année de modification :	—

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique
Adresse : —
Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003958

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Gilles

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Lac	72861	—

Numéro	Nom bassin primaire
02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2,3 m

Hauteur de la retenue : 1,7 m

Type de barrage : Terre

Capacité de retenue : 9 180 m³

Longueur de l'ouvrage : 60 m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 0,5 km²

Année de construction : 1967

Superficie du réservoir : 1 ha

Longueur de refoulement : — m

Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003959

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Gilles

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Lac	72861	—

Numéro	Nom bassin primaire
02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2,2 m

Hauteur de la retenue : 1,7 m

Type de barrage : Terre

Capacité de retenue : 16 405 m³

Longueur de l'ouvrage : 60 m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 0,8 km²

Année de construction : 1990

Superficie du réservoir : 1 ha

Longueur de refoulement : — m

Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003960

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Gilles

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
—	—	—

Numéro	Nom bassin primaire
—	—

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2 m

Hauteur de la retenue : 1,8 m

Type de barrage : Écran de béton à l'amont d'une digue de terre

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 2,6 km²

Année de construction : 1960

Capacité de retenue : 9 225 m³

Longueur de l'ouvrage : 30 m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Superficie du réservoir : 0,5 ha

Longueur de refoulement : — m

Année de modification : 1999

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003961

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Gilles

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom	Numéro	Nom bassin primaire
Lac	F2047	—	—	—
Cours d'eau	02343700	TRIBUTAIRE : CHAUDIERE	02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Petit barrage

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 1,6 m

Hauteur de la retenue : 1,2 m

Type de barrage : Béton-gravité remblayé

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 12,2 km²

Année de construction : 1961

Capacité de retenue : 1 644 m³

Longueur de l'ouvrage : 13,7 m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Superficie du réservoir : 0,3 ha

Longueur de refoulement : 150 m

Année de modification : 1983

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003962

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Gilles

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom	Numéro	Nom bassin primaire
Lac	F2045	—	—	—
Cours d'eau	02343700	TRIBUTAIRE : CHAUDIERE	02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Faune

Hauteur du barrage :	2,2 m	Capacité de retenue :	12 600 m ³
Hauteur de la retenue :	1,8 m	Longueur de l'ouvrage :	44,5 m
Type de barrage :	Écran de béton à l'amont d'une digue de terre	Type de terrain de fondation :	Argile
Zone sismique :	3	Superficie du réservoir :	0,7 ha
Superficie du bassin versant :	11,2 km ²	Longueur de refoulement :	— m
Année de construction :	1960	Année de modification :	—

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Camil Aubin inc.
Adresse : 2895, de la Promenade
Sainte-Foy (Québec)
Code postal : G1W2J3

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003963

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Gilles

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom	Numéro	Nom bassin primaire
Lac	F2046	—	—	—
Cours d'eau	02343700	TRIBUTAIRE : CHAUDIERE	02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Petit barrage

Type(s) d'utilisation : Faune

Hauteur du barrage :	1,7 m	Capacité de retenue :	7 000 m ³
Hauteur de la retenue :	1 m	Longueur de l'ouvrage :	23 m
Type de barrage :	Béton-gravité	Type de terrain de fondation :	Argile
Zone sismique :	3	Superficie du réservoir :	0,7 ha
Superficie du bassin versant :	12,2 km ²	Longueur de refoulement :	— m
Année de construction :	—	Année de modification :	—

Barrage en aval : Barrage

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Camil Aubin inc.
Adresse : 2895, de la Promenade
Sainte-Foy (Québec)
Code postal : G1W2J3

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003964

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Agapit

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom	Numéro	Nom bassin primaire
Lac	F2056	—	—	—
Cours d'eau	02343034	TRIBUTAIRE : CHAUDIERE	02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Hydroélectricité Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2,4 m **Capacité de retenue :** 13 750 m³

Hauteur de la retenue : 2,2 m **Longueur de l'ouvrage :** 8,2 m

Type de barrage : Béton-gravité remblayé **Type de terrain de fondation :** Alluvion ou nature inconnue

Zone sismique : 3 **Superficie du réservoir :** 0,6 ha

Superficie du bassin versant : 2,1 km² **Longueur de refoulement :** — m

Année de construction : 1971 **Année de modification :** —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003965

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Flavien

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Lac	F2059	—
Cours d'eau	02343188	—

Numéro	Nom bassin primaire
—	—
02340000	CHAUDIERE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2,4 m

Hauteur de la retenue : 1,9 m

Type de barrage : Écran de béton à l'amont d'une digue de terre

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 0,5 km²

Année de construction : 1967

Capacité de retenue : 7 353 m³

Longueur de l'ouvrage : 20 m

Type de terrain de fondation : Roc

Superficie du réservoir : 0,4 ha

Longueur de refoulement : — m

Année de modification : 1996

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : Big-Joe, Barrage
Numéro du barrage : X0003966

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Val-Alain

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Lac	F2308	NOIR
Cours d'eau	02366600	—

Numéro	Nom bassin primaire
—	—
02360000	DU CHÊNE

Catégorie administrative : Petit barrage

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 1,5 m

Hauteur de la retenue : 1,1 m

Type de barrage : Béton-gravité

Capacité de retenue : 10 200 m³

Longueur de l'ouvrage : 20 m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : — km²

Année de construction : 1985

Superficie du réservoir : 0,9 ha

Longueur de refoulement : — m

Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Les Entreprises Bertin Sirois inc.

Adresse : 2, Petite Ligne Val-Alain (Québec)

Code postal : G0S3H0

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003967

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Val-Alain

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Cours d'eau	02360000	DU CHÊNE

Numéro	Nom bassin primaire
02360000	DU CHÊNE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Autre ou inconnu

Hauteur du barrage : 4,8 m

Hauteur de la retenue : 3,7 m

Type de barrage : Béton-gravité

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 204,6 km²

Année de construction : 1890

Capacité de retenue : 2 979 m³

Longueur de l'ouvrage : 23 m

Type de terrain de fondation : Roc

Superficie du réservoir : 0,2 ha

Longueur de refoulement : 70 m

Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003969

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Apollinaire

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
—	—	—

Numéro	Nom bassin primaire
—	—

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2 m

Hauteur de la retenue : 1,7 m

Type de barrage : Terre

Capacité de retenue : 8 500 m³

Longueur de l'ouvrage : 250 m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 5,7 km²

Année de construction : —

Superficie du réservoir : 0,5 ha

Longueur de refoulement : — m

Année de modification : 1997

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003970

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Apollinaire

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type **Numéro** **Nom**

Lac F2058 —

Cours d'eau 02353000 TRIBUTAIRE : BOURRET

Numéro **Nom bassin primaire**

— —

02350000 BOURRET

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2,5 m

Hauteur de la retenue : 2 m

Type de barrage : Béton-gravité

Capacité de retenue : 6 000 m³

Longueur de l'ouvrage : 12,1 m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 11,6 km²

Année de construction : 1968

Superficie du réservoir : 0,3 ha

Longueur de refoulement : 20 m

Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003971

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Apollinaire

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
------	--------	-----

Lac	F2057	—
-----	-------	---

Cours d'eau	02353000	TRIBUTAIRE : BOURRET
-------------	----------	----------------------

Numéro	Nom bassin primaire
--------	---------------------

—	—
---	---

02350000	BOURRET
----------	---------

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2,8 m

Hauteur de la retenue : 2,5 m

Type de barrage : Béton-gravité

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 11,4 km²

Année de construction : 1965

Capacité de retenue : 8 750 m³

Longueur de l'ouvrage : 12 m

Type de terrain de fondation : Roc

Superficie du réservoir : 0,4 ha

Longueur de refoulement : — m

Année de modification : —

Barrage en aval : Barrage

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003972

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Apollinaire

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Lac	F2048	SACRÉ-CŒUR (DU)
Cours d'eau	02500000	AULNEUSE

Numéro	Nom bassin primaire
—	—
02500000	AULNEUSE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2,4 m

Hauteur de la retenue : 1,2 m

Type de barrage : Écran de béton à l'amont d'une digue de terre

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 5,7 km²

Année de construction : —

Capacité de retenue : 4 056 m³

Longueur de l'ouvrage : 17 m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Superficie du réservoir : 0,3 ha

Longueur de refoulement : — m

Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003973

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches
Municipalité : Saint-Apollinaire
MRC : Lotbinière
Nom du réservoir : —
Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
Cours d'eau	02500000	AULNEUSE

Numéro	Nom bassin primaire
02500000	AULNEUSE

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2 m
Hauteur de la retenue : 0,9 m
Type de barrage : Écran de béton à l'amont d'une digue de terre

Capacité de retenue : 1 670 m³
Longueur de l'ouvrage : 4,8 m
Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Zone sismique : 3
Superficie du bassin versant : — km²
Année de construction : —

Superficie du réservoir : 0,2 ha
Longueur de refoulement : — m
Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique
Adresse : —
Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0003974

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Sainte-Croix

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
—	—	—

Numéro	Nom bassin primaire
—	—

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 5,2 m

Hauteur de la retenue : 4,1 m

Type de barrage : Béton-voûte

Capacité de retenue : 15 990 m³

Longueur de l'ouvrage : 57,9 m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 34,5 km²

Année de construction : —

Superficie du réservoir : 0,4 ha

Longueur de refoulement : 100 m

Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X2014048

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Apollinaire

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
------	--------	-----

Numéro	Nom bassin primaire
--------	---------------------

Catégorie administrative : Petit barrage

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 1,5 m

Hauteur de la retenue : 0,7 m

Type de barrage : Béton-gravité

Capacité de retenue : 25 550 m³

Longueur de l'ouvrage : — m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : — km²

Année de construction : 1968

Superficie du réservoir : 3,5 ha

Longueur de refoulement : — m

Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Domaine du Lac Côté inc.

Adresse : 1293, rue des Seigneurs
Sainte-Foy (Québec)

Code postal : G1W3H8

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X2019152

LOCALISATION

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité : Saint-Apollinaire

MRC : Lotbinière

Nom du réservoir : —

Territoire(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom
—	—	—

Numéro	Nom bassin primaire
—	—

Catégorie administrative : Faible contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 2,5 m

Hauteur de la retenue : 1,8 m

Type de barrage : Écran de béton à l'amont d'une digue de terre

Zone sismique : 3

Superficie du bassin versant : 1,3 km²

Année de construction : —

Capacité de retenue : 3 600 m³

Longueur de l'ouvrage : 70 m

Type de terrain de fondation : Alluvion ou nature inconnue

Superficie du réservoir : — ha

Longueur de refoulement : — m

Année de modification : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Personne physique

Adresse : —

Code postal : —

4. Les ponts couverts

Chaudière-Appalaches 🍁

Pont Caron, Val-Alain



Description

Construction : 1933

Route : chemin du 1^{er} rang

Rivière : Grande rivière du Chêne

Nombre de travées : 1

Longueur totale : 24,54 m (80' - 6")

Largeur hors-tout : 6,76 m (22' - 2")

Largeur carrossable : 4,88 m (16' - 0")

Hauteur libre au portique : 4,72 m (15' - 6")

Type de poutre triangulée : Town

Charge affichée : 10 tonnes

Guide Mondial : 61-40-04

Dossier MTQ : P-04271

Localisation

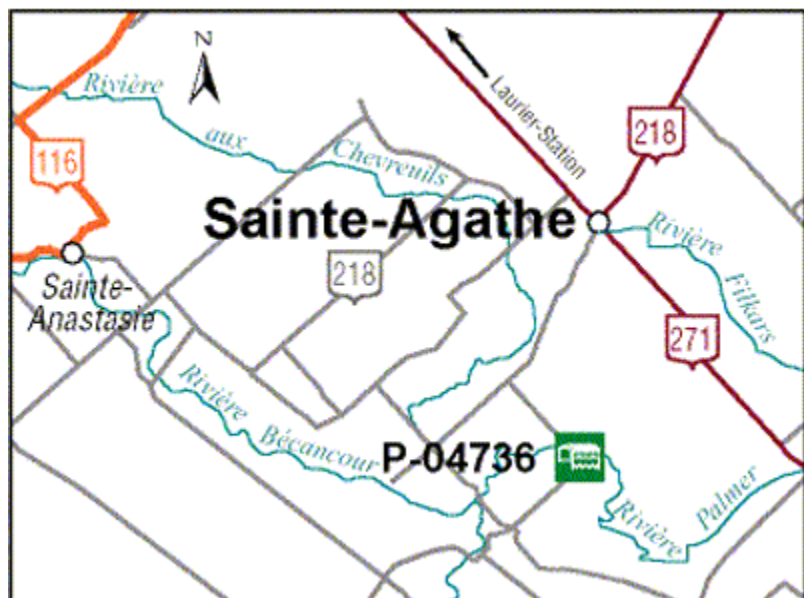


Chaudière-Appalaches 🏠

Pont Rouge, Sainte-Agathe



Localisation



Description

Construction : 1928

Route : chemin Gosford

Rivière : Palmer

Nombre de travées : 1 (avec 1 banc)

Longueur totale : 39,57 m (129' - 10")

Largeur hors-tout : 6,38 m (20' - 11")

Largeur carrossable : 4,83 m (15' - 10")

Hauteur libre au portique : 3,81 m (12' - 6")

Type de poutre triangulée : Town

Charge affichée : 10 tonnes

Guide Mondial : 61-44-01

Dossier MTQ : P-04736

Chaudière-Appalaches 🏠

Pont Saint-André, Saint-Sylvestre



Description

Construction : 1927

Route : rang Saint-André

Rivière : Filkars

Nombre de travées : 1

Longueur totale : 24,08 m (79' - 0")

Largeur hors-tout : 5,94 m (19' - 6")

Largeur carrossable : 4,19 m (13' - 9")

Hauteur libre au portique : 3,94 m (12' - 11")

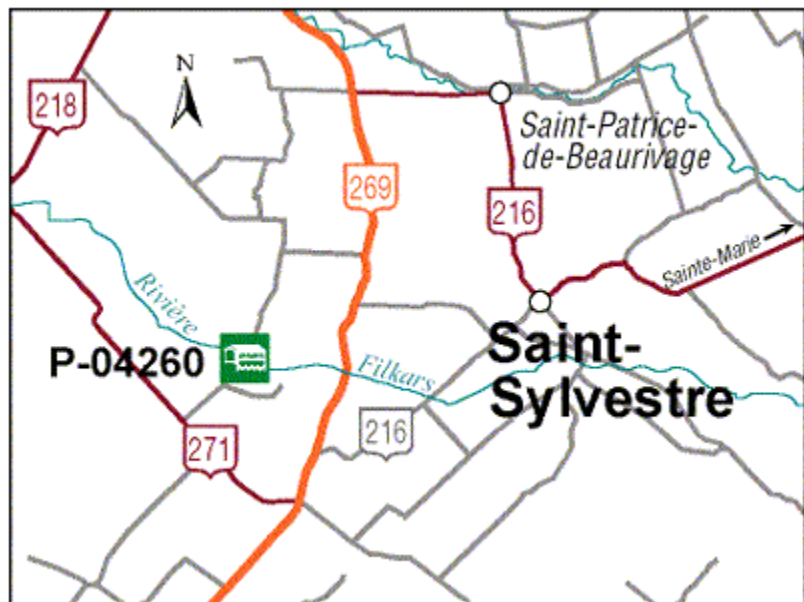
Type de poutre triangulée : Town

Charge affichée : 10 tonnes

Guide Mondial : 61-40-03

Dossier MTQ : P-04260

Localisation



5. Les beaux villages

Source: Association des plus beaux villages du Québec
<http://www.beauxvillages.qc.ca>

English

Accueil

Villages

Pour en
savoir plus

Contactez nous



Saint-Antoine-de-Tilly

Région de la Chaudière-Appalaches

Voir
la carte

Un noyau villageois à l'écart du temps

À 25 kilomètres de Québec, le village de Saint-Antoine-de-Tilly a su conserver son cachet et son charme. Implanté sur deux niveaux, l'un sur le cap et l'autre sur la rive du fleuve, il vit en symbiose avec le Saint-Laurent. Grâce à la voie de contournement, le village dégage une sérénité qui permet de mieux apprécier son charme.

La partie basse du village est un regroupement de villas et de chalets au bord de l'eau, appelé Les Fonds de Saint-Antoine. On peut s'y laisser bercer par le clapotis des vagues, y marcher le nez au vent et suivre le défilé majestueux des navires qui sillonnent le chenal. Un quai muni d'une rampe donne un accès direct au fleuve. Le marais fluvial offre un lieu de promenade et de repos en symbiose avec le fleuve Saint-Laurent, depuis la plage jusqu'au quai. Le parc des Fonds invite les visiteurs à la détente tout en profitant du paysage.



La partie haute et noyau original du village, qui reçut ses premiers colons vers 1680, offre de beaux exemples de résidences de styles variés (dont trois manoirs seigneuriaux) : le Manoir de Tilly, construit en 1786 pour le Capitaine de milice Jean-Baptiste Noël de Tilly, est un beau spécimen de style français maintenant converti en hôtellerie et centre de santé (face au fleuve), l'ancien magasin général Normand (1894), de style second empire, le Manoir Dionne (1850) sur des plans de Charles Baillargé, des demeures d'inspiration victorienne ou d'esprit Régency. L'église (1788) est un monument historique classé depuis 1963. Autre bâtiment patrimonial remarquable, le presbytère est devenu l'hôtel de ville. Enfin à l'entrée est de la paroisse, on peut observer le calvaire (corpus du sculpteur Louis Jobin) et une belle grange octogonale d'influence américaine, fait très rare au Québec.



Pour les plaisirs plus terre-à-terre, le Manoir de Tilly offre une fine cuisine régionale, la fromagerie Bergeron accueille les visiteurs avec dégustation et interprétation tandis que les vergers des alentours sont chargés de pommes en début d'automne. Deux parcs municipaux, l'un dans les Fonds et l'autre en plein cœur du village, nous offrent une vue superbe sur le fleuve Saint-Laurent et sa rive nord. En allant vers le village voisin, Saint-Nicolas, on pourra compléter les agapes par un arrêt à la Cidrerie et les vergers Saint-Nicolas qui font, outre des cidres artisanaux, des vins de petits fruits, des gelées et organisent des visites. Depuis cette année (2000), Saint-Antoine-de-Tilly est devenu l'un des centres québécois de la distribution du sirop d'érable.

En 2002, le village fête le tricentenaire de sa fondation et de multiples festivités sont prévues. De plus, les fils et poteaux seront enfouis dans le sol pour redonner à la vieille rue du village son aspect d'autrefois.

Accès

En provenance de **Québec**, de **Trois-Rivières** ou de **Montréal**, par la route 132 qui permet de longer le fleuve

et de traverser les vieux villages bucoliques de la rive sud du Saint-Laurent. Par l'autoroute 20, en venant de Montréal, prendre la sortie 253 puis la route 265 nord et passer par Lotbinière; ou bien la sortie 291 de Saint-Apollinaire puis la route 273 nord qui arrive directement à Saint-Antoine-de-Tilly; et en venant de Québec, prendre la sortie 305 jusqu'à Saint-Nicolas et longer le fleuve vers l'ouest.

Stationner au début de la rue principale ou dans le secteur de l'église, puis visiter le village à pied. Pour les Fonds de Saint-Antoine-de-Tilly, continuer à 2 km du village vers l'ouest.

Après Saint-Antoine-de-Tilly, continuer jusqu'à [Lotbinière](#), un autre des plus beaux villages du Québec.

Attraits

- **Église Saint-Antoine-de-Tilly**
- **Calvaire et presbytère** (Hôtel de ville)
- **Grange octogonale**
- **Manoir de Tilly** (hôtel et restaurant, centre santé)
- **Maisons privées centenaires de divers styles**
- **Parc municipal des Fonds**, en dehors du noyau villageois, au bord du fleuve
- **Parc municipal Le Gardeur** (village)
- **Fromagerie Bergeron**, 3837 route Marie-Victorin
- **Boulangerie Fine Fleur**, 3861 chemin de Tilly
- **Les papiers Flore**, 3861 chemin de Tilly
- **Fleur de Lou**, 3897 chemin de Tilly
- **Ferme La Rosée du matin**, 3823, route Marie-Victorin (fruits et légumes)
- **Cidrierie et verger À l'Orée du Bois**, 3161, route Marie-Victorin
- **Cidrierie et verger Saint-Antoine**, 3101, route Marie-Victorin
- **Verger Plaisir d'Automne**, 3030, route Marie-Victorin
- **La Grange des Phares** (Antiquités et galerie d'art), 837, rue des Phares
- **Kayak et Nature**, 3962, rue des Champs
(randonnées accompagnées en kayak sur le fleuve St-Laurent)



Pas très loin du village :

- **Cidrierie et vergers Saint-Nicolas**, 2068, route Marie-Victorin à Saint-Nicolas
- **Jardin des Gambades à St Apollinaire** (magnifique jardin privé)
- **Le Canard Goulu**, à St-Apollinaire (foie gras de canard et autres produits du canard)

En 2002 : **Tricentenaire de Saint-Antoine-de-Tilly**

Se restaurer

- **Manoir de Tilly**,
3854 chemin de Tilly (fine cuisine régionale)
- **Le Casablanca**,

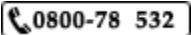


3882, chemin de Tilly (cuisine marocaine)

Se loger

- **Hôtels :**
 - **Hôtel Le Manoir de Tilly**, 3854 chemin de Tilly (avec centre de santé)
- **Gîtes (Chambres d'hôtes) :**
 - **Auberge Le Marquis des Phares**, 705 place des Phares
 - **L'Ombrière** (maison de repos), 880 rue de l'Église
 - **La Maison Normand**, 3894, chemin de Tilly
- **Résidence de tourisme :**
 - **Logis champêtre Les Hémérocailles**, 910, place Garneau

Pour en savoir plus

- [Site Internet de la municipalité](#)
- [Office de Tourisme de Lotbinière](#) :
(418)926-2205 poste 209 ou 210 tourisme@cldlotbiniere.qc.ca
- [Tourisme Québec](#) (pour toutes les régions du Québec):
téléphoner sans frais :
 - De l'Amérique du nord : **1 877 bonjour** (1 877 266 5687)
 - De la France composez le 
 - De la Belgique composez le (tenir compte du décalage horaire : 6 heures de moins au Québec)
- [Association touristique Chaudière-Appalaches](#)
(418)831-4411
- **Inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial de St Antoine-de-Tilly**
(Bergeron, Gagnon inc.) Disponible à la municipalité
- **Guide touristique régional officiel** (Région de Chaudières-Appalaches)
- **Guide touristique de Lotbinière**
- [Circuits pittoresques du Québec](#)
(Yves Laframboise, Éditions de l'Homme)
- [Circuits de vélo au cœur des plus beaux villages du Québec](#)
(Francine Saint-Laurent, Éditions Les 400 coups)



Québec 
www.bonjourquebec.com
1 877 BONJOUR

English

Accueil

Villages

Pour en
savoir plus

Contactez nous



Lotbinière

Région de la Chaudière-Appalaches

Voir
la carte

La seigneurie sur le cap

Lotbinière s'accroche au bord du plateau qui domine le fleuve Saint-Laurent sur son flanc sud, à une cinquantaine de kilomètres de Québec. Conçédée en 1672 au seigneur Louis Chartier de Lotbinière (dont le descendant Henry Gustave Joly-de Lotbinière fut Premier ministre du Québec en 1878-79), elle présente de superbes maisons de pierre anciennes formant un ensemble classé en vertu de la Loi sur les biens culturels et s'égrenant sur la rue principale (route 132 ou Marie Victorin) : maison Pagé (1785) au 7482, maison Bélanger au 7661, le Manoir Chavigny-de-la-Chevrotière au 7640, le Moulin du Domaine au 7218. L'église du début du 19ème siècle, construite selon les plans du célèbre François Baillargé, forme avec le presbytère, le cimetière et le couvent un magnifique ensemble suspendu en surplomb du fleuve et trouvent un écho dans la jolie chapelle de procession en pierres à la sortie du village. Dans le rang Saint-Eustache, en arrière du village, un magnifique et imposant calvaire couvert au bout d'une allée de peupliers offre une atmosphère sereine et champêtre pour une pause en bicyclette ou un pique-nique.



Le patrimoine du village s'enrichit également de la présence du Moulin du Portage (1816), dans un site enchanteur sur un méandre de la Rivière du Chêne, dont les rapides peuvent surprendre les canoteurs printaniers. Le moulin présente des spectacles en saison estivale et constitue un charmant site de pique-nique. À quelques kilomètres du village en allant vers Sainte-Croix, au lieu dit Pointe-Platon et au bord du Saint-Laurent, le Manoir Joly-de Lotbinière (1851), avec son café-terrasse, ses concerts du dimanche et ses expositions, domine son parc ombragé, avec un bassin et des jardins d'où un sentier conduit au bord de l'eau.

Le quai de Lotbinière servait de lien avec les activités des villages voisins : pêche à l'anguille, commerce du bois et construction navale. Devant nous, les grands navires remontent paisiblement le fleuve vers Montréal et les Grands Lacs, puis au loin, sur la rive nord, on entrevoit les formes douces du massif des Laurentides.

Lotbinière vit aujourd'hui essentiellement de l'agriculture.

Accès

En provenance de **Québec**, de **Trois-Rivières** ou de **Montréal**, par la route 132 qui permet de longer le fleuve et de traverser les vieux villages bucoliques de la rive sud du Saint-Laurent.

Par l'autoroute 20, en venant de **Montréal**, prendre la sortie 253 puis la route 132 nord et en venant de Québec, prendre la sortie 291 vers [Saint-Antoine-de-Tilly](#) (un autre des plus beaux villages du Québec) puis la 132 ouest.



Stationner dans le secteur de l'église, puis visiter le village à pied.

Attraits

- **Église** (1818) dessinée par François Baillargé
- **Vieux presbytère et couvent**
- **Moulin du Portage** (rang Saint-François) : café-spectacles, pique-nique.
- **Domaine Joly-de Lotbinière**
(Manoir et dépendances, jardins, parc et plage, concerts classiques du dimanche, expositions, café-terrasse).
- **Maisons privées classées.**
- **Érablière Guénette** (repas et produits de l'érable)

Se restaurer

- **Restaurant La Romaine**, 7406 route Marie-Victorin
- **Domaine Joly de Lotbinière** (en saison)
- **Le Café d'Éloïse**, au Moulin du Portage (en saison)



Se loger

- **Hôtels :**
 - **Motel Saint-Louis**, 7525 route Marie-Victorin
- **Gîtes (Chambres d'hôtes) :**
 - **Aux Saisons du Fleuve**, 7410, route Marie-Victorin

Pour en savoir plus

- **Office de Tourisme de Lotbinière**
- **Tourisme Québec** (pour toutes les régions du Québec):
téléphoner sans frais :
 - De l'Amérique du nord : **1 877 bonjour** (1 877 266 5687)
 - De la France composez le **N° Vert 0 800 90 77 77**
 - De la Belgique composez le **0800-78 532**(tenir compte du décalage horaire : 6 heures de moins au Québec)
- **Association touristique Chaudière-Appalaches**
(418)831-4411 ou info@chaudapp.qc.ca
- **Guide touristique régional officiel**
(Région de Chaudières-Appalaches)



Québec 
www.bonjourquebec.com
1 877 BONJOUR

6. Les biens classés

DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE

Fiche technique

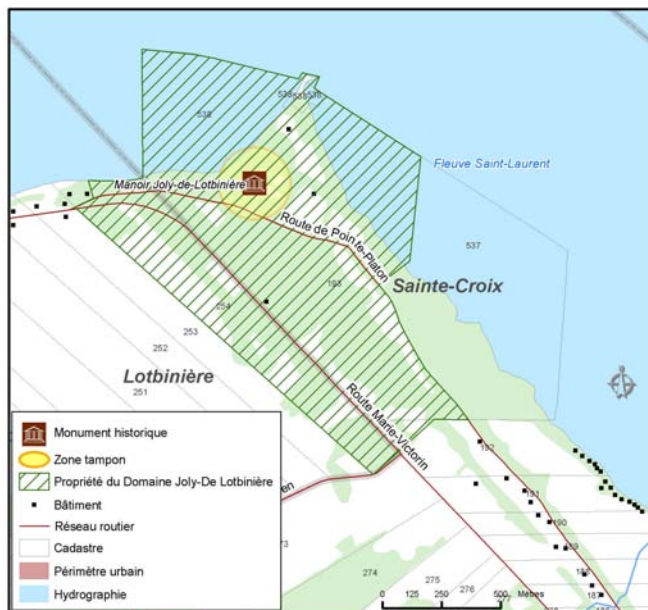
Municipalité :	Sainte-Croix
Localisation :	Pointe-Platon
Propriétaire :	Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière
Statut :	Classé en 1999
Fonction :	Institution muséale
Construction :	1851 (Manoir)



Localisation et description

En 1851, sont érigées, à Pointe-Platon, compris dans la seigneurie de Sainte-Croix, une résidence d'été (nommée Maple House) et ses dépendances. Avocat, puis député et quatrième premier ministre du Québec (1878-1879), Henri-Gustave Joly de Lotbinière, qui a reçu en 1860 la propriété de son père, agrandit la demeure vers 1880 et accomplit la majeure partie du travail d'aménagement du site.

Le domaine comprend dix immeubles construits sur la terrasse entre la falaise et le fleuve. Ardent protecteur et promoteur du patrimoine naturel et considéré comme le père de l'arboriculture au Canada, Joly-De Lotbinière s'emploie à préserver la richesse naturelle du site où il implante un regroupement exceptionnel d'essences d'arbres indigènes et exotiques. L'aménagement paysager, remarquablement conservé, témoigne du travail acharné d'un visionnaire qui a fait preuve d'une curiosité peu commune.



MAISON BOISVERT

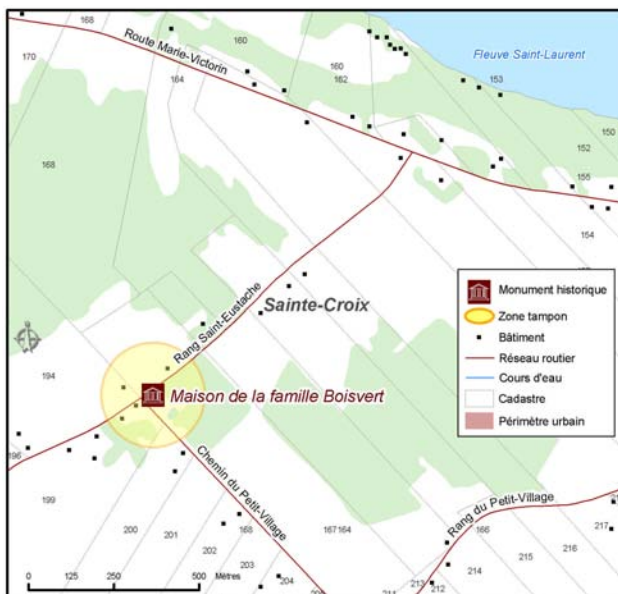
Fiche technique

Municipalité :	Sainte-Croix
Localisation :	169, Saint-Eustache
Propriétaire :	Paul Gaudreau
Statut :	Classé monument historique en 1986
Fonction :	Résidence privée
Construction :	circa 1829



Localisation et description

Cette demeure a été construite vers 1829 et a été occupée jusqu'en 1971 par la famille Boisvert, une prospère famille de cultivateurs qui exploitait une vaste terre agricole. Elle est le point d'intérêt principal d'un ensemble agricole bien conservé qui comporte, en plus de la résidence principale, une grange et une étable en très bon état.



Plusieurs caractéristiques résolument urbaines de la demeure démontrent le statut aisé de la famille Boisvert et détonnent avec les usages architecturaux en zone agricole. La maçonnerie en pierre massive, la quantité de fenêtres et de lucarnes, les imposantes cheminées des murs coupe-feu, les grandes galeries et la maison surélevée d'un demi étage témoignent de l'aisance de ses premiers propriétaires. Les qualités architecturales du bâtiment ont été préservées lors des travaux de restauration de 1973-1974.

MOULIN DU DOMAINE

Fiche technique

Municipalité :	Lotbinière
Localisation :	7218 Marie-Victorin
Propriétaire :	Jean Lenoir
Statut :	Classé le 30 septembre 1964
Fonction originale:	Moulin à farine
Fonction actuelle:	Résidence privée
Construction :	1799 (reconstruit en 1831-1832)



Localisation et description

À quelques kilomètres à l'est du village de Lotbinière, en retrait de la route 132, se trouve le site du premier moulin banal de la seigneurie dont la première construction, vraisemblablement en bois, daterait de la fin du XVII^e siècle et aurait été reconstruit en 1769. La construction d'un moulin en pierre daterait de 1799 mais les experts s'entendent pour dire que le bâtiment actuel serait le résultat d'une reconstruction de 1831-1832, d'après la disposition symétrique des ouvertures, les pierres de tailles dans les coins, ainsi que la forme et la structure du toit.



Le débit d'eau s'avérant insuffisant suite au déboisement des terres, le moulin doit cesser ses activités en 1816. Il sera réouvert en 1831, doté de nouveaux équipements, dont un moulin à fouler actionné par la même roue à eau que le moulin à farine. Les activités cesseront définitivement en 1942.

En 1967, deux amateurs d'histoire en feront l'acquisition et la restauration pour le convertir en résidence principale se dressant sur un site qui recèle les vestiges des origines de la seigneurie de Lotbinière.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DE-LOTBINIÈRE

Fiche technique

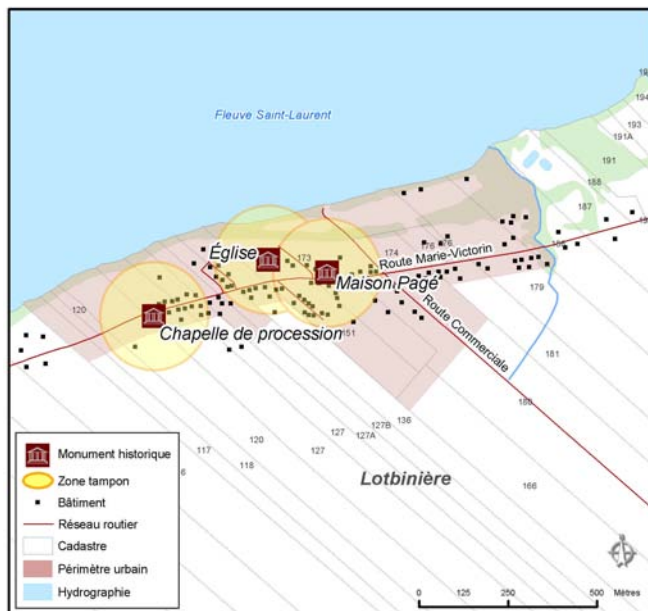
Municipalité :	Lotbinière
Localisation :	7510 Marie-Victorin
Propriétaire :	Public
Statut :	Classé en 1965
Fonction originale:	Lieu de culte
Construction :	1818-1822



Localisation et description

L'église Saint-Louis trônant au cœur du village de Lotbinière est la troisième en titre dans cette municipalité, après l'église du Domaine (1717-1750) et l'église du Sault-à-la-Biche (1750-1822). Les travaux de l'église actuelle débutent en 1818 d'après un plan tout à fait novateur pour l'époque l'église de pierre en forme de croix latine comporte un chevet non pas circulaire, mais bien plat, auquel s'adosse la sacristie. Les travaux sont la responsabilité de l'entrepreneur Jean-Baptiste Hébert.

L'architecture intérieure est assurée par Thomas Baillargée qui signe ici sa première œuvre solo. Il dessine les plans en 1824 et exécute certains travaux de sculpture. L'intérieur sera finalisé en 1845 et servira de modèle dans de nombreuses autres constructions, plus particulièrement le retable du chœur, la chaise et le banc d'oeuvre.

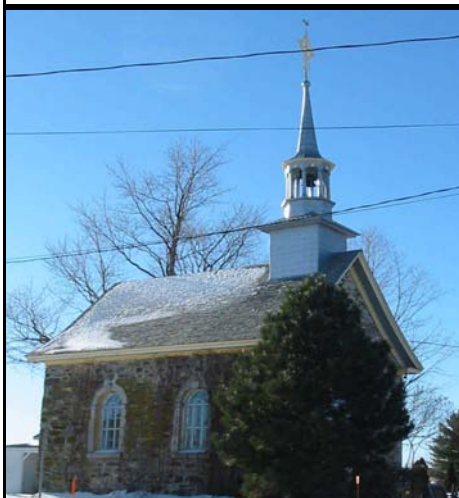


En 1850, un incendie détruit la sacristie d'origine qui sera remplacée par l'actuelle. L'architecte de Québec, David Ouellet, fournira les plans des changements majeurs de 1888, alors que la façade reçoit de nouveaux clochers et un nouveau couronnement. Suite à l'ouragan de juin 1913 qui a fait tomber le clocher sud, l'architecte David Ouellet révisé les plans et abaisse les clochers de 4,5 mètres, ce qui solidifiera la façade tout en lui préservant son caractère monumental.

CHAPELLE

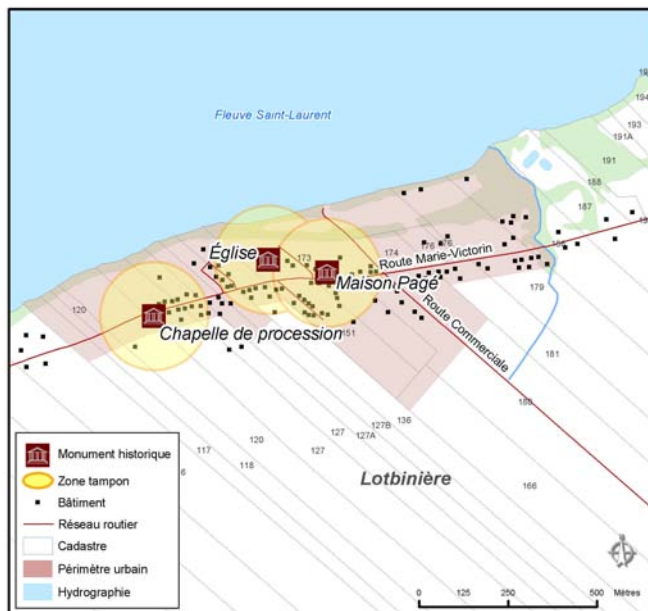
Fiche technique

Municipalité :	Lotbinière
Localisation :	7557 Marie-Victorin
Propriétaire :	Municipalité
Statut :	Classé en 1965
Fonction originale:	Chapelle de procession
Construction :	vers 1834



Localisation et description

Cette chapelle de procession est située en bordure de la rue Marie-Victorin, près de l'église Saint-Louis-de-Lotbinière.



Sa construction se démarque des chapelles traditionnelles par ses motifs classiques, sa plus grande élévation et ses dimensions importantes (mesurant 6,5 mètres sur 8,3 mètres et s'élevant à 8,1 mètres). Ces variantes sont grandement influencées par l'architecture classique anglaise et s'inspirent du modèle de l'église construite quinze ans plus tôt.

L'intérieur de la chapelle comporte un élégant petit autel. L'édifice a subi des restaurations en 1953 ainsi qu'en 1978.

MOULIN DU PORTAGE

Fiche technique

Municipalité :	Lotbinière
Localisation :	Extrémité ouest du rang Saint-François
Propriétaire :	Société des Amis du Moulin du Portage
Statut :	Classé en 1964
Fonction originale:	Moulin à farine
Fonction actuelle:	Salle de spectacles et d'exposition
Construction :	1817 (incendié en 1988, reconstruit en 1990)



Localisation et description

Le seigneur Joly-de-Lotbinière mandatera, en 1815, le charpentier Louis Lemay, résident de Lotbinière, pour construire un second moulin le long de la sinueuse rivière du Chêne, aux limites de la municipalité de Lotbinière et de Sainte-Émmelie (maintenant annexée à Leclercville). La construction d'un moulin à farine supplémentaire s'avère nécessaire puisque celui situé près du Domaine seigneurial ne fournit plus à la tâche, faute de débit d'eau sur la rivière Boisclair, et dessert difficilement la population située à l'extrémité ouest de la Seigneurie (Leclercville).



Le moulin, que l'on nomme du Portage, entre en opération en 1817. Durant quelques années, il a une double vocation, étant en plus moulin à scie. Plusieurs crues printanières dévasteront les lieux mais le "coup d'eau" de 1925 sera fatal, emportant les mécanismes. Le moulin ne sera remis en opération qu'en 1942 pour fermer définitivement en 1949. En 1983? La Société des Amis du moulin du Portage entreprend sa reconversion en salle de spectacle.

Un malheureux incendie détruira ce monument en 1988, ne laissant debout que les murs de pierres calcinés. Les membres de la Société, présidée par madame Francine Lemay, déploieront toutefois beaucoup d'énergie pour assurer la reconstruction et la réouverture du site au public, dès 1993, en tant que salle de spectacle et d'exposition.

MAISON BÉLANGER

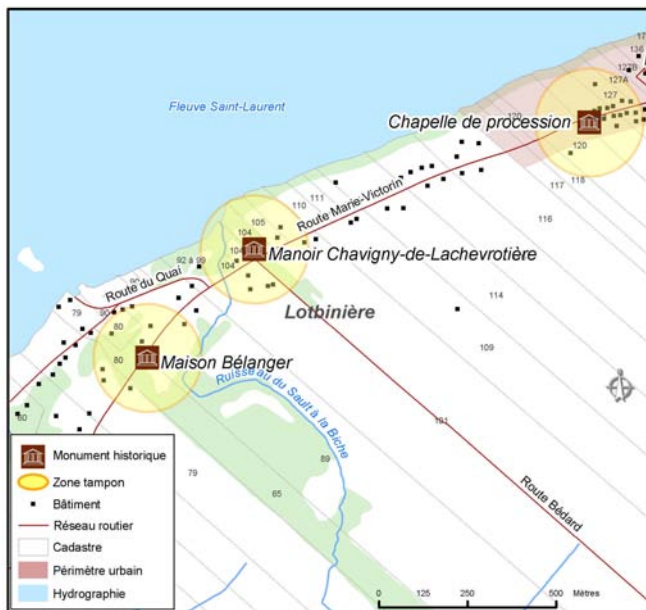
Fiche technique

Municipalité :	Lotbinière
Localisation :	7661 Marie-Victorin
Propriétaire :	Privé
Statut :	Classé en 1977
Fonction originale:	Résidence privée
Fonction actuelle:	Résidence privée
Construction :	Imprécise



Localisation et description

La famille Bélanger obtint l'une des premières concessions des seigneurs Chartier de Lotbinière. Elle cédera d'ailleurs un lot de terre pour la construction de la seconde église située au Sault-à-la-Biche. Leurs demeures s'érigeront plus à l'ouest du village. De fait, il y a deux maisons Bélanger identiques.



La plus ancienne (1740-1780) serait vraisemblablement celle la plus à l'ouest, de par ses encadrements en pierre de taille. La seconde maison Bélanger, qui a fait l'objet d'un classement par le ministère de la Culture et des Communications, serait celle avec les encadrements charpentés en bois. Chacune des deux maisons forme un carré de pierre massif avec deux pignons maçonnés et un toit à deux versants. Les lucarnes et les larmiers incurvés dateraient entre 1830 et 1850.

La maison François Bélanger est en bon état de conservation et n'a pas été l'objet de restaurations exhaustives.

MAISON PAGÉ

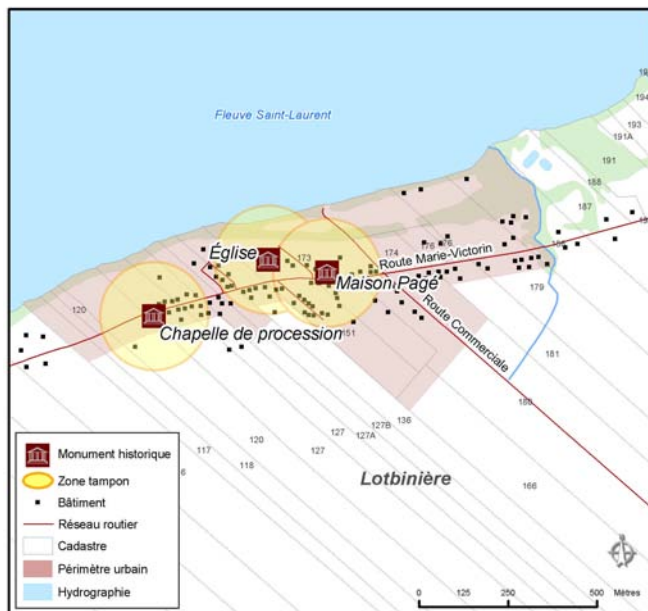
Fiche technique

Municipalité :	Lotbinière
Localisation :	7482 Marie-Victorin
Propriétaire :	Privé
Statut :	Classé en 1968
Fonction originale:	Résidence privée
Construction :	vers 1815



Localisation et description

L'une des maisons de pierres du XIX^e siècle la mieux conservée de Lotbinière. Elle se démarque des éléments architecturaux du milieu rural de cette époque par ses emprunts au modèle urbain avec, entre autres, ses murs coupe-feu et l'absence de lucarnes en façade.



Sa facture témoigne de l'expertise de constructeurs de la région de Portneuf qui ont utilisé les matériaux des carrières de Deschambault et de Neuville. La porte d'entrée principale possède deux fenêtres latérales de style palladien représentatives de l'époque de construction de cette demeure, soit les années 1810-1830. Cette maison restaurée en 1968-1969 est isolée du cœur du village car elle a été construite avant l'église.

MAISON CHAVIGNY- DE-LA-CHEVROTIÈRE

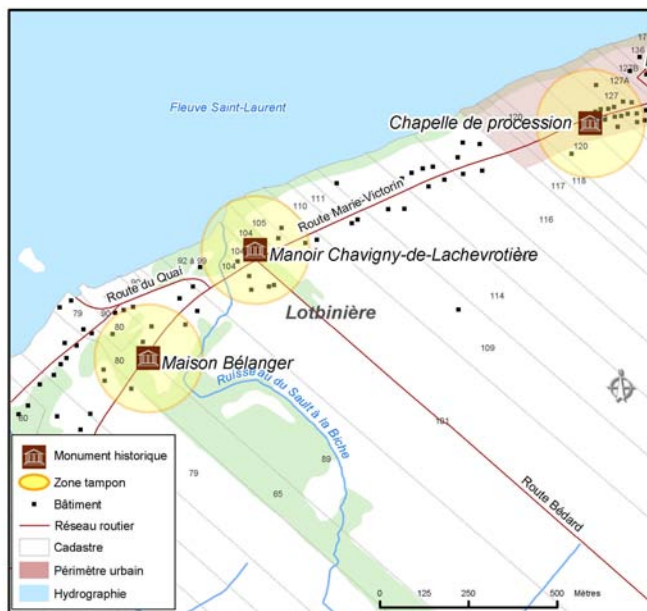
Fiche technique

Municipalité :	Lotbinière
Localisation :	7640 Marie-Victorin
Propriétaire :	Privé
Statut :	Classé en 1960
Fonction originale:	Résidence privée
Fonction actuelle:	Résidence privée
Construction :	Imprecise (1817 OU XVIIIe siècle)



Localisation et description

L'emplacement de la maison Chavigny-de-la-Chevrotière possède un intérêt historique puisqu'il indique l'emplacement de la 2^e église de la paroisse située au lieu dit Sault-à-la-Biche (1849-1819).



Cette construction unique laisse planer le doute quant à sa date de construction. Deux hypothèses sont possibles à savoir qu'elle date du XVIII^e siècle et qu'elle fut acquise et aménagée vers 1817 par le notaire Ambroise Chavigny-de-la-Chevrotière (descendant de la famille des seigneurs de la Chevrotière de Deschambault et Portneuf), ou bien elle fut construite vers 1817 à la demande de ce dernier, alors intendant de la seigneurie, et ce, sur un modèle qui évoque la tradition architecturale bien établie en Nouvelle-France au XVIII^e siècle.

Cette demeure a été restaurée entre 1967 et 1976 par le propriétaire de l'époque, monsieur J.O. Vandal, qui aménagea en plus des jardins français sur la terrasse.

ÉGLISE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

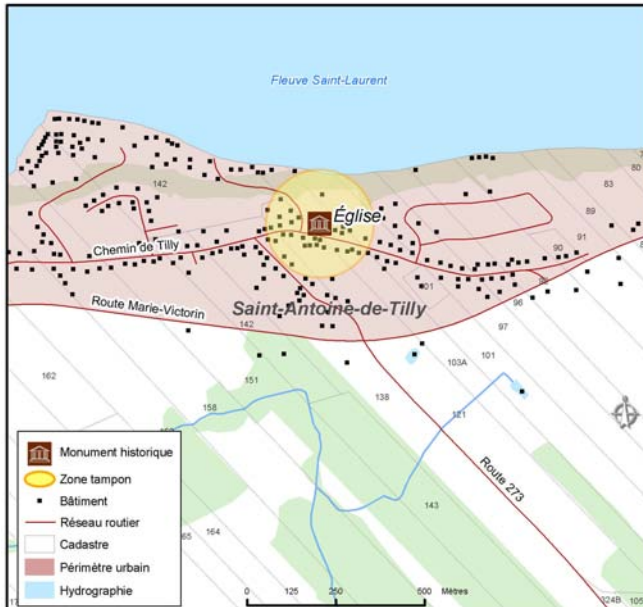
Fiche technique

Municipalité :	Saint-Antoine-de-Tilly
Localisation :	3870 chemin de Tilly
Propriétaire :	Public
Statut :	Classé en 1963
Fonction originale:	Lieu de culte
Construction :	1788



Localisation et description

Ce monument est inspiré du plan jésuite qui suggère une nef coupée par un transept donnant naissance deux chapelles latérales et ouvrant sur une abside circulaire fermant la nef et formant le chœur.



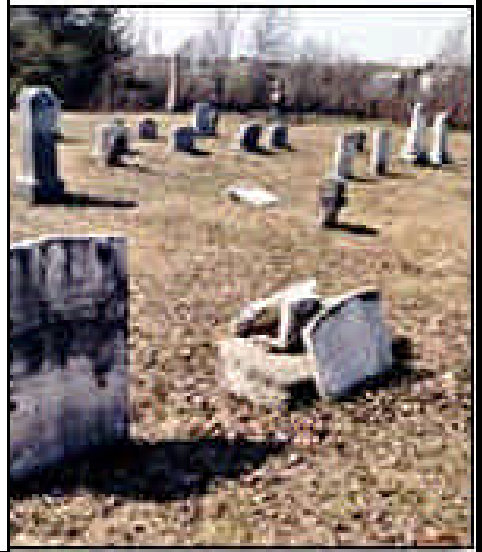
Le décor intérieur est réalisé entre 1837 et 1840 par le sculpteur André Paquet, qui travaille sous la direction de Thomas Baillargé. L'architecte David Ouellet signe les plans de la façade ancienne ainsi que ceux de sa restauration en 1902 qui prévoient alors un revêtement du portail en pierre de taille, ainsi que la construction d'une tour et d'un clocher. L'entrepreneur Joseph Saint-Hilaire dirige les travaux.

L'église de Saint-Antoine-de-Tilly recèle également plusieurs pièces d'orfèvrerie de grande valeur signées François Ranno, François Sasseville et Laurent Amyot.

CIMETIÈRE ANGLICAN

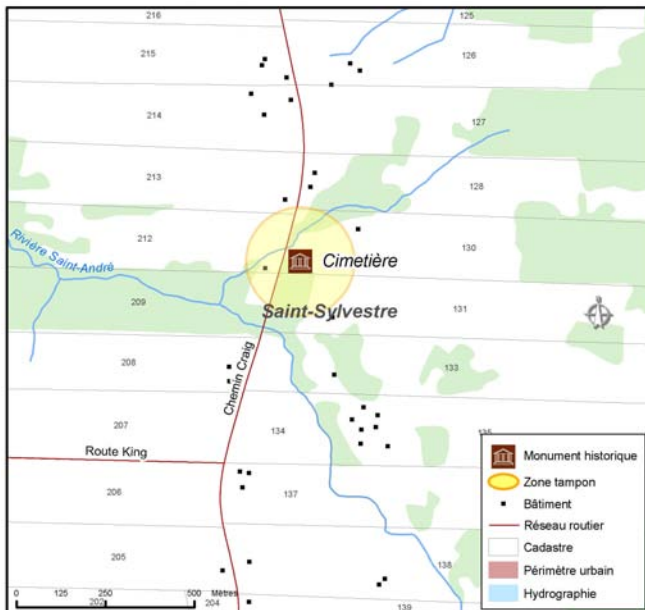
Fiche technique

Municipalité :	Saint-Sylvestre
Localisation :	Route Craig, entre Saint-Sylvestre et Saint-Patrice
Propriétaire :	Public
Statut :	Classé en 1962
Fonction originale:	Cimetière
Création :	1800-1850



Localisation et description

Ce cimetière anglican est situé à flanc d'une petite colline qui offre une vue panoramique sur le territoire agricole qui l'entoure. Les soixante stèles qu'il comporte témoignent de la présence des familles irlandaises anglicanes et écossaises qui ont immigré au cœur des Appalaches au milieu du XIX^e siècle. Il illustre également l'appartenance ethnique et religieuse des premiers habitants de Saint-Sylvestre dont la descendance est aujourd'hui répandue à la grandeur de l'Amérique du Nord.



La plupart des stèles sont de facture modeste, en pierre blanche, et présentent des éléments sculptés empruntés à l'iconographie religieuse tels des croix et des chapelets. Trois stèles se démarquent toutefois par leur stature plus imposante, leur emplacement et leur style plus élaboré. Elles font état du statut particulier qu'occupaient dans la communauté les familles qui y reposent.

7. Les sites d'intérêt local

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Dosquet	Cimetière		Séquence unique de croix en fer forgées, soudées à l'aide d'un chalumeau.	
Dosquet	Presbytère	Cité	Presbytère construit en 1916.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Laurier-Station	Gare		Construite au début 1900. Cette gare fut la dernière à fonctionner entre Charny et Drummondville.	
Laurier-Station	Chapelle de Laurier-Station		Construite entre septembre 1950 et janvier 1951 afin de desservir la population de Laurier-Station qui devait aller à St-Flavien pour les offices.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Leclercville	Église		Cette église de style néo-gothique, a été construite en un temps record de juillet à novembre 1863 sur un magnifique site surplombant le fleuve. Elle fut rénovée en 1957 avec le presbytère.	Effectuer une citation municipale. Utiliser davantage ce bel endroit qui a une très bonne acoustique pour des concerts.
Leclercville	Ensemble institutionnel		Entourant l'église, le presbytère, le couvent (bâti en 1915 et habité par les religieuses du Perpétuel secours. Il sert maintenant d'école primaire) et le cimetière forment un ensemble institutionnel au cœur de la paroisse, qui plus est, sur un promontoire offrant un magnifique point de vue sur le fleuve.	Effectuer une citation municipale afin de le constituer en tant qu'ensemble d'intérêt.
Leclercville	Site archéologique		Le site Tousignant (CdEx-1), à Leclercville, constitue une aire archéologique d'environ 150 mètres de long sur 35 mètres de largeur qui se situe sur la rive droite, à l'embouchure de la rivière du Chêne. Ce sont des travaux de labours et de béliet mécanique effectués en 1955 qui ont révélé des artefacts qui permettent d'identifier ce qui fut, jadis, une station où campèrent des autochtones de culture archaïque. Cette ancienne terrasse de la rivière du Chêne offrait un bon abris contre les vents et une orientation favorable au soleil.	Demander la surveillance d'un archéologue advenant des travaux majeurs dans ce secteur.
Leclercville	Quai		Accessible par les rues Saint-Joseph, Saint-Pierre ou Sainte-Philomène. Il est possible d'y pratiquer la pêche. Mise à l'eau de bateaux en tout temps.	Animer la vie du quai par des journées thématiques pêche ou kayak de mer. En juillet, traverser le fleuve à la nage.
Leclercville	Forge		Hilaire Pressé a appris le métier de son père Alfred dès l'âge de 15 ans. Il a exercé avec son frère Maurice. Il a acheté de ce dernier la belle boutique construite par son père en 1912, héritant, de ce fait, des outils qui s'y trouvaient. Il a pratiqué de 1939 jusqu'au début des années 1990. La forge est toujours intacte, avec tout son outillage, au coin de la route du Portage et de la route du Castor ouest.	Tenter des démarches auprès de la famille Pressé et du ministère de la Culture et des Communications pour conserver et mettre en valeur cette forge qui comporte encore tout l'outillage requis.
Leclercville	Maison Napoléon Francoeur		Cette cossue demeure de brique a été construite pour le député Napoléon Francoeur. Elle est située au coin de la route Saint-Jean-Baptiste et Marie-Victorin. Avocat de profession, monsieur Francoeur aurait assuré la défense de la mère d'Aurore "l'enfant Martyr" qui vivait à Sainte-Françoise.	Effectuer une citation municipale.

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Leclercville	Monument funéraire		Dans le cimetière de Leclercville, on retrouve la pierre tombale de Téléphore Demers, meunier résidant au Moulin du Portage de 1854 à 1905. Cette pierre tombale a été payée par le Seigneur Joly de Lotbinière en remerciement pour ses bons et loyaux services.	En mauvais état de conservation. Demanderait une restauration.
Leclercville	Monument Nazaire Lemay		Situé sur la rue de l'Église.	
Leclercville	Site du moulin à scie		À l'embouchure de la rivière du Chêne, de biais avec la maison de l'intendant de la seigneurie, on retrouve les vestiges de ce site industriel.	
Leclercville	Halte routière		Située à l'ouest du village de Leclercville, dans la portion appelée Ste-Emmélie, cette halte routière offre un point de vue remarquable sur le fleuve Saint-Laurent.	
Leclercville	Maison octogonale		Cette demeure de facture traditionnelle et artisanale se démarque par sa rareté car il existe bien peu de construction octogonales (huit côtés) dans le cas de résidences privées. Située au coin des rues Saint-jean-Baptiste et Lambert, elle serait la propriété de dame Victoire Lemay.	S'assurer de conserver cet élément original de l'architecture locale.
Leclercville	Pierre commémorative		Pierre commémorative des Acadiens venus s'établir en cette paroisse. Suite à la déportation de 17 ^{ee} , bon nombre d'Acadiens ont dû se réfugier. Sept familles ont ainsi ouvert le rang Saint-Michel. Cette plaque est située au belvédère situé à l'ouest du village, le long de la route 132.	
Leclercville	Seigneurie Joly			Restauration et mise en valeur du monument de monsieur Joly qui est encore intact et qu'on peut visiter par le chemin 13, près du sentier de quatre roues.

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Leclercville	Maison du personnel		Maison du personnel du Seigneur Joly. Cette maison construite vers 1850 reprend plusieurs éléments architecturaux du Manoir de Pointe-Platon. Une galerie contourne trois faces de la demeure et une dentelle de bois décore la lucarne. Elle appartient toujours à la lignée directe puisque le 9e "seigneur" de Lotbinière, monsieur Edmond Joly de Lotbinière, y réside toujours. La demeure est bornée au sud et à l'ouest par d'immenses peupliers qui donnent une touche de solennité à l'ensemble.	
Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Lotbinière	Chapelle de procession	Classée	Située au 7557, route Marie-Victorin, cette chapelle construite en 1834 a été classée monument historique en 1965. Elle fut restaurée par la commission des monuments historiques.	Compte-tenu de son potentiel architectural et touristique, donner accès à l'intérieur de la chapelle en la convertissant en accueil touristique et/ou point de vente de produits artistiques et artisanaux.
Lotbinière	Église	Classée	Construction en 1818. Restaurée en 1952 et classée monument historique en 1965. Architecture remarquable	
Lotbinière	Moulin du Portage	Classé	Cet ancien moulin à farine construit en 1816 a connu des hauts et des bas avant de fermer au milieu du siècle. Il a été classé monument historique en 1964, puis il a été incendié en 1988. Les démarches de bénévoles ont permis sa reconstruction et sa réouverture en 1993 à titre de salle de spectacle régionale dont le rayonnement actuel s'étend jusqu'à Québec. Il est situé au cœur d'une presqu'île dessinée par le sinueux trajet de la rivière du Chêne.	Seul diffuseur reconnu par le ministère de la Culture et des Communications sur l'ensemble du territoire, le Moulin du Portage doit pouvoir s'assurer de l'appui financier de la région pour la poursuite de ses activités.
Lotbinière	Maison Bélanger	Classée	Située au 7661, route Marie-Victorin, cette maison de pierres date du 18e siècle et fut classée monument historique en 1977.	
Lotbinière	Maison Pagé	Classée	Située au 7482, route Marie-Victorin, cette maison de pierre comporte deux murs coupe-feu, élément emprunté à l'architecture urbaine. Elle fut construite en 1785 et fut classée monument historique en 1968.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Lotbinière	Maison Chavigny de la Chevrotière	Classée	Située au 7640, route Marie-Victorin, cette maison de pierres à trois étages a été construite en 1817 par le notaire Ambroise Chavigny et fut classée monument historique en 1960.	
Lotbinière	Moulin du Domaine	Classé	Ce moulin à farine construit sur les terres du Seigneur, près du Domaine, a été construit à la fin du 18e siècle et fut classé monument historique en 1964. Converti en résidence privée, il est situé au 7218 route Marie-Victorin.	
Lotbinière	Ensemble institutionnel		La place centrale au cœur du village est composée du Couvent (devenu HLM) et du presbytère qui forment l'ensemble institutionnel avec l'église et le cimetière qui comporte des stèles d'intérêt.	
Lotbinière	Charnier		L'ancien charnier de pierres situé dans la partie nord-est du cimetière de Lotbinière est un bel exemple de ce type de construction, qui plus est, il est bien conservé et son emplacement en haut de la falaise procure un point de vue impressionnant sur le fleuve.	
Lotbinière	Calvaire		Calvaire en bois protégé par un édicule aux lignes harmonieuses. Le calvaire du rang St-Eustache est un témoin des lieux de dévotion populaire. D'ailleurs des paroissiens s'y rassemblent encore au mois de mai pour prier. Il appartient à la municipalité.	Présente des similitude avec celui de Saint-Antoine de-Tilly.
Lotbinière	Maison Legendre		Située au 7582, Marie-Victorin, cette construction du colonel Legendre réalisée en 1818 a servi autrefois de petit collège.	
Lotbinière	Halte routière		Située sur la route 132, cette halte offre un point de vue impressionnant sur le fleuve Saint-Laurent.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Lotbinière	Site archéologique		Site préhistorique et historique euro-qubécois (CdEx-2). Le site présentant le plus grand potentiel et étant le mieux conservé se situe à Lotbinière (à 5 km à l'est de Lotbinière sur le lot 224 à 229). Le site Hamel (CdEX-2) n'a jamais fait l'objet de fouilles exhaustives bien qu'il se situe à proximité du Moulin du Domaine à la Pointe-Platon, berceau de l'histoire de notre région. Des sondages stratigraphiques relatent la présence de vestiges de différentes époques d'occupation, de l'historique (au début de la Nouvelle-France) allant jusqu'à l'Archaique (soit 6 000 à 3 000 ans avant aujourd'hui).	Demander la surveillance d'un archéologue advenant des travaux dans ce secteur.
Lotbinière	Les deux quais		La municipalité de Lotbinière dispose de deux quais accessibles par le chemin de la vieille église, du côté ouest du village. Le quai provincial desservait la traverse Lotbinière-Deschambault, et le quai municipal sert davantage à la navigation de plaisance. On y pratique encore la pêche.	Développer le potentiel récréo-touristique du site en facilitant la navigation de plaisance et principalement, compte-tenu du niveau d'eau, la pratique du kayak de mer qui est en forte popularité. Un centre de location pourrait même être prévu à cet effet avec des promoteurs locaux, ainsi qu'une halte avec tables de pique-nique.
Lotbinière	Sites des plaques commémoratives		Une plaque commémorative a été érigée à la chapelle, à la mémoire du poète Pamphile Lemay né en 1837 à Lotbinière, dans le rang St-Eustache. Ce poète a eu une grande importance dans la région car on a donné son nom à une route à St-Édouard ainsi qu'à la polyvalente de Sainte-Croix. Il s'est signalé comme poète et directeur de la bibliothèque du Parlement de Québec. Il mourut à Deschaillons. 2 autres plaques sont également d'importance, soit celles des familles Beaudet et Lemay dont Lotbinière est la souche pour toute l'Amérique du Nord.	
Lotbinière	Plaques commémoratives		Plaques commémoratives des familles Beaudet et Lemay, situées près de la halte, à l'est du village.	
Lotbinière	Four à pain		Un des rares exemples de four à pain traditionnel dans la région. Il est situé sur le terrain de la résidence de monsieur Benoît Desrochers, (7561 Marie-Victorin).	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Lotbinière	Rue principale		Lotbinière est membre de l'Association des plus beaux villages du Québec. Ses maisons de pierres, dont plusieurs sont classées par le ministère de la Culture et des Communications, témoignent de l'ancienneté du village. Plusieurs autres résidences témoignent de l'architecture traditionnelle québécoise.	Veiller, avec un plan d'intervention et d'intégration architectural, à ce que ne se reproduise pas la construction d'éléments dont l'architecture détonne avec la trame urbaine.
-------------------	----------------	--	---	--

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
N.D.S.C. D'Issoudun	Moulin à scie		Ce moulin à scie a été construit en 1885 dans le 6e rang et fut déménagé en 1910 au village, sur le site actuel. Il fonctionne encore aujourd'hui et est activé par la vapeur.	Permettre des visites du site et expliquer le mécanisme particulier utilisé.
N.D.S.C. D'Issoudun	Église		La première église fut construite en 1904 mais la foudre s'abattit sur elle le 4 août 1910. On reconstruit alors une autre église qui fut terminée en 1911.	
N.D.S.C. D'Issoudun	Croix de chemin		Croix de chemin qui porte des ornements particuliers: une hostie rayonnante et un calice.	
N.D.S.C. D'Issoudun	Croix		Située au centre du village, la croix commémore l'écrasement d'un DC-4 revenant d'Angleterre le 11 août 1957. Il s'écrasa entre les rangs 4 et 5, à la limite de Saint-Édouard, ne faisant aucun survivant parmi les 73 passagers et les 6 membres de l'équipage.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Saint-Agapit	Église et ensemble institutionnel		Au cœur même du village.	
Saint-Agapit	Ancienne gare		Site situé sur la rue de la Station et désaffecté par le Canadien National suite à l'abandon de la ligne du Grand tronc.	Bon potentiel historique et récréo-touristique, surtout depuis l'avènement de la route verte. L'idée évoquée il y a quelques années d'en faire une boutique de vente de produits régionaux devrait être développée, de concert avec le groupe Viagro.
Saint-Agapit	Musée des Passions (Saint-Agapit)		Ce centre d'exposition est localisé dans l'ancienne école primaire, au 1159, rue Principale. Seul centre d'exposition officiel de la région, ce nouvel équipement culturel devrait recevoir l'appui de l'ensemble des municipalités de la région afin d'assurer sa survie.	Il recèle un fort potentiel de développement pour un concept d'ateliers d'artistes locaux et régionaux et pourrait être reconnu comme Maison de la Culture dans la MRC.

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Sainte-Agathe	Pont couvert		Situé sur le chemin Gosford à proximité des chutes de la rivière Palmer. Ce pont de type "town" a été construit en 1928 et mesure 39.9 mètres.	
Sainte-Agathe	Parc des Chutes		Ce lieu naturel qui présente les chutes de la rivière Palmer est prisé pour la baignade. Un comité a permis son développement en parc récréo-touristique depuis quelques années.	
Sainte-Agathe	Église et presbytère		L'église actuelle est la quatrième à avoir été construite à Sainte-Agathe, les précédentes ayant été incendiées. Elle date de 1927 et crée avec le presbytère un ensemble institutionnel harmonieux.	
Sainte-Agathe	Croix de chemin		Croix de chemin en métal, aux multiples décorations.	
Sainte-Agathe	Croix de chemin		Croix de chemin en bois datant de 1954.	
Sainte-Agathe	Croix celtique		Croix celtique commémorative rendant hommage aux Irlandais établis dans cette paroisse. Érigée en octobre 1999 et bénie le 1er juillet 2000.	
Sainte-Agathe	Croix de chemin		Croix de chemin en bois, ornée d'une spirale multicolore à la croisée.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Saint-Antoine	Église	Classé	Construction en 1788 et classé monument historique en 1963. Tableaux, dorures et boiseries remarquables.	Trouver des mécanismes avec le Conseil de Fabrique pour faciliter l'accès à l'église pour les touristes.
Saint-Antoine	Presbytère	Cité	La municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly a cité cet immeuble et y a localisé ses bureaux.	
Saint-Antoine	Calvaire	Cité	Situé sur la route 132, à la limite municipale près de Saint-Nicolas. Construction en 1780. A été protégé par citation par la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly. Présente beaucoup de similitudes avec celui de Lotbinière.	
Saint-Antoine	Place centrale		L'intéressant pivotement des résidences ceinturant l'église crée une place centrale caractérisée par une belle architecture comportant tant des institutions, des commerces et du résidentiel.	Créer davantage d'événements autour de cette place publique centrale, voire officialiser celle-ci durant les saisons estivales en faisant un coin café artistique.
Saint-Antoine	Site archéologique		Les fonds (CdEv-1), Saint-Antoine-de-Tilly, caveau à légumes ou glacière dans la falaise sur le terrain d'un particulier.	
Saint-Antoine	Moulin Beaudet		Situé sur la route 132, dans les Fonds, en bordure de la rivière Bourret. Ce moulin à farine (et à carder?) construit entre 1700 et 1724. Le moulin a malheureusement été dépouillé de son mécanisme à la fin des années 1990, lequel a été acheté pour un moulin sur la Côte de Beaupré.	Le bâtiment témoigne toutefois de sa fonction et pourrait être reconverti en lieu artistique ou culturel.

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Saint-Antoine	Grange octogonale		Cette grange située sur la route 132 présente une architecture remarquable et un bon état de conservation. Cette structure octogonale particulière dans notre région permettait d'éviter les pertes d'espace et offrait une plus grande résistance aux vents. La croyance populaire voulait que le démon ne puisse se réfugier dans les coins.	Cette grange pourrait être le point central d'un circuit axé sur l'architecture agricole et qui présenterait différents styles de bâtiments, reliés à des productions différentes et des époques différentes, et ce, sur l'ensemble de notre territoire.
Saint-Antoine	Manoir de Tilly		Construction en 1786 par le Sieur Jean-Baptiste Noël, Seigneur de Tilly, capitaine de milice. D'architecture remarquable, construit en chêne et en noyer, cette demeure agrandie est devenue une auberge gastronomique avec centre de santé. Quatre générations de descendants Noël de Tilly vécurent au manoir et ce, jusqu'en 1893.	
Saint-Antoine	Maison Normand		Cet ancien magasin général, propriété de monsieur Normand, est situé au cœur du village et abrite maintenant un gîte du passant. Bien qu'ayant été incendié en 1893 (?) et reconstruit en 1894, il est l'évocation typique des anciens magasins généraux.	
Saint-Antoine	Maison Dionne		Cette demeure existait en 1823. Elle fut habitée par la fille du Sieur Jean-Baptiste Noël qui épousa un marchand, Charles-François Dionne. Cette maison de bois peinte en lanc est située sur un domaine remarquable, au () chemin de Tilly. Le parapet de la galerie est orné de fer forgé, témoin de l'architecture de la fin du XIXe siècle. Une dentelle de bois court sur la ligne du toit et autour des lucarnes.	
Saint-Antoine	Deux chapelles de procession	classées?	La municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly possède encore ses deux chapelles de procession datant de 1836 ou 1855(?), l'une à l'ouest du village et l'autre à l'est.	Permettre la visite occasionnelle des chapelles pour les résidants et les touristes, lors d'activités particulières.

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Saint-Antoine	Maison et atelier		Maison et boutique d'Odilon Lefebvre, artisan de bardeau de cèdre qui a exercé son métier dans la région. Située à l'entrée est du village, sa maison de style victorien a été construite en 1902 et recouverte de bardeaux. Le mur "est" de sa boutique est, quant à lui, complètement lambrissé des divers échantillons de bardeaux décoratifs qu'il fabriquait.	
Saint-Antoine	Grange avec silo de bois		Au 4190, route Marie-Victorin, on trouve une grange-étable dotée d'un composante devenue très rare, à savoir un silo de bois.	Élément intéressant à intégrer dans un éventuel circuit du patrimoine agricole régional.
Saint-Antoine	Les Fonds de Saint-Antoine et la halte-routière		Le secteur des Fonds de Saint-Antoine présente une belle concentration d'habitations traditionnelles situées entre la falaise et le fleuve. La halte-routière, située dans les Fonds de Saint-Antoine, propose une vue sur le fleuve Saint-Laurent ainsi qu'un accès sur les berges du Saint-Laurent.	
Saint-Antoine	Quai		Accessible par la rue de la promenade, ce quai est doté d'une rampe de lancement pour bateaux.	Comme dans le cas du quai de Lotbinière et Leclercville, il faudrait encourager l'accès au fleuve pour les activités de plein-air tel le kayak de mer.
Saint-Antoine	Cœur villageois		Ce village est membre de l'Association des plus beaux villages du Québec. Son homogénéité et son caractère résolument traditionnel y ont contribué.	Le plan d'intervention et d'intégration architectural de la municipalité est un outil précieux qui contribue à préserver le caractère du village.

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Saint-Apollinaire	Rue principale		Caractérisée par une forte densité de maison traditionnelles présentant encore des dentelles de bardeau, matériel très présent dans la région et dans cette municipalité.	Nouvelle partie du renouveau villageois.
Saint-Apollinaire	Moulin		Moulin construit en 1869 et situé en bordure de la rivière Bourret.	
Saint-Apollinaire	Boulangerie et pâtisserie		Dernière boulangerie de campagne qui fabrique des pains et du gâteau selon l'art de faire au début du siècle.	
Saint-Apollinaire	Église et presbytère			L'ensemble institutionnel de Saint-Apollinaire mériterait une citation afin de lui assurer un statut particulier. L'église, le presbytère et l'école située sur la rue principale, et qui sert déjà d'édifice à bureaux, forment un bel ensemble qu'il faut tenter de protéger.

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Sainte-Croix	Domaine Joly-De Lotbinière	Classé	C'est en 1851 que Pierre-Gustave fait construire à la Pointe-Platon la résidence d'été Maple House, laquelle correspond aux exigences architecturales et esthétiques du mouvement pittoresque alors en vogue. Année après années, derrière la maison, des dépendances vont venir s'ajouter. Le Domaine Joly est maintenant reconnu par Patrimoine Canada en tant que lieu historique d'importance nationale.	Assurer un soutien régional pour cet élément majeur de l'offre touristique régionale et intégrer le domaine dans un concept de visite seigneuriale.
Sainte-Croix	Maison Boisvert	Classée	Cette résidence familiale datant d'environ 1829 est située au 169 rang Saint-Eustache. Bâtie pour abriter la famille Boisvert, de prospères agriculteurs du "petit village", cette demeure a été classée monument historique en avril 1986.	
Sainte-Croix	Site archéologique		Pointe-au-Platon (CeEx-4), du côté est de la Pointe, des artefacts témoignent de la présence amérindienne préhistorique.	Demander la surveillance d'un archéologue advenant des travaux dans ce secteur.

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Sainte-Croix	Église		Construite entre 1910 et 1915, elle est en fait la 4e église de la paroisse et présente les allures d'une cathédrale. Elle est construite en pierres des champs provenant de Sainte-Croix et est ornée de pierres de taille venant de Saint-Marc-des-Carières. L'aménagement extérieur qui a été fait en 2000 contribue à enjoliver le site.	
Sainte-Croix	Ensemble institutionnel		Le cœur du village de Sainte-Croix présente quelques éléments bâtis de belle qualité, mentionnons le presbytère et le couvent des Ursulines, récemment converti en centre de services de garde. De plus, trois maisons anciennes de facture traditionnelle sont dignes de mentions à l'arrière du presbytère. La salle paroissiale, construite en 1947, donne également du caractère au centre institutionnel de Sainte-Croix.	Viser à conserver quelques éléments architecturaux représentatifs du développement historique de Sainte-Croix et de son ancienneté.
Sainte-Croix	Maison du notaire Pouliot		Cette résidence de pierres a été la résidence du notaire Pouliot. Elle vient d'être acquise par le fonderie Bibby qui en a fait ses bureaux administratifs.	Les récents travaux au bâtiment l'ont quelque peu défiguré, entre autres avec les ajouts (portiques, galeries modernes, revêtements) et la démolition de la laiterie de pierres, rare exemple du genre dans la région, ce qui a permis de faire un stationnement. Il faudrait porter une attention particulière dans cette municipalité dont le développement de ses entreprises au cœur même du village s'effectue au dépend de la trame urbaine qui se voit, par le fait même, dénaturée.
Sainte-Croix	Parc municipal		Le "parc détente" situé sur la rue de la Falaise offre un magnifique point de vue sur le fleuve Saint-Laurent.	
Sainte-Croix	Chute de la rue du Bateau		En empruntant cette rue qui donne un accès public au fleuve, on peut remarquer la présence d'une chute.	
Sainte-Croix	École d'agriculture		Ouverte le 15 juin 1953 et administrée alors par les Pères Maristes, cette école fut jusqu'à dernièrement la dernière du genre à exister au Québec. Elle abrita entre 1989 et 2002 le Centre agronomique de l'Université Laval. Passé depuis à un OSBL, on tente d'y établir un centre d'interprétation du patrimoine agricole.	Redonner une vocation publique à ce lieu de formation et d'éducation populaire de l'agriculture puisque l'agriculture est une des activités économiques majeures dans la région. La mission peut être modifiée dans l'avenir.

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Saint-Édouard	Église et ensemble institutionnel		Église construite en 1901, en bois, à cause du sol argileux. Le presbytère fut construit en 1910.	
Saint-Édouard	École de rang		Située dans le rang Saint-Charles est, cette coquette ancienne école de rang a déjà servi pour offrir des cours de danse.	Propriété privée? Pourrait servir de lieu culturel.
Saint-Édouard	Cimetière		D'intérêt pour ses croix de fer forgé.	
Saint-Édouard	cœur villageois		Présente une concentration de résidences aux caractéristiques architecturales intéressantes.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Saint-Flavien	Site de gaz naturel		Le sous-sol de Saint-Flavien recelle du gaz naturel et SOQUIP exploite ce site unique de gaz naturel au Québec dont la ressource est traitée dans une usine à Saint-Agapit et transportée par gazoduc.	
Saint-Flavien	Église et presbytère		Construite en 1880, de style roman. À noter ses sculptures en bois, sa voûte remarquable et quatres grandes œuvres peintes. Elle fut restaurée en 1925.	
Saint-Flavien	cimetière		Intéressant pour son calvaire en bois et en métal, ainsi que ses nombreuses stèles en pierre aux motifs variés.	
Saint-Flavien	Croix de chemin		Ornementation variée: cœurs, étoile, chaîne, cheval.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Saint-Gilles	Site archéologique		Rivière Beaurivage (CdEu-1) à Saint-Gilles (situé sur la rive sud de la rivière à environ 25 mètres à l'est de l'embouchure du ruisseau Bras Henri), ce petit site archéologique préhistorique témoigne, avec la découverte d'artefacts épars, de la présence amérindienne.	
Saint-Gilles	Église		Construite en 1882	
Saint-Gilles	Cimetière anglican		Cimetière instauré en 1830 et situé en face du chemin Gosford. Il desservait la population anglicane de la municipalité.	
Saint-Gilles	Trame villageoise		Saint-Gilles présente encore une trame villageoise intéressante avec les nombreuses maisons en bardeau de cèdre.	
Saint-Gilles	Croix de chemin		Le territoire de Saint-Gilles dispose de cinq croix de chemin présentant une ornementation intéressante.	
Saint-Gilles	Club de golf		Situé le long de la route 269 à pointe Saint-Gilles. Le chalet est construit en bordure de la rivière Beaurivage.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Saint-Janvier-de-Joly	Scène extérieure		Scène construite pour accueillir les spectacles du Festival rétro de Joly.	Peut-on envisager en faire un site pour du théâtre d'été?

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Saint-Narcisse	Église		Située sur la rue principale. Construction en 1880 et agrandissement en 1912.	
Saint-Narcisse	École de rang		École de rang avec un clocher, située dans le rang Saint-Michel.	
Saint-Narcisse	Boutique de forge		Boutique du forgeron Alexandre Gravel convertie en garage.	
Saint-Narcisse	Croix de chemin		Croix de chemin en métal ornée de multiples éléments : échelle, marteau, rouelle surmontée de quatre croix, titulus, niche vitrée.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Saint-Patrice	Cimetière méthodiste		Situé sur la route 269, près de la route qui conduit au village. Il est classé site historique depuis 1961.(? St-Sylvestre?) Il date de 1820.	
Saint-Patrice	Manoir Ross		Le premier manoir de Saint-Patrice (1842) devait être situé près de la rivière, peut-être à proximité du moulin actuel. Le manoir actuel, propriété actuelle de madame Nadeau, est situé dans le village. Il fut la résidence de madame Mary Clark Simpson Ross et fut construit en (on ne connaît pas la date exacte).	Effectuer une citation municipale.
Saint-Patrice	Site Parkhurst et le cimetière méthodiste		Au coin des routes 269 et de St-Patrice, se retrouve le lieu dit Parkhurst (modification du terme anglais Park Horses puisque c'était un relai pour les chevaux). S'y trouvait une église méthodiste en pierres des champs.Site du cimetière méthodiste.	Faire de ce lieu une porte d'accueil sur la 269 pour le sud du comté. S'en servir également comme lieu d'interprétation pour l'immigration irlandaise.
Saint-Patrice	cœur villageois		Les ponts, écluses, moulins présents au cœur du village témoignent de son implantation le long de la rivière Beaurivage. L'aménagement et l'architecture présentent plusieurs caractéristiques de l'environnement traditionnel.	
Saint-Patrice	Le Petit Lac		Situé dans le rang du Petit Lac, ce point d'eau présente un caractère naturel avec présence de sauvagines et de canneberges.	
Saint-Patrice	Moulin à scie et à farine?		Construit à l'entrée ouest du village, le long de la rivière Beaurivage ?	
Saint-Patrice	Halte routière		Située le long de la route 269, nommée le chemin Craig (chemin construit en 1810 par le gouverneur James Craig, et qui reliait Québec à Boston), cette halte routière offre un point de vue impressionnant sur les Appalaches et les plaines du Saint-Laurent à l'horizon. Par temps clair, on distingue les Laurentides. Des panneaux d'interprétation initient à l'histoire du peuplement de cette région.	
Saint-Patrice	Église et ensemble institutionnel			

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Saint-Sylvestre	Cimetière anglican		Situé sur la route 269, près de la municipalité de Saint-Patrice. Il date de 1840.	
Saint-Sylvestre	Pont couvert		Situé sur le rang Saint-André, ce pont de type "town" construit en 1927 enjambe la rivière Filcars. Il mesure 22,9 mètres.	
Saint-Sylvestre	Poste du radar		Ancienne base de radar de la Royale Canadian Air Force, construite entre 1951 et 1954. Elle fut en opération de 1953 à 1964 dans le but de protéger le pays contre une éventuelle invasion de la Russie lors de la guerre froide. Ce village complet comprenait un hôpital, une prison temporaire, un gymnase, une piscine, une église bi-confessionnelle ainsi qu'un théâtre.	Il serait pertinent de mettre en valeur ce site qui malheureusement se trouve dans un état avancé de détérioration. En ce lieu s'est déroulé une page d'histoire méconnue de l'ensemble de la population et une reconstitution des lieux, même sous forme de maquettes et de panneaux interprétatifs, serait très à propos, d'autant plus qu'il est situé sur un site montagneux qui offre un fort potentiel visuel.
Saint-Sylvestre	Mont Sainte-Marguerite		Ce mont constitue avec ses 678 mètres d'altitude (2225 pieds) la plus haute montagne de la région de Québec.	Avec à ses côtés, le mont Fermanagh, cette région possède un grand potentiel de développement d'activités de plein air. L'ouverture d'un centre de ski alpin avait été envisagée, puis délaissée, il y a quelques années par un comité local. Les récentes difficultés financières des petits centres de la région de Bellechasse nous laissent à penser que cette avenue est risquée. Par contre, une forte vogue de sport plein air et d'aventure est présentement en émergence au Québec. Les adeptes de la randonnée pédestre, du ski hors piste, de la raquette d'aventure sont en forte croissance. Ce mont pourrait adapter des sentiers en ce sens et offrir un village d'accueil sur le site.
Saint-Sylvestre	Croix de chemin		Croix de chemin ornée d'une épée, d'une échelle, d'un cœur et d'une petite niche vitrée contenant un Sacré-Cœur-de-Jésus.	

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Saint-Sylvestre	Rue principale		Pour sa trame architecturale homogène (maisons à brisis retroussés et à pignons sur rue) qui offre des percées visuelles intéressantes sur la vallée.	
Saint-Sylvestre	Croix de chemin		Croix de chemin en métal, aux extrémités treflées et au centre orné d'un cœur transpersé d'une flèche.	
Saint-Sylvestre	Église et ensemble institutionnel			

Sites d'intérêt local dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement

Municipalité	Nom de l'attrait	Statut	Commentaires	Recommandations
Val-Alain	Pont couvert		Le seul exemplaire des sept ponts couverts qui ont été construits dans cette municipalité. Situé dans le rang 1, surplombant la rivière du Chêne, ce pont de type "town" mesure 24,5 mètres. Il date de 1956 et remplace un autre pont construit en 1932.	
Val-Alain	Barrage		Situé sur la rivière Henri à proximité d'un ancien moulin, au cœur du village.	
Val-Alain	L'Ermitage?		Sur le bord de la rivière du Chêne, près du village de Val-Alain (en face de la gare). Il s'agissait du refuge pour la chasse et la pêche, ainsi que les vacances de la famille Joly de Lotbinière. Il a brûlé entre 1920 et 1930.?	Reconstruire, ou utiliser pour un concept plein-air "Sur les traces du Seigneur Joly de Lotbinière".
Val-Alain	Boutique de forge ?		Boutique du forgeron Ernest Després et son outillage.	
Val-Alain	Club de golf?			

8. Les réserves écologiques

Biodiversité

[Aires protégées](#)

[Biosécurité \(OGM\)](#)

[Cadre écologique de référence](#)

[Centre de données sur le patrimoine naturel](#)

[Espèces menacées ou vulnérables](#)

[Espèces aquatiques nuisibles](#)

[Stratégie québécoise sur la diversité biologique](#)

Réserve écologique de la Rivière-du-Moulin

Toute première du réseau, la réserve écologique de la Rivière-du-Moulin a été constituée en 1975. Située sur la rive sud du Saint-Laurent, à quelque 65 kilomètres à l'ouest de la ville de Québec, elle couvre une superficie de onze hectares, à l'intérieur des limites de la municipalité de Lotbinière.

Cette réserve écologique assure la protection d'une prucheraie à pin blanc, forêt ancienne et mature. Ce groupement est exceptionnel par sa rareté au Québec.

Le site de la réserve écologique occupe une terrasse d'à peine 20 mètres d'altitude, mise en place dans cette zone des basses-terres du Saint-Laurent lors du retrait des glaces, il y a quelque 12 000 ans. Les dépôts, généralement minces, sont principalement argileux et reposent sur des shales.

La réserve écologique représente un milieu essentiellement terrestre qui supporte, sur près de la moitié de la superficie du site, une prucheraie à pin blanc. Ce groupement végétal est dominé par la pruche; le pin blanc s'y associe, de même que le bouleau jaune, parfois même avec une égale importance. Jadis fréquente dans la région des basses-terres du Saint-Laurent, cette association végétale a considérablement régressé par suite de l'exploitation forestière et agricole au point que cette forêt protégée constitue le seul échantillon connu d'une telle qualité.



La toute première du réseau : la réserve écologique de la Rivière-du-Moulin

À la faveur de sols tantôt à texture plus légère -- et donc mieux drainés -- ou tantôt plus lourde, la fraction restante de la réserve écologique est colonisée par

la pinède blanche à chêne rouge d'une part, ou par des groupements de faible étendue tels que l'ormie à frêne noir ou des broussailles de sumac vinaigrier.

La réserve écologique de la Rivière-du-Moulin permet enfin, en plus de conserver intégralement la prucheraie et la pinède blanche à chêne rouge, de suivre le dynamisme des groupements végétaux parvenus à divers stades évolutifs.



Dernière mise à jour : 2003-10-28

| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)

Biodiversité

[Aires protégées](#)

[Biosécurité \(OGM\)](#)

[Cadre écologique de référence](#)

[Centre de données sur le patrimoine naturel](#)

[Espèces menacées ou vulnérables](#)

[Espèces aquatiques nuisibles](#)

[Stratégie québécoise sur la diversité biologique](#)

Réserve écologique Lionel-Cinq-Mars

Située à quelque 50 kilomètres au sud-ouest de la ville de Québec, la réserve écologique Lionel-Cinq-Mars occupe une superficie de 440 hectares, en bordure nord de la rivière Huron. Elle est située dans les municipalités de Saint-Édouard et de Sainte-Emmélie (municipalité régionale de comté de Lotbinière).

La réserve écologique Lionel-Cinq-Mars assure la protection d'écosystèmes représentatifs de la région de Québec, laquelle appartient au domaine de l'érablière à tilleul et de l'érablière à bouleau jaune.

Situé à la frontière entre les Appalaches et les basses-terres du Saint-Laurent, le site est géologiquement touché par plusieurs formations. Shales, calcaires, dolomies, grès et ardoises en constituent les roches. Sables et argiles ont recouvert les tills au retrait de la mer de Champlain, après lequel les cours d'eau sculptèrent des vallées et mirent en place des terrasses alluviales. Les podzols et les sols organiques sont les principaux sols de la réserve écologique.

L'association végétale dominant le site de la réserve écologique est l'érablière sucrière à tilleul américain et frêne blanc, qui constitue le groupement stable de la région. Mentionnons, en outre, l'érablière à bouleau jaune, l'érablière rouge à érable à sucre, la sapinière baumière à érable rouge, groupement relativement stable marquant la transition entre la sapinière à thuya et les érablières, la sapinière à thuya occidental et la frênaie noire à orme d'Amérique.

Signalons, en ce qui a trait à la flore de la réserve écologique, la présence d'une plante désignée vulnérable: l'ail des bois.

Par ailleurs, on peut y rencontrer les espèces fauniques suivantes: l'orignal, l'ours, le cerf de Virginie, le renard, le porc-épic, le lièvre et la gélinotte huppée.

Cette réserve écologique est nommée en l'honneur de Lionel Cinq-Mars (1919-1973) pour sa contribution à la botanique. En 1962, il devint professeur agrégé à la Faculté d'agriculture de l'Université Laval; il s'activa dès lors à l'organisation d'un herbier qui devint, en 1968, l'Herbier Louis-Marie. Il publia de nombreux articles scientifiques tout au long de sa carrière et fonda deux revues (*Ludoviciana* et *Provancheria*) dont il fut éditeur et administrateur.



Biodiversité

Aires protégées

Biosécurité (OGM)

Cadre écologique de référence

Centre de données sur le patrimoine naturel

Espèces menacées ou vulnérables

Espèces aquatiques nuisibles

Stratégie québécoise sur la diversité biologique

Réserve écologique de Pointe-Platon

Située à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, la réserve écologique de Pointe-Platon occupe une superficie de 60 hectares dans les limites de la municipalité de Sainte-Croix (municipalité régionale de comté de Lotbinière).

Cette réserve écologique assure la protection de communautés naturelles représentatives des milieux humides de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent, région de Québec, lequel est soumis au jeu des marées.



Herbier aquatique à vallisnérie d'Amérique occupant la zone inondée en permanence du Saint-Laurent. En arrière-plan, un cordon rocheux marque la limite des basses marées.

Le site appartient à la région des basses-terres du Saint-Laurent; il est constitué de deux terrasses séparées par une falaise relativement abrupte. La terrasse inférieure présente des buttes, entre lesquelles on trouve des zones humides; elle comprend également la zone intertidale. Le substrat rocheux est formé de shales gris foncés, laminés et micacés. À la suite du retrait des glaciers, il y a quelque 12 000 ans, des sols argileux ont recouvert la terrasse supérieure ainsi que la partie maintenant exondée de la terrasse inférieure. La portion restante de la terrasse inférieure, quant à elle, a été recouverte de sols alluvionnaires, de déposition récente et donc, peu différenciés.

Les groupements végétaux du site s'organisent en séquences dépendant largement de la présence des marées (terrasse inférieure), de la profondeur et de la nature du substrat (falaise et terrasse supérieure). Un important marais à scirpe américain occupe les sols minces de la terrasse inférieure où la roche-mère affleure souvent, particulièrement dans la portion ouest de la réserve écologique. Frênaies rouges, saulaies et aulnaies rugueuses se partagent le reste de l'espace,

en sols argileux ou limoneux, dans les parties concaves des anciennes rides de plage. Des peupleraies deltoïdes et baumières en occupent, quant à elles, les parties convexes, sableuses et donc mieux drainées.

L'érablière sucrière colonise la falaise séparant les deux terrasses du site. Elle se développe sur brunisol modérément drainé. Enfin, une jeune peupleraie à grandes dents occupe la terrasse supérieure de la réserve écologique, laquelle a été touchée par des coupes forestières. La présence importante de l'érable à sucre, dans la strate arbustive du peuplement, permet cependant d'en prévoir l'avenir.

À ce jour, 43 plantes vasculaires ont été recensées dans la zone intertidale de la Pointe-Platon. Parmi ces espèces, 8 sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et 4 de ces dernières occupent le site de la réserve écologique: l'isoète de Tuckerman, la lindernie litigieuse variété estuarienne, la zizanie à fleurs blanches variété naine et la cicutaire maculée variété de Victorin.

La faune de la réserve écologique est assez peu connue actuellement. Notons de fortes concentrations de sauvagine fréquentant les marais à l'automne et au printemps, la présence du grand héron et de nombreux oiseaux de rivage et, enfin, la présence du cerf de Virginie et de l'original.

Pour d'autres photos de la réserve de Pointe-Platon, [cliquer ici](#).



Dernière mise à jour : 2003-10-28

| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)

Biodiversité

[Aires protégées](#)

[Biosécurité \(OGM\)](#)

[Cadre écologique de référence](#)

[Centre de données sur le patrimoine naturel](#)

[Espèces menacées ou vulnérables](#)

[Espèces aquatiques nuisibles](#)

[Stratégie québécoise sur la diversité biologique](#)

Réserve écologique de Pointe-Platon

La réserve écologique de Pointe-Platon assure la protection d'un des derniers témoins de la végétation naturelle de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent, soit 60 hectares de milieux principalement humides.

Vue aérienne de la réserve écologique de Pointe-Platon.
Photo : Alain Gouge, consultant, 1997



Vue de la partie supérieure du littoral et de la rive occupée par un marécage.

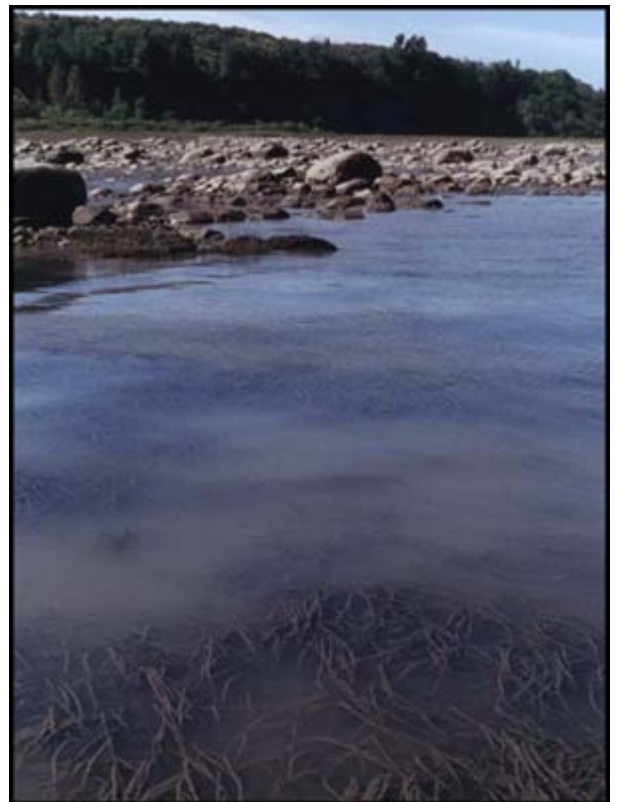
On y trouve divers groupements végétaux dont celui dominé par le saule rigide et l'aulne, par le saule fragile, par le peuplier deltoïde (sur les cordons sableux), par le myrique baumier et par le frêne rouge. L'érablière sucrière à tilleul américain termine la séquence altitudinale et occupe le milieu terrestre. *Photo : Alain Gouge,*



consultant, 1997

Un important marais dominé par le scirpe américain et la spartine pectinée occupe la zone de la terrasse inférieure soumise au jeu des marées.

Photo : Rosaire Jean, MEF\DCPE, 1996.



L'érablière sucrière à tilleul



américain (ici avec le gingembre sauvage en sous-bois) occupe les dépôts récents, bien drainés de la falaise. Elle représente le groupement climacique des milieux terrestres de la région.

Photo : Joël Bonin, pour le MEF\DCPE, 1996.

La gentianopsis de Victorin est une espèce endémique (on ne la retrouve nulle part ailleurs au monde) de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent. Sa fleur présente la particularité de se refermer en fin d'après-midi et de demeurer fermée par temps sombre.

Photo : Gildo Lavoie, MEF\DCPE.



La vergerette de Philadelphie, sous-espèce de Provancher, une espèce extrêmement rare au



Québec, n'est connue que dans cinq stations de l'estuaire fluvial. Cette petite plante herbacée croît dans quelques anfractuosités du littoral (submergé aux hautes marées), près de la limite ouest de la réserve écologique de Pointe-Platon.

Photo : Francis Boudreau, MEF\DCPE.

Neuf espèces d'amphibiens ont été recensées dans la réserve écologique de Pointe-Platon, dont six espèces de salamandres. Parmi ces dernières, la salamandre sombre est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

Photo : Joël Bonin, pour le MEF\DCPE, 1992.



9. Les tourbières

Inventaire des tourbières des Basses-Terres du Saint-Laurent (21L/06)

Pierre Buteau

MB 99-31



2000

Québec 
Ministère des
Ressources naturelles

DOCUMENT PUBLIÉ PAR GÉOLOGIE QUÉBEC



Direction

Alain Simard p.i.

Service des minéraux industriels et de l'aide à l'exploration

Patrick Rissmann

accepté pour publication le 00/02/09

Lecture critique

Henri-Louis Jacob

Édition

Jean-Pierre Lalonde

NOTE

Ce document est une reproduction fidèle du manuscrit soumis par l'auteur sauf pour une vérification et une mise en page sommaire destinées à assurer une qualité convenable de reproduction. Le manuscrit a cependant fait l'objet d'une lecture critique et de commentaires à l'auteur avant la remise de la version finale au ministère.

RÉSUMÉ

Le présent document fait état des résultats de travaux d'inventaire de dix-huit dépôts de tourbe du feuillet SNRC 21L/06.

Ces travaux sont principalement utiles aux différents intervenants intéressés à la mise en valeur, à la production et à l'utilisation de la ressource tourbe, de même que les M.R.C., les groupes et les sociétés engagés dans la gestion du territoire et les intervenants socio-économiques.

Ces résultats sont présentés sous forme de fiches dont le contenu se divise de la façon suivante :

- a) Localisation géographique, cadastrale et topographique.
- b) Carte de localisation des sites d'échantillonnage (1 :20 000).
- c) Description des unités morphologiques, estimation des volumes de tourbe et stratification du dépôt.
- d) Propriétés physico-chimiques des différents matériaux organiques.

La codification des dépôts et leur distribution à une échelle plus régionale font référence au document :

BUTEAU, P., 1989 – Atlas des tourbières du Québec méridional.
Ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec; DV 89-02, 304 pages.

Les dépôts de tourbe décrits dans le présent document sont localisés dans le quart nord-ouest de la feuille 21L-0101 de l'Atlas.

La nomenclature utilisée au regard de la description des principales unités morphologiques fait référence au document :

BUTEAU, P. – DIGNARD, N. – GRONDIN, P., 1994 – Système de classification des milieux humides du Québec. Ministère des Ressources naturelles, Québec; MB 94-01, 25 pages.

SAINT-GILLES

MRC : Lotbinière	Municipalité : Saint-Gilles
Index MRN n° : 375 017	Centre urbain le plus rapproché : Québec (35 km)

Canton – Seigneurie Saint-Gilles-de-Beaurivage	Rang : Concession du chemin Gosford, nord	Lot(s) : 234
--	--	----------------------------

Coordonnées du centre du dépôt :		
Longitude : 71°26'00"	Latitude : 46°29'00"	Altitude (m) : 142
Feuillet(s) SNRC 1 :50 000 : 21L/06	Photo(s) aérienne(s) : Q 66142, 169-170-171	

Superficies (ha) :			
Totale : 144	Sol minéral : 0	Plans d'eau : 0	Tourbe : 144
Profondeurs (m) :		Substratum :	
Maximale : 3,95	Moyenne : 2,20	Sable; sable argileux	

SAINT-GILLES

DÉPÔT N° : 375 017

DESCRIPTION DES UNITÉS MORPHOLOGIQUES :

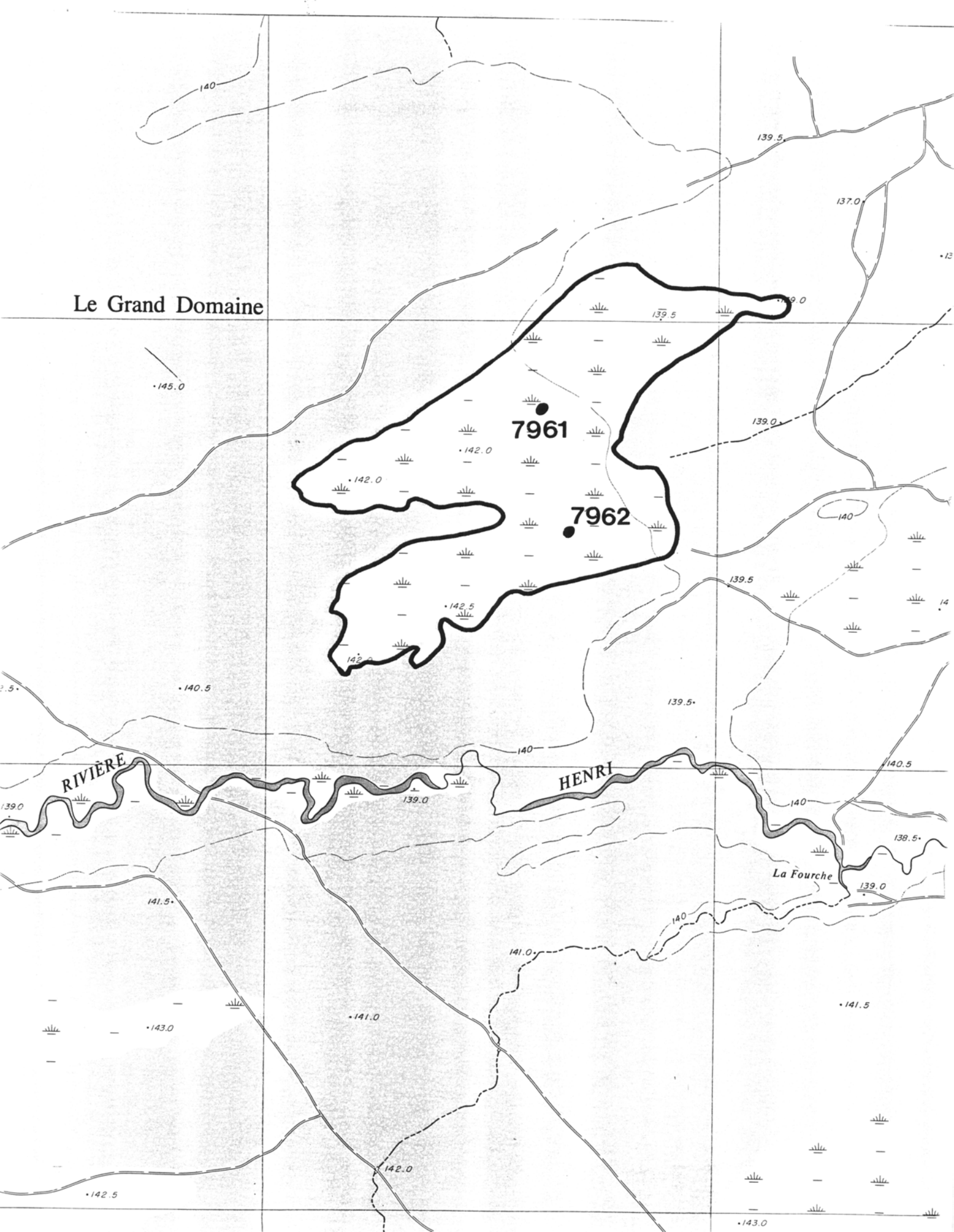
Unité	Habitat	Description	% Surface totale	Dépôt de tourbe sous-jacent	
				Constituants observables	Von Post
A	Marécage de ruissellement, arboré	Pessière noire à sphaignes et <i>N. mucronatus</i>	60	Sphaignes, herbacées (lign.)	Humique
B	Fen uniforme, herbacé	Herbaciaie à sphaignes et cypéracées	40	Sphaignes, herbacées (lign., hypnacées)	Mésique sur humique

VOLUMES DE TOURBE :

Fibrique (H1-4) X 10 ⁶ M ³	Mésique (H5-6) X 10 ⁶ M ³	Humique (H7-10) X 10 ⁶ M ³	TOTAL X 10 ⁶ M ³
0	0,7	2,4	3,1

STRATIFICATION :

Station	Strate	Type	Puissance (cm)	Von Post
7961	a	Sph., herb. (lign.)	30-395	7 (Massif, modéré)
7962	a	Sph., herb.	30-110	5 (Enchevêtré, faible)
	b	Herb. (sph., lign., hypn.)	110-205	7 (Massif, faible)



Le Grand Domaine

7961

7962

RIVIÈRE

HENRI

La Fourche

SAINT-GILLES

DÉPÔT N° : 375 017

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Échantillon	Cendres (%)	S Total (%)	N Total (%)	Cires et graisses (%)	H ⁺ éch. (m. éq./ 100 g)	Bases échangeables (ppm)				Rétention d'eau (ml/g)
						Na	K	Ca	Mg	
7961-A	1,07	0,14	0,54	1,36	97	54	42	150	107	0,76
7962-A	1,65	0,61	1,29	1,38	121	59	44	222	64	0,92
7962-B	1,18	0,42	1,17	2,06	31	261	32	346	109	0,80

L'EMBARRAS

MRC : Lotbinière	Municipalité : Saint-Gilles
Index MRN n° : 375 019	Centre urbain le plus rapproché : Québec (45 km)

Canton – Seigneurie Saint-Gilles-de-Beaurivage Saint-Gilles-de-Beaurivage	Rang : Concession du chemin Gosford, nord Concession l'Embarras, Ouest	Lot(s) : 234 196-197
--	---	---

Coordonnées du centre du dépôt :		
Longitude : 71°23'00"	Latitude : 46°28'00"	Altitude (m) : 140
Feuillet(s) SNRC 1 :50 000 : 21L/06	Photo(s) aérienne(s) : Q 66142, 169-170-171	

Superficies (ha) :			
Totale : 176	Sol minéral : 4	Plans d'eau : 2	Tourbe : 170
Profondeurs (m) : Maximale : 3,45 Moyenne : 2,1		Substratum : Sable; sable argileux	

L'EMBARRAS

DÉPÔT N° : 375 019

DESCRIPTION DES UNITÉS MORPHOLOGIQUES :

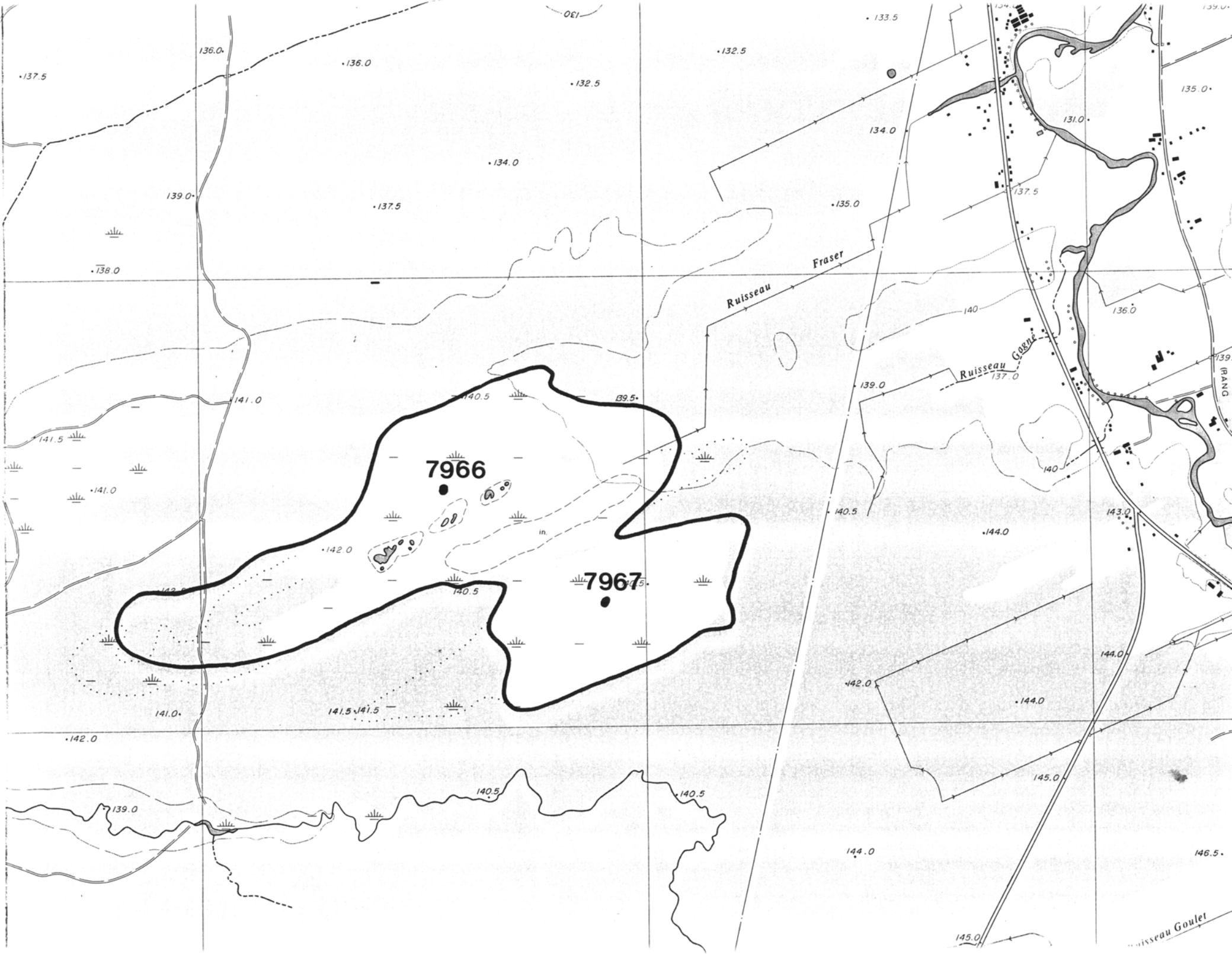
Unité	Habitat	Description	% Surface totale	Dépôt de tourbe sous-jacent	
				Constituants observables	Von Post
A	Marécage de ruissellement, arboré	Pessière noire à sphaignes et <i>N. mucronatus</i>	50	Sphaignes, herbacées (hypnacées)	Humique
B	Fen uniforme, herbacé	Herbaçaie à sphaignes et cypéracées	50	Sphaignes, herbacées	Mésique sur humique

VOLUMES DE TOURBE :

Fibrique (H1-4) X 10 ⁶ M ³	Mésique (H5-6) X 10 ⁶ M ³	Humique (H7-10) X 10 ⁶ M ³	TOTAL X 10 ⁶ M ³
0,2	0,8	2,6	3,6

STRATIFICATION :

Station	Strate	Type	Puissance (cm)	Von Post
7966	a	Sph., herb.	30-310	7 (Massif, faible)
	b	Herb. (hypn.)	310-345	4 (Enchevêtré, fort)
7967	a	Sph., herb.	30-130	5 (Fibreux, modéré)
	b	Herb., hypn. (sph.)	130-190	7 (Massif, faible)



L'EMBARRAS

DÉPÔT N° : 375 019

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Échantillon	Cendres (%)	S Total (%)	N Total (%)	Cires et graisses (%)	H ⁺ éch. (m. éq./ 100 g)	Bases échangeables (ppm)				Rétention d'eau (Ml/g)
						Na	K	Ca	Mg	
7966-A	2,71	0,37	1,87	1,09	85	48	28	291	91	0,81
7966-B	3,17	0,51	1,44	0,93	47	32	35	1 540	112	1,24
7967-A	2,56	0,41	1,26	1,27	81	52	41	312	76	0,91
7967-B	2,44	0,39	1,51	1,64	92	44	34	1 760	117	0,69

DOSQUET

MRC : Lotbinière	Municipalités : Sainte-Agathe Saint-Octave-de-Dosquet
Index MRN n° : 375 024	Centre urbain le plus rapproché : Québec (48 km)

Canton – Seigneurie Sainte-Croix	Rang : Saint-Joseph, Sud-Ouest du chemin central	Lot(s) : 34 à 41 472, 473
--	--	--

Coordonnées du centre du dépôt :		
Longitude : 71°30'20"	Latitude : 46°26'50"	Altitude (m) : 142
Feuillet(s) SNRC 1 :50 000 : 21L/06	Photo(s) aérienne(s) : Q 66142, 169-170-171	

Superficies (ha) :			
Totale : 247	Sol minéral : 0	Plans d'eau : 4	Tourbe : 243
Profondeurs (m) :		Substratum :	
Maximale : 6,10	Moyenne : 4,55	Limon argileux; sable	

DOSQUET

DÉPÔT N° : 375 024

DESCRIPTION DES UNITÉS MORPHOLOGIQUES :

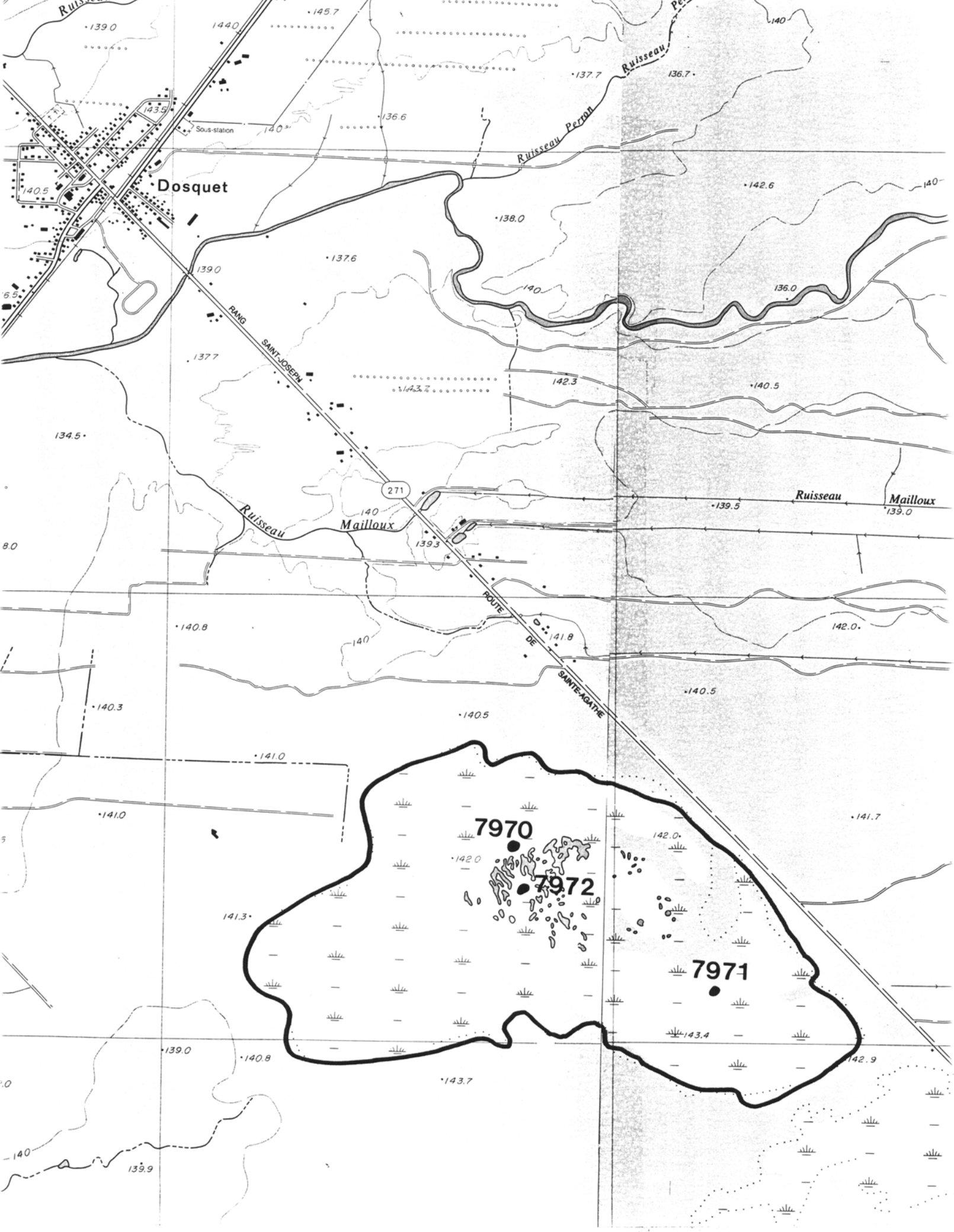
Unité	Habitat	Description	% Surface totale	Dépôt de tourbe sous-jacent	
				Constituants observables	Von Post
A	Bog à mares	Pessière noire arbustive à sphaignes et éricacées	25	Sphaignes, herbacées (lign.)	Fibrique sur mésique (et humique)
B	Bog tacheté, herbacé et arbustif	Pessière noire arbustive à sphaignes, éricacées et cypéracées	40	Sphaignes, herbacées (hypnacées, lign.)	Mésique sur humique
C	Bog uniforme, arbustif	Arbustaie à sphaignes et éricacées	35	Sphaignes, herbacées, lign.	Mésique sur humique

VOLUMES DE TOURBE :

Fibrique (H1-4) X 10 ⁶ M ³	Mésique (H5-6) X 10 ⁶ M ³	Humique (H7-10) X 10 ⁶ M ³	TOTAL X 10 ⁶ M ³
3,1	2,9	5,0	11,0

STRATIFICATION :

Station	Strate	Type	Puissance (cm)	Von Post
7970	a	Sph., herb.	30-310	4 (Fibreux, fort)
	b	Sph., herb. (lign.)	310-550	6 (Enchevêtré, faible)
	c	Sph., herb. (lign.)	550-610	7 (Massif, faible)
7971	a	Sph., herb.	30-60	5 (Fibreux, modéré)
	b	Herb., hypn. (lign.)	60-220	7 (Massif, faible)
7972	a	Sph., herb., lign.	30-80	5 (Fibreux, modéré)
	b	Sph., herb., lign.	80-330	7 (Massif, faible)



DOSQUET

DÉPÔT N° : 375 024

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Échantillon	Cendres (%)	S Total (%)	N Total (%)	Cires et graisses (%)	H ⁺ éch. (m. équ./ 100 g)	Bases échangeables (ppm)				Rétention d'eau (ml/g)
						Na	K	Ca	Mg	
7970-A	0,76	0,38	0,80	1,21	99	22	21	448	139	2,31
7970-B	1,12	0,48	1,26	1,26	110	24	42	670	71	1,27
7970-C	1,09	0,40	1,64	1,62	97	44	46	1 260	117	0,92
7971-A	1,36	0,36	1,16	1,48	99	49	27	660	52	1,12
7971-B	1,64	0,50	0,90	2,02	119	56	41	877	112	0,90
7972-A	1,28	0,41	1,21	1,75	82	52	29	464	42	1,41
7972-B	1,45	0,50	1,12	1,92	142	82	32	656	114	0,75

GOSFORD

MRC : Lotbinière	Municipalités : Sainte-Agathe, Saint-Gilles et Saint-Octave-de-Dosquet
Index MRN n° : 375 025	Centre urbain le plus rapproché : Québec (52 km)

Canton – Seigneurie Sainte-Croix Sainte-Croix Sainte-Croix	Rang : Concession St-Joseph, nord-est du chemin central (Saint-Octave) Concession du chemin Gosford, nord Concession St-Joseph nord-est du chemin central (Sainte-Agathe)	Lot(s) : 367 234 1, 2, et 43 à 46
--	--	---

Coordonnées du centre du dépôt :		
Longitude : 71°27'00"	Latitude : 46°26'00"	Altitude (m) : 146
Feuillelet(s) SNRC 1 :50 000 : 21L/06	Photo(s) aérienne(s) : Q 66142, 169-170-171	

Superficies (ha) :			
Totale : 211	Sol minéral : 4	Plans d'eau : 0	Tourbe : 207
Profondeurs (m) : Maximale : 1,20 Moyenne : 0,90		Substratum : Sable	

GOSFORD

DÉPÔT N° : 375 025

DESCRIPTION DES UNITÉS MORPHOLOGIQUES :

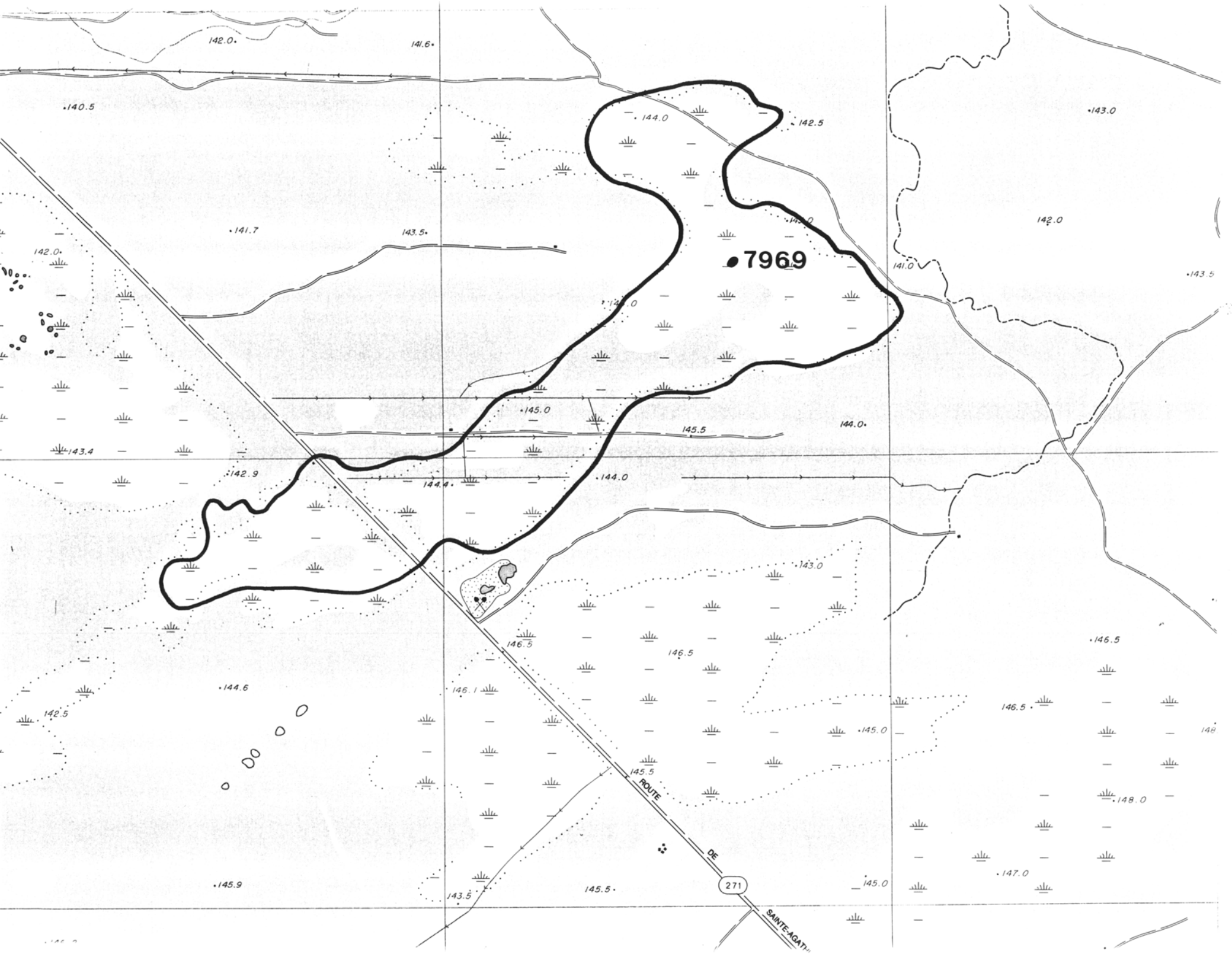
Unité	Habitat	Description	% Surface totale	Dépôt de tourbe sous-jacent	
				Constituants observables	Von Post
A	Bog uniforme, arbustif	Arbustaie à sphaignes et éricacées	70	Sphaignes (herbacées, lign.)	Mésique sur humique
B	Marécage de ruissellement, arboré	Pessière noire à sphaignes et <i>N. mucronatus</i>	30	Sphaignes, herbacées	Humique

VOLUMES DE TOURBE :

Fibrique (H1-4) X 10 ⁶ M ³	Mésique (H5-6) X 10 ⁶ M ³	Humique (H7-10) X 10 ⁶ M ³	TOTAL X 10 ⁶ M ³
0	0,8	1,1	1,9

STRATIFICATION :

Station	Strate	Type	Puissance (cm)	Von Post
7969	a	Sph.	30-60	6 (Fibreux, faible)
	b	Sph., herb., lign.	60-120	8 (Massif, modéré)



DOSQUET

DÉPÔT N° : 375 025

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

[illegible]

SAINTE-AGATHE

MRC : Lotbinière	Municipalité : Sainte-Agathe
Index MRN n° : 375 029	Centre urbain le plus rapproché : Québec (53 km)

Canton – Seigneurie Sainte-Croix Sainte-Croix Sainte-Croix	Rang : Concession St-Joseph, nord-est du chemin central Concession St-Georges Concession St-Joseph, Sud-Ouest du chemin central	Lot(s) : 13 à 19 56 à 58 47 à 55
--	---	--

Coordonnées du centre du dépôt :		
Longitude : 71°27'00"	Latitude : 46°25'10"	Altitude (m) : 147
Feuillet(s) SNRC 1 :50 000 : 21L/06	Photo(s) aérienne(s) : Q 66142, 169-170-171	

Superficies (ha) :			
Totale : 176	Sol minéral : 0	Plans d'eau : 0	Tourbe : 176
Profondeurs (m) : Maximale : 4,90 Moyenne : 3,65		Substratum : Sable	

SAINTE-AGATHE

DÉPÔT N° : 375 029

DESCRIPTION DES UNITÉS MORPHOLOGIQUES :

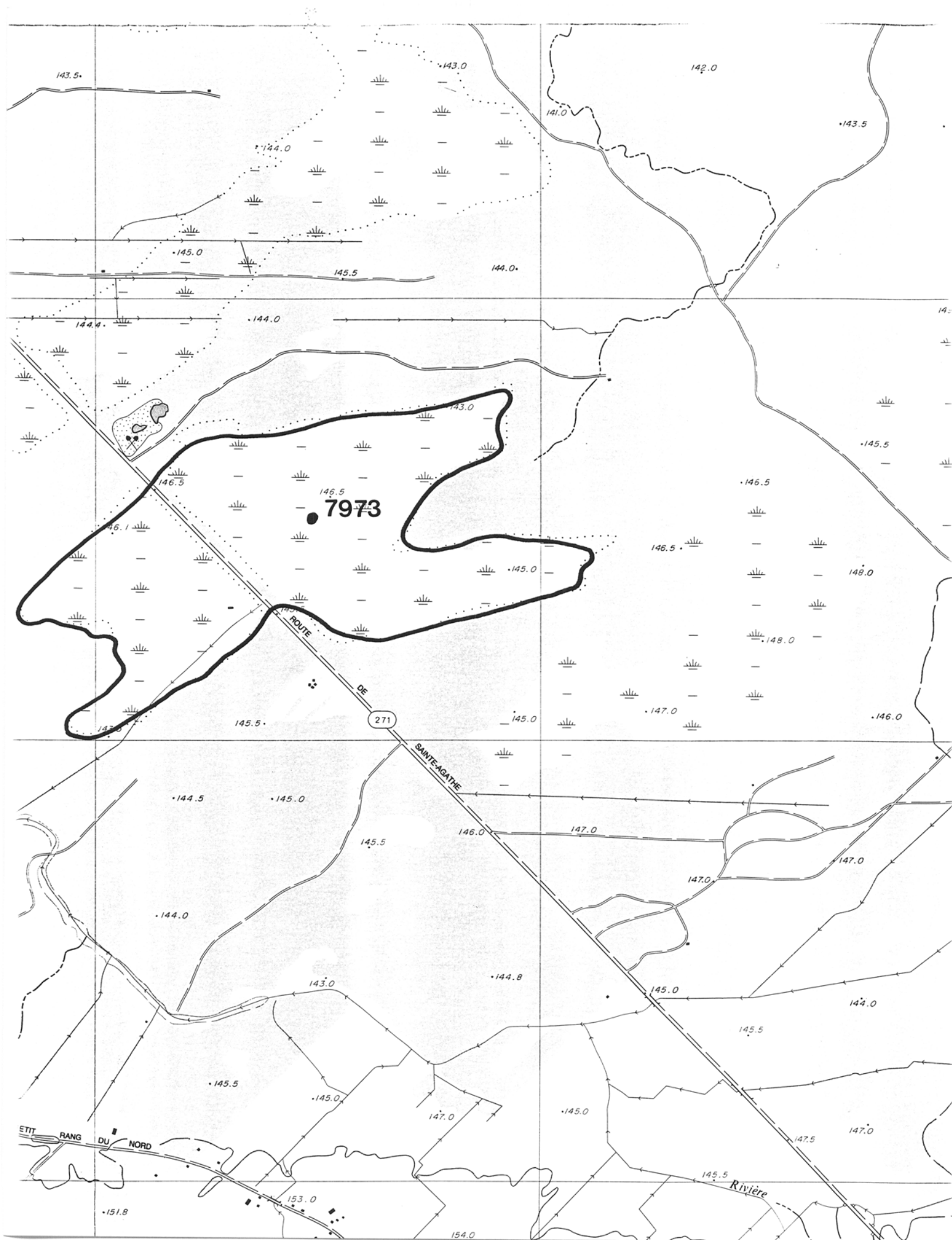
Unité	Habitat	Description	% Surface totale	Dépôt de tourbe sous-jacent	
				Constituants observables	Von Post
A	Bog arbustif uniforme,	Arbustaie à sphaignes et éricacées	90	Sphaignes (herbacées, hypnacées)	Fibrique sur mésique et humique
B	Fen herbacé uniforme,	Herbaciaie à sphaignes et cypéracées	10	Sphaignes, herbacées	Mésique sur humique

VOLUMES DE TOURBE :

Fibrique (H1-4) X 10 ⁶ M ³	Mésique (H5-6) X 10 ⁶ M ³	Humique (H7-10) X 10 ⁶ M ³	TOTAL X 10 ⁶ M ³
2,0	1,8	2,6	6,4

STRATIFICATION :

Station	Strate	Type	Puissance (cm)	Von Post
7973	a	Sph.	30-60	4 (Fibreux, modéré)
	b	Sph., herb.	60-180	3 (Fibreux, fort)
	c	Sph., herb.	180-305	6 (Fibreux, faible)
	d	Herb., hypn.	305-490	7 (Massif, faible)



SAINTE-AGATHE

DÉPÔT N° : 375 029

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Échantillon	Cendres (%)	S Total (%)	N Total (%)	Cires et graisses (%)	H ⁺ éch. (m. éq./ 100 g)	Bases échangeables (ppm)				Rétention d'eau (ml/g)
						Na	K	Ca	Mg	
7973-A	0,41	0,39	0,68	1,07	69	13	21	320	119	2,44
7973-B	0,27	0,47	1,02	0,90	82	25	24	468	68	2,57
7973-C	1,41	0,34	1,36	1,46	107	36	51	260	127	1,23
7973-D	1,22	0,19	1,62	1,24	131	44	57	966	228	0,96

SEIGNEURIE SAINT-GILLES

MRC : Lotbinière	Municipalités : Saint-Gilles, Sainte-Agathe
Index MRN n° : 375 030	Centre urbain le plus rapproché : Québec (32 km)

Canton – Seigneurie Saint-Gilles-de-Beaurivage Saint-Gilles-de-Beaurivage	Rang : Concession du Chemin Gosford Nord (Sainte-Agathe) Concession du Chemin Gosford Nord (Saint-Gilles)	Lot(s) : 303 à 307 234
--	--	---

Coordonnées du centre du dépôt : Longitude : 71°24'50" Latitude : 46°25'30" Altitude (m) : 149		
Feuillet(s) SNRC 1 :50 000 : 21L/06	Photo(s) aérienne(s) : Q 66145, 67-68-69	

Superficies (ha) : Totale : 136 Sol minéral : 2 Plans d'eau : 0 Tourbe : 134			
Profondeurs (m) : Maximale : 6,10 Moyenne : 4,25		Substratum : Sable	

SEIGNEURIE SAINT-GILLES

DÉPÔT N° : 375 030

DESCRIPTION DES UNITÉS MORPHOLOGIQUES :

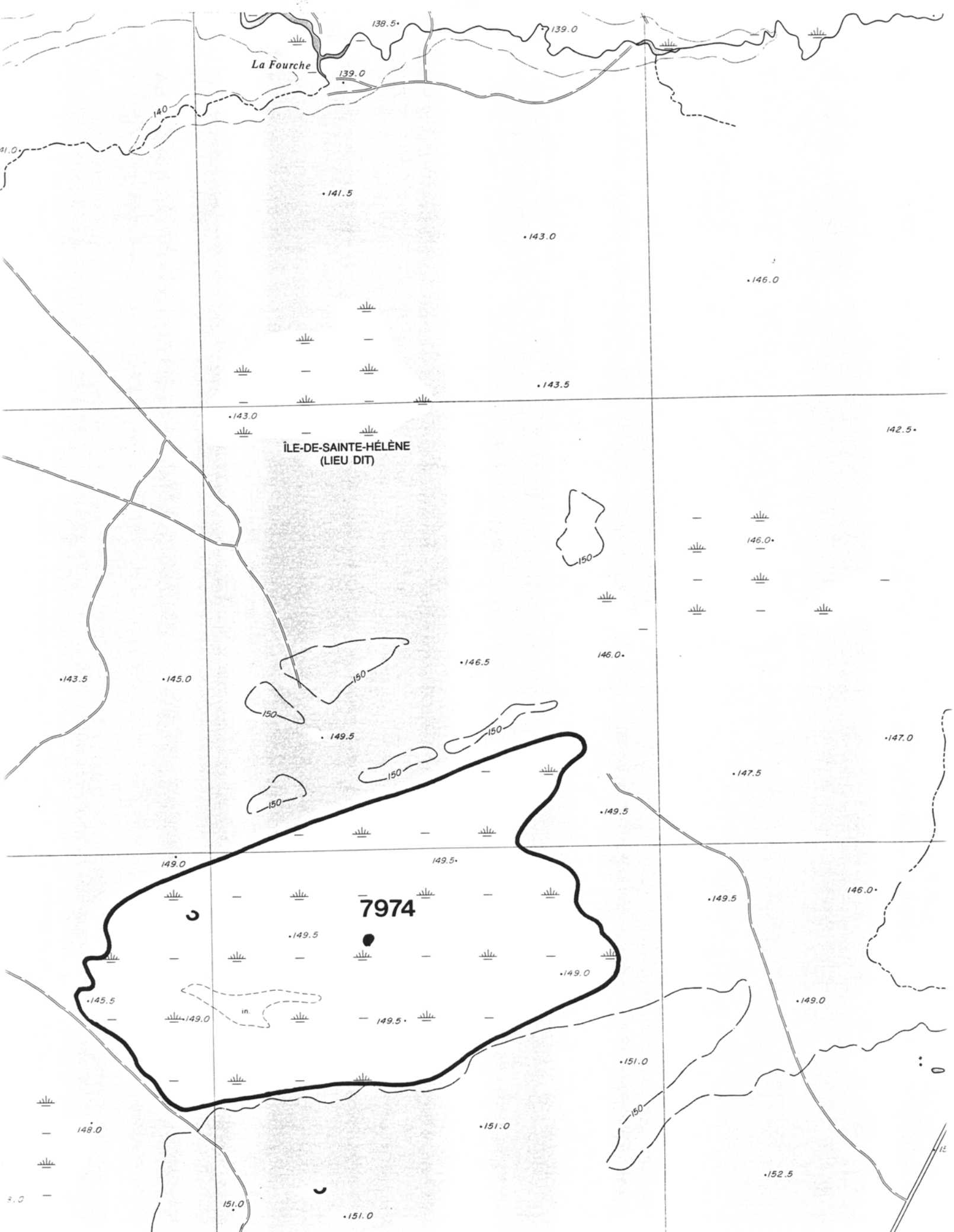
Unité	Habitat	Description	% Surface totale	Dépôt de tourbe sous-jacent	
				Constituants observables	Von Post
A	Bog uniforme, arbustif	Arbustaie à <i>P. mariana</i> , sphaignes et éricacées	100	Sphaignes, herbacées (hypnacées, lign.)	Mésique sur humique

VOLUMES DE TOURBE :

Fibrique (H1-4) X 10 ⁶ M ³	Mésique (H5-6) X 10 ⁶ M ³	Humique (H7-10) X 10 ⁶ M ³	TOTAL X 10 ⁶ M ³
0	2,6	3,1	5,7

STRATIFICATION :

Station	Strate	Type	Puissance (cm)	Von Post
7974	a	Sph., herb. (lign.)	30-300	5 (Fibreux, modéré)
	b	Sph., herb. (hypn., lign.)	300-610	7 (Massif, faible)



SEIGNEURIE SAINT-GILLES

DÉPÔT N° : 375 030

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Échantillon	Cendres (%)	S Total (%)	N Total (%)	Cires et graisses (%)	H ⁺ éch. (m. éq./ 100 g)	Bases échangeables (ppm)				Rétention d'eau (Ml/g)
						Na	K	Ca	Mg	
7974-A	2,33	0,27	1,18	1,41	106	26	41	360	62	1,28
7974-B	2,78	0,28	1,29	1,72	79	55	31	668	43	1,05

SAINT-PATRICE

MRC : Lotbinière	Municipalités : Saint-Gilles, Saint-Patrice-de-Beaurivage
Index MRN n° : 375 031	Centre urbain le plus rapproché : Québec (45 km)

Canton – Seigneurie	Rang :	Lot(s) :
Saint-Gilles-de-Beaurivage	Concession Chemin Gosford Sud (Saint-Gilles)	211-213-218
Saint-Gilles-de-Beaurivage	Concession Chemin Gosford Sud (Saint-Patrice)	212
Saint-Gilles-de-Beaurivage	L'Embarras Ouest (Saint-Gilles)	322 à 326
Saint-Gilles-de-Beaurivage	L'Embarras Ouest (Saint-Patrice)	329 à 336

Coordonnées du centre du dépôt :		
Longitude : 71°20'30"	Latitude : 46°26'00"	Altitude (m) : 152
Feuillet(s) SNRC 1 :50 000 : 21L/06	Photo(s) aérienne(s) : Q 66145, 66-67-68	

Superficies (ha) :			
Totale : 235	Sol minéral : 4	Plans d'eau : 2	Tourbe : 229
Profondeurs (m) :		Substratum :	
Maximale : 3,65	Moyenne : 1,80	Sable; sable argileux	

SAINT-PATRICE

DÉPÔT N° : 375 031

DESCRIPTION DES UNITÉS MORPHOLOGIQUES :

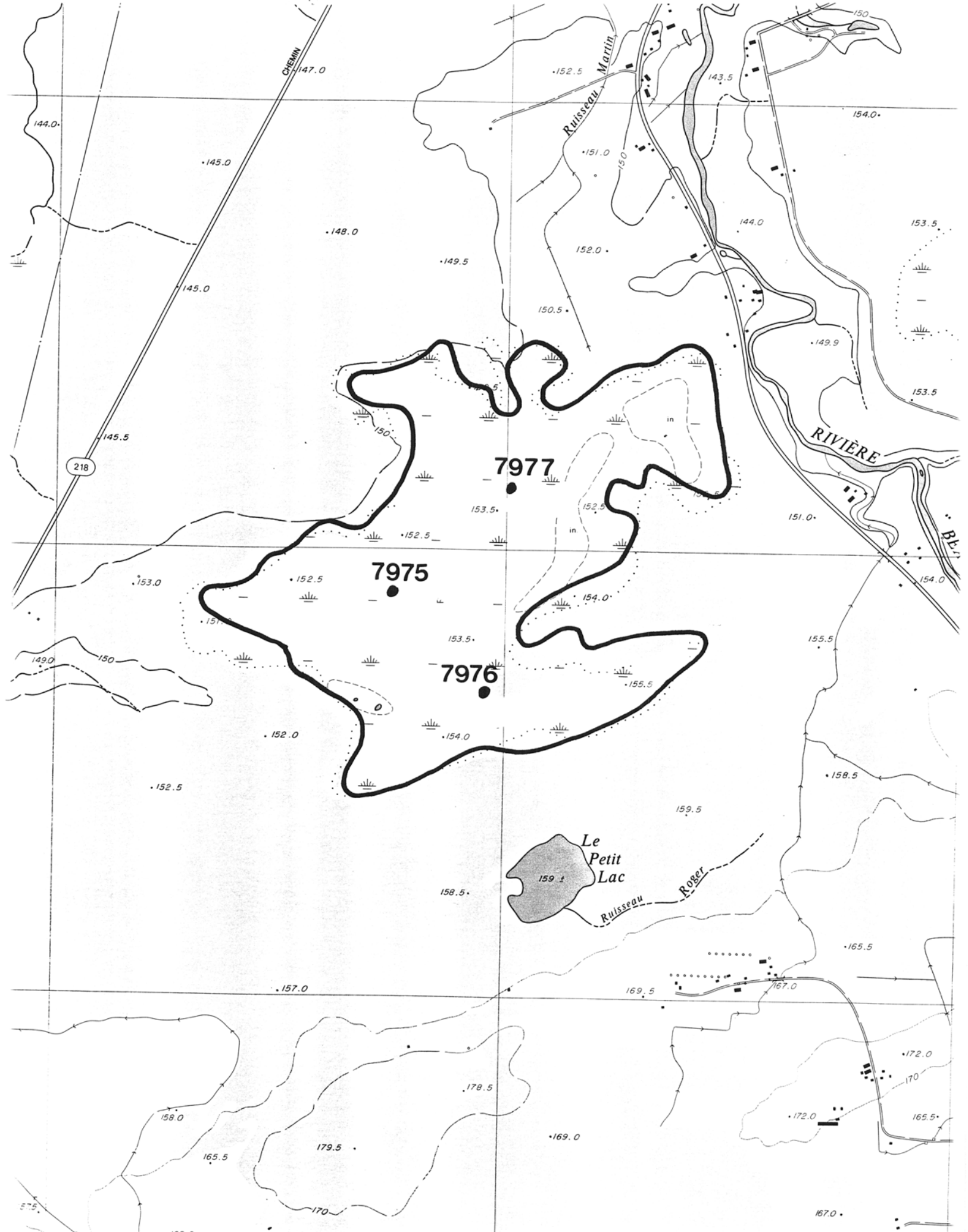
Unité	Habitat	Description	% Surface totale	Dépôt de tourbe sous-jacent	
				Constituants observables	Von Post
A	Bog uniforme, arbustif	Arbustaire à <i>P. mariana</i> , sphaignes et éricacées	60	Sphaignes, herbacées, lign.	Mésique sur humique
B	Bog uniforme, muscinal	Muscinaie à sphaignes et cypéracées (<i>R. alba</i>)	40	Sphaignes, herbacées	Humique

VOLUMES DE TOURBE :

Fibrique (H1-4) X 10 ⁶ M ³	Mésique (H5-6) X 10 ⁶ M ³	Humique (H7-10) X 10 ⁶ M ³	TOTAL X 10 ⁶ M ³
0	1,4	2,7	4,1

STRATIFICATION :

Station	Strate	Type	Puissance (cm)	Von Post
7975	a	Sph., herb.	30-120	6 (Fibreux, faible)
	b	Sph., herb.	120-180	7 (Massif, faible)
	c	Herb., lign.	180-240	6 (Enchevêtré, faible)
	d	Herb., (hypn.)	240-365	7 (Massif, faible)
7976	a	Sph., herb.	30-90	8 (Massif, modéré)
7977	a	Sph., herb.	30-150	8 (Massif, modéré)



SAINT-PATRICE

DÉPÔT N° : 375 031

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Échantillon	Cendres (%)	S Total (%)	N Total (%)	Cires et graisses (%)	H ⁺ éch. (m. éq./ 100 g)	Bases échangeables (ppm)				Rétention d'eau (Ml/g)
						Na	K	Ca	Mg	
7975-A	2,23	0,28	1,17	1,21	106	41	24	160	45	1,26
7975-B	2,48	0,32	1,29	0,76	41	31	29	196	34	1,10
7975-C	2,76	0,28	1,47	1,74	117	32	33	220	29	1,41
7975-D	6,41	0,51	1,68	2,02	62	35	37	136	29	0,78
7976-A	3,45	0,39	1,22	1,27	75	23	42	141	24	0,49
7977-A	3,62	0,56	1,19	1,41	65	31	39	308	38	0,59

VILLEROY

MRC : L'Érable	Municipalités : Villeroy, Val Alain, Notre-Dame-de-Lourdes
Index MRN n° : 405 005	Centre urbain le plus rapproché : Victoriaville (45 km)

Canton – Seigneurie	Rang :	Lot(s) :
Deschaillons	I	1 à 5 et 9 à 13
Deschaillons	II	102 à 104
Deschaillons	III	101 à 104
Deschaillons	IV	101 à 104
Deschaillons	XVIII	1 à 7 et 13 à 25
Deschaillons	XIX	1a à 26

Coordonnées du centre du dépôt :

Longitude : 71°49'30"

Latitude : 46°23'00"

Altitude (m) : 128

Feuillet(s) SNRC 1 :50 000 :

21L/05

Photo(s) aérienne(s) :

Q 66145, 76-77-78

Superficies (ha) :

Totale : 772

Sol minéral : 0

Plans d'eau : 0

Tourbe : 770

Profondeurs (m) :

Maximale : 4,25

Moyenne : 1,35

Substratum :

Sable, limon

VILLEROY

DÉPÔT N° : 405 005

DESCRIPTION DES UNITÉS MORPHOLOGIQUES :

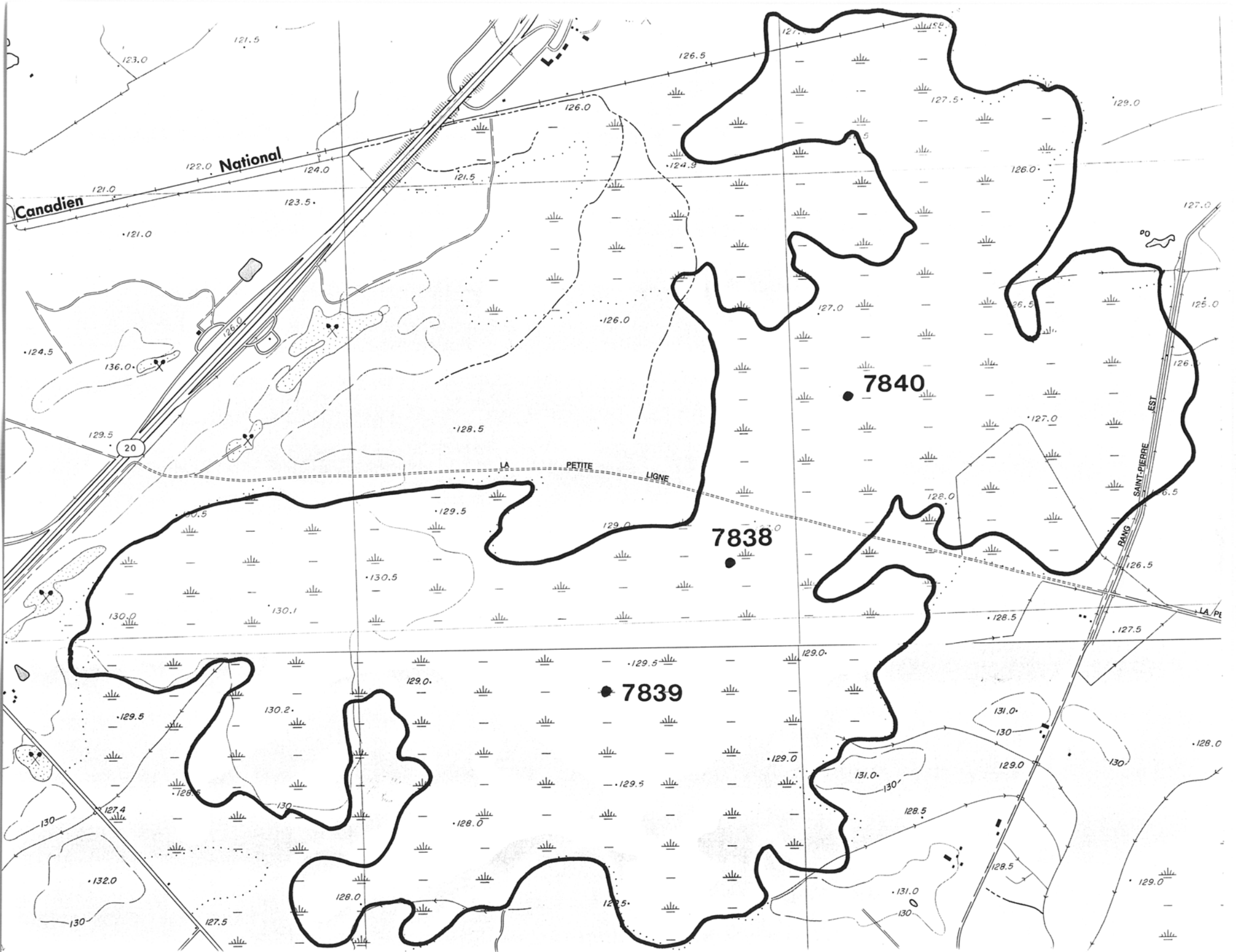
Unité	Habitat	Description	% Surface totale	Dépôt de tourbe sous-jacent	
				Constituants observables	Von Post
A	Bog arbustif	uniforme, Arbustaie à sphaignes et éricacées	25	Sphaignes	Fibrique sur mésique et humique
B	Bog arboré	uniforme, Pessière noire à sphaignes et éricacées	20	Sphaignes, herbacées (ériophores)	Mésique sur humique
C	Fen herbacé	uniforme, Herbaçaie à sphaignes et cypéracées	30	Sphaignes, herbacées (cypéracées)	Mésique sur humique
D	Marécage ruissellement, arbustif	de Feuillus mélangés	25	Sphaignes, herbacées (cypéracées)	Mésique sur humique

VOLUMES DE TOURBE :

Fibrique (H1-4) X 10 ⁶ M ³	Mésique (H5-6) X 10 ⁶ M ³	Humique (H7-10) X 10 ⁶ M ³	TOTAL X 10 ⁶ M ³
1,2	6,6	2,6	10,4

STRATIFICATION :

Station	Strate	Type	Puissance (cm)	Von Post
7838	a	Sph., herb.	30-170	5 (Fibreux, modéré)
	b	Herb., sph.	170-290	8 (Enchevêtré, faible)
7839	a	Sph.	30-90	4 (Fibreux, faible)
	b	Sph., herb.	90-215	5 (Enchevêtré, faible)
	c	Herb., sph. (hypn.)	215-240	6(Enchevêtré, fort)
	d	Herb. (hypn.)	240-320	7 (Lamellaire, modéré)
7840	a	Sph. herb.	30-180	5 (Fibreux, faible)
	b	Herb. (Sph., hypn.)	180-310	6 (Enchevêtré, faible)



VILLEROY

DÉPÔT N° : 405 005

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Échantillon	Cendres (%)	S Total (%)	N Total (%)	Cires et graisses (%)	H ⁺ éch. (m. éq./ 100 g)	Bases échangeables (ppm)				Rétention d'eau (ml/g)
						Na	K	Ca	Mg	
7838-A	2,56	0,22	1,56	4,18	133	50	52	1 202	60	1,85
7838-B	8,43	0,33	1,62	2,04	116	50	10	5 540	208	2,10
7839-A	1,31	0,17	1,30	1,58	139	62	22	610	141	2,12
7839-B	2,40	0,29	1,31	2,23	141	60	22	1 890	102	2,26
7839-C	2,80	0,34	1,44	1,66	119	50	32	3 610	140	2,40
7839-D	2,37	0,41	1,34	2,43	132	62	25	1 218	136	1 87
7840-A	2,36	0,30	1,21	2,17	142	50	32	210	110	2,10
7840-B	1,34	0,32	1,17	1,68	146	56	30	858	142	1,90

10. Les classes de routes au Québec

RÉSEAU ROUTIER

Routes

Les classes de routes au Québec

Les **autoroutes** sont définies comme des voies de circulation rapide à accès limité ne comportant, sauf exception, aucun croisement à niveau. Elles sont numérotées de 0 à 99 et de 400 à 999.

Les **routes nationales** comprennent les grands axes interrégionaux et extraprovinciaux, les liaisons entre les agglomérations urbaines principales (généralement de 25 000 habitants et plus), les corridors touristiques majeurs de même que les accès aux aéroports, ports et traverses maritimes d'importance internationale ou nationale.

Les **routes régionales** comprennent les liaisons entre les agglomérations urbaines secondaires (généralement entre 5 000 et 25 000 habitants) de même qu'entre celles-ci et les agglomérations urbaines principales, les liaisons des centres ruraux (moins de 5 000 habitants) à caractère industriel, les accès aux stations touristiques majeures de même qu'aux aéroports, ports et traverses maritimes d'importance régionale. Les routes servant de seconde liaison entre deux agglomérations urbaines principales peuvent également faire partie de cette classe.

Les **routes collectrices** comprennent les liaisons des centres ruraux (moins de 5 000 habitants) aux agglomérations urbaines et aux dessertes maritimes ou aériennes en région éloignée, de même que les principaux accès aux parcs gouvernementaux et aux stations touristiques d'importance régionale. Les routes servant de seconde liaison entre deux agglomérations urbaines secondaires peuvent également faire partie de cette classe.

Les **chemins d'accès aux ressources** ont pour vocation exclusive de conduire à des zones d'exploitation forestière ou minière, à des installations hydroélectriques ou autres services publics, à des zones de récréation et de conservation de compétence provinciale ou fédérale, ou encore à ces carrières exploitées par le ministère des Transports.

Les **routes locales de niveau 1** permettent de relier entre eux les centres ruraux (moins de 5 000 habitants) et de relier les autres concentrations de population d'une municipalité à son centre rural. En milieu rural, elles donnent également accès aux parcs industriels, aux industries lourdes, aux sites d'enfouissement sanitaire supramunicipaux, aux principaux centres de ski locaux ainsi qu'aux traverses et aéroports locaux. Enfin, elles peuvent servir de seconde liaison entre les centres ruraux et les agglomérations urbaines.

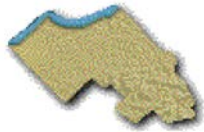
Les **routes locales de niveau 2** donnent accès à la propriété rurale habitée en permanence (résidences, exploitations agricoles, industries, centres touristiques ou récréatifs, ports locaux, équipements municipaux, ou encore services de santé et d'éducation).

Les **routes locales de niveau 3** donnent accès à la propriété rurale non habitée ou habitée uniquement en été (zones de villégiature). Aux fins de la classification fonctionnelle, les rues donnant accès à la propriété urbaine habitée font également partie de cette classe.

11. Les bibliothèques de la MRC de Lotbinière

Toutes les municipalités de la MRC de Lotbinière sont desservies par une bibliothèque publique. On compte seize (16) bibliothèques associées au Réseau CRSBP (Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches) et deux (2) bibliothèques localisées dans les polyvalentes, soit une à Sainte-Croix et l'autre à Saint-Agapit.

Source: Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.
<http://www.crsbp-qca.qc.ca>



BIBLIOTHÈQUES DE LOTBINIÈRE

[Dosquet](#)
[Laurier-Station](#)
[Leclercville](#)
[Lotbinière](#)
[Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun](#)
[Saint-Antoine-de-Tilly](#)
[Saint-Apollinaire](#)
[Sainte-Agathe-de-Lotbinière](#)
[Saint-Édouard-de-Lotbinière](#)
[Saint-Flavien](#)
[Saint-Gilles](#)
[Saint-Janvier-de-Joly](#)
[Saint-Narcisse-de-Beaurivage](#)
[Saint-Patrice-de-Beaurivage](#)
[Saint-Sylvestre](#)
[Val-Alain](#)



Bibliothèque municipale de Dosquet

1, rue Viger
Dosquet (Québec)
G0S 1H0

Tél : (418) 728-3994
Télec : (418) 728-3338
Courrier électronique :
dosquet@globetrotter.qc.ca

[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :
Mme Nicole Patry
Représentant municipal :
M. René Grenier

Population desservie : 879

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	18h30 - 20h30
Mercredi:	18h30 - 20h30
Jeudi:	FERMÉ
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Novembre 1982

Nombre de bénévoles : 19

Localisation : Chalet des Loisirs

Superficie : 47 m.c. / 506 p.c.

Niveau : Rez-de-chaussée

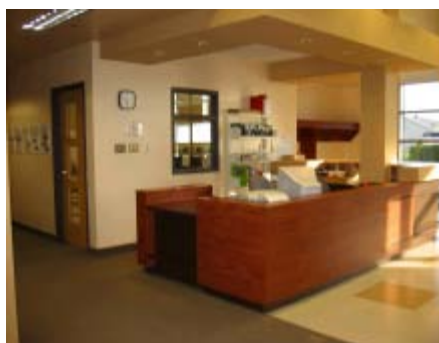
La Bouquinerie



Bibliothèque municipale de Laurier-Station

147, rue St-Denis
Laurier-Station (Québec)
G0S 1N0

Tél : (418) 728-5939
Télec : (418) 728-4801
Courrier électronique: bwlaurier@globetrotter.net



BIBLIOTHÈQUE WILFRID-LAURIER

[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :
Mme Carole Bergeron
Représentante municipale :
Mme Louise Tessier-Laganière

Population desservie : 2 406

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	13h00 - 15h00 18h30 - 20h00
Mercredi:	18h30 - 20h00
Jeudi:	FERMÉ
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	10h00 - 12h00

Année d'ouverture : Septembre 1978

Nombre de bénévoles : 18

Localisation : École primaire

Superficie : 230 m.c. / 2 475 p.c.

Niveau : Rez-de-chaussée

Le réseau



Bibliothèque municipale de Leclercville

166, de l'Église
Leclercville (Québec)
G0S 2K0

Tél :
Télec : (819) 292-2639
Courrier électronique :



[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Aux Rayons d'Or

Responsable :
Mme Jeannine Beaudet
Représentante municipale :
Mme Madeleine L. Beaudet

Population desservie : 604

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	FERMÉ
Mercredi:	13h30 - 14h30
Jeudi:	FERMÉ
Vendredi:	19h30 - 20h30
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Avril 1972 (Biblio-Bus) ; Avril 1978 (CRSBP - Mauricie)
Avril 1990 (CRSBPCNCA)

Nombre de bénévoles : 11

Localisation : Presbytère

Superficie : 14 m.c. / 150 p.c.

Niveau : Rez-de-chaussée



Bibliothèque municipale de Lotbinière

30, rue Joly
Case postale 129
Lotbinière (Québec)
G0S 1S0

Tél : (418) 796-2943
Téléc : (418) 796-2103
Courrier électronique :
biblotbi@globetrotter.qc.ca



Au fil des pages

[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :
Mme Lucille Beaudet
Représentant municipal :
M. Bertrand Roy

Population desservie : 907

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	19h00 - 20h30
Mardi:	FERMÉ
Mercredi:	14h00 - 15h30
Jeudi:	FERMÉ
Vendredi:	19h00 - 20h30
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Novembre 1981

Nombre de bénévoles : 25

Localisation : École La Berge

Superficie : 80,3 m.c. / 865 p.c.

Niveau : Sous-sol



Bibliothèque municipale de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur- d'Issoudun

455, route de l'Église
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun (Québec)
G0S 1L0



La Rêverie

Tél :
Télec : (418) 728-2303
Courrier électronique : bibliisso@globetrotter.net

[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :

Représentante municipale :
Mme Nicole Deschênes

Population desservie : 816

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	FERMÉ
Mercredi:	19h30 - 21h00
Jeudi:	FERMÉ
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	13h15 - 15h15

Année d'ouverture : Octobre 1981

Nombre de bénévoles : 23

Localisation : Édifice municipal

Superficie : 87 m.c. / 936 p.c.

Niveau : Rez-de-chaussée



Bibliothèque municipale de Saint-Antoine-de-Tilly

943, route de l'Église
Saint-Antoine-de-Tilly (Québec)
G0S 2C0

Tél : (418) 886-2603
Télec : (418) 886-2075 (municipalité)
Courrier électronique : bibliotilly37@yahoo.ca



[Le catalogue de la bibliothèque](#)

LA CORNE DE BRUME

Responsable :
M. Hughes Lansac
Représentant municipal :
M. Marcel Bureau

Population desservie : 1 442

HORAIRE

Dimanche:	10h00 - 12h00
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	19h00 - 21h00
Mercredi:	19h00 - 21h00
Jeudi:	13h00 - 15h30
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Octobre 1980

Nombre de bénévoles : 24

Localisation : Édifice autonome

Superficie : 110 m.c. / 1184 p.c.

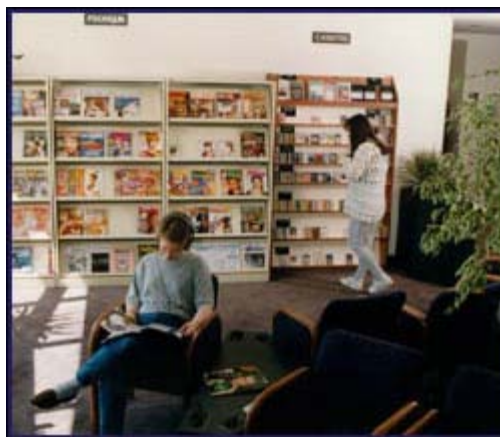
Niveau : Rez-de-chaussée



Bibliothèque municipale de Saint-Apollinaire

94, rue Principale
Bureau 102
Saint-Apollinaire (Québec)
G0S 2E0

Tél : (418) 881-2447
Téléc : (418) 881-4152
Courrier électronique : stapoll@globetrotter.qc.ca



[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :

Mme Gaétane Lévesque

Représentante municipale :

Mme Ginette Moreau-Daigle

Population desservie : 4 050

HORAIRE

Dimanche:	11h00 - 13h30
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	18h30 - 21h00
Mercredi:	13h30 - 16h00
Jeudi:	18h30 - 21h00
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Janvier 1979

Nombre de bénévoles : 29

Localisation : Édifice municipal

Superficie : 303 m.c.

Niveau : 1er étage



Bibliothèque municipale de Sainte-Agathe-de-Lotbinière

402-A, Gosford Ouest
Sainte-Agathe-de-Lotbinière (Québec)
G0S 2A0

Tél : (418) 599-2830
Télec : (418) 599-2905 (municipalité)

Courrier électronique : rayons@globetrotter.qc.ca

[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :
Mme Denise Allard-Martineau
Représentant municipal :
M. Ghislain Abel

Population desservie : 1 263

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	14h00 - 16h00
Mercredi:	FERMÉ
Jeudi:	FERMÉ
Vendredi:	19h00 - 21h00
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Avril 1979

Nombre de bénévoles : 23

Localisation : Résidence Notre-Dame-de-Fatima

Superficie : 180 m.c. / 1945 p.c.

Niveau : Rez-de-Chaussée



Bibliothèque Rayons D'Art



Bibliothèque municipale de Saint-Édouard-de-Lotbinière

105, rue de l'École, C.P. 1014
Saint-Édouard-de-Lotbinière (Québec)
G0S 1Y0

Tél : (418) 796-2433 (soir)
Télec : (418) 796-2228 (municipalité)
Courrier électronique :
biblsted@globetrotter.qc.ca



Bibliothèque A.-Lachance

[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :
Mme Martha Blanchet
Représentant municipal :
M. Marco Leclerc

Population desservie : 1 304

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	FERMÉ
Mercredi:	19h00 - 21h30
Jeudi:	19h00 - 21h30
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Décembre 1991

Nombre de bénévoles : 16

Localisation : École primaire

Superficie : 134 m.c. / 1440 p.c.

Niveau : Sous-sol



Bibliothèque municipale de Saint-Flavien

6A, rue Caux
Saint-Flavien (Québec)
G0S 2M0

Tél : (418) 728-4190
Télec : (418) 728-4190
Courrier électronique : bibli fla@globetrotter.qc.ca



[Le catalogue de la bibliothèque](#)

La Flaviethèque

Responsable :
Mme Lise Desruisseaux
Représentante municipale :
Mme France Nadeau

Population desservie : 1 512

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	14h00 - 16h00 19h00 - 21h00
Mercredi:	FERMÉ
Jeudi:	FERMÉ
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	9h30 - 11h30

Année d'ouverture : Février 1979

Nombre de bénévoles : 25

Localisation : Hôtel de Ville

Superficie : 105 m.c. / 1130 p.c.

Niveau : Sous-sol



Bibliothèque municipale de Saint-Gilles

1540, rue du Couvent
Saint-Gilles (Québec)
G0S 2P0

Tél : (418) 888-5178
Télec : (418) 888-5486
Courrier électronique : bibliosg@globetrotter.net



Le Signet

[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :
Mme Fernande Jobin
Représentant municipal :
M. Robert Samson

Population desservie : 1 848

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	18h30 - 20h00
Mercredi:	FERMÉ
Jeudi:	18h30 - 20h00
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Mars 1982

Nombre de bénévoles : 26

Localisation : Couvent

Superficie : 201 m.c. / 2 163 p.c.

Niveau : Rez-de-chaussée



Bibliothèque municipale de Saint-Janvier-de-Joly

729, rue des Loisirs
Saint-Janvier-de-Joly (Québec)
G0S 1M0

Tél : (418) 728-2984
Télec : (418) 728-2984 (municipalité)
Courrier électronique :



[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Bibliothèque Adrien-Lambert

Responsable :
Mme Marielle Sylvain
Représentant municipal :
M. Roland Lecours

Population desservie : 919

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	19h00 - 20h00
Mercredi:	FERMÉ
Jeudi:	19h00 - 20h00
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Mars 1991

Nombre de bénévoles : 14

Localisation : Édifice municipal

Superficie : 110 m.c. / 1184 p.c.

Niveau : Rez-de-chaussée



Bibliothèque municipale de Saint-Narcisse-de-Beaurivage

510, de l'École
Saint-Narcisse (Québec)
G0S 1W0

Tél :
Télec : (418) 475-6880 (municipalité)
Courrier électronique : biblio.st-narcisse@globetrotter.net

[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :
Mme Monique Arlen
Représentant municipal :
M. Kevin Blaney

Population desservie : 1 021

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	FERMÉ
Mercredi:	19h00 - 20h30
Jeudi:	19h00 - 20h30
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	FERMÉ

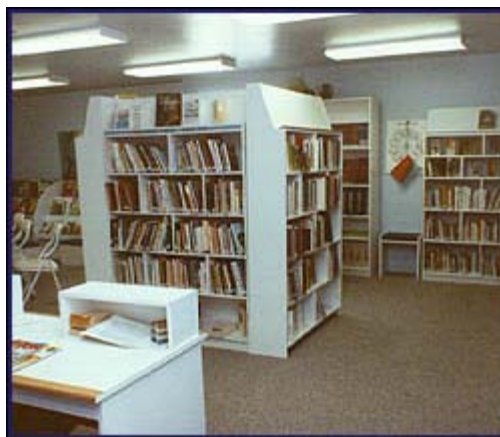
Année d'ouverture : Janvier 1984

Nombre de bénévoles : 18

Localisation : École primaire

Superficie : 115 m.c. / 1240 p.c.

Niveau : 1er étage



Bibliothèque Florence-Guay

Bibliothèque municipale de Saint-Patrice-de-Beaurivage

470, du Manoir, C.P. 87
Saint-Patrice-de-Beaurivage (Québec)
G0S 1B0

Tél : (418) 596-2439
Télec : (418) 596-2430
Courrier électronique :
borivage@globetrotter.qc.ca

[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :
Mme Claire Béland
Représentante municipale :
Mme Huguette Lefebvre

Population desservie : 1 136

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	18h30 - 20h00
Mercredi:	FERMÉ
Jeudi:	18h30 - 20h00
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	10h00 - 11h00 (sauf l'été)

Année d'ouverture : Octobre 1978

Nombre de bénévoles : 30

Localisation : Centre des Loisirs

Superficie : 82 m.c. / 885 p.c.

Niveau : Rez-de-chaussée



Bibliothèque municipale de Saint-Sylvestre

824, rue Principale
Saint-Sylvestre (Québec)
G0S 3C0

Tél : (418) 596-2427
Télec : (418) 596-2384 (municipalité)
Courrier électronique : sylve@globetrotter.qc.ca



[Le catalogue de la bibliothèque](#)

La Rencontre

Responsable :
Mme Isabelle Gagnon
Représentante municipale :
Mme Madeleine Saint-Hilaire

Population desservie : 971

HORAIRE

Dimanche:	9h30 - 10h30
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	FERMÉ
Mercredi:	FERMÉ
Jeudi:	19h00 - 20h00
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Mai 1984
Nombre de bénévoles : 17
Localisation : Salle municipale
Superficie : 93 m.c. / 1000 p.c.
Niveau : Rez-de-chaussée



Bibliothèque municipale de Val-Alain

1245, 2e Rang
Val-Alain (Québec)
G0S 3H0

Tél : (418) 744-3712
Télec : (418) 744-3222 (municipalité)
Courrier électronique :
hiboucou@globetrotter.qc.ca



L'Hiboucou

[Le catalogue de la bibliothèque](#)

Responsable :
Mme Johanne Parent
Représentante municipale :
Mme Gladys B. Laroche

Population desservie : 966

HORAIRE

Dimanche:	FERMÉ
Lundi:	FERMÉ
Mardi:	18h00 - 20h00
Mercredi:	FERMÉ
Jeudi:	18h00 - 20h00
Vendredi:	FERMÉ
Samedi:	FERMÉ

Année d'ouverture : Avril 1984

Nombre de bénévoles : 8

Localisation : Édifice municipal

Superficie : 124 m.c. / 1334 p.c.

Niveau : Rez-de-chaussée

12. Les districts écologiques

LA DESCRIPTION DES DISTRICTS ÉCOLOGIQUES

Dans le cadre de ses travaux de révision du schéma d'aménagement, la MRC de Lotbinière a amorcé une réflexion sur le cadre paysager de son territoire. Cette étude¹, repose à la fois sur les aspects géomorphologiques du territoire et sur les activités humaines qui l'ont modelé depuis plus de 300 ans. Faisant partie intégrante du cadre écologique de référence (CER), voici le portrait des districts écologiques ayant servi à la caractérisation du paysage de la MRC de Lotbinière.

Le cadre écologique de référence

Le cadre écologique de référence (CER) du Québec est un outil de connaissance, de classification et de cartographie des écosystèmes terrestres et aquatiques. Il exprime le relief à l'aide des formes de terrain qui sont fortement dépendantes de la structure géologique et de la répartition des dépôts de surface (sols) qui, à leur tour, influencent le patron de circulation de l'eau. Le CER vise l'intégration et l'utilisation de la connaissance écologique pour la gestion durable et respectueuse du territoire et de ses ressources.

Pourquoi le cadre écologique?

- Parce qu'il présente un découpage cartographique permanent; c'est-à-dire que ses contours et contenus sont indépendants de l'utilisation du sol, des peuplements forestiers, des limites administratives, des bassins versants, etc.
- Parce qu'il peut devenir un guide de terrain pour la reconnaissance des milieux et la prescription d'aménagements adaptés.
- Parce qu'il permet l'intégration de l'occupation et de l'utilisation du territoire : couvert végétal, activités humaines, limites municipales, limites de CAAF, etc.
- Parce qu'il peut mener à des propositions d'unités territoriales de gestion intégrant écologie, potentialités, pressions, utilisation et occupation du sol, etc.

Le découpage en ensembles physiographiques et en districts écologiques

La délimitation des ensembles physiographiques repose sur la géologie régionale (zone de cisaillement, faille, etc.). Pour sa part, le district écologique est une portion de territoire de l'ordre de la centaine de km² qui se caractérise par un relief et une distribution des sols particulière, liée à l'histoire géologique et géomorphologique du territoire. Ces caractéristiques ont mené à une occupation et une utilisation (passées et actuelles) spécifiques de ce territoire.

Les fiches techniques

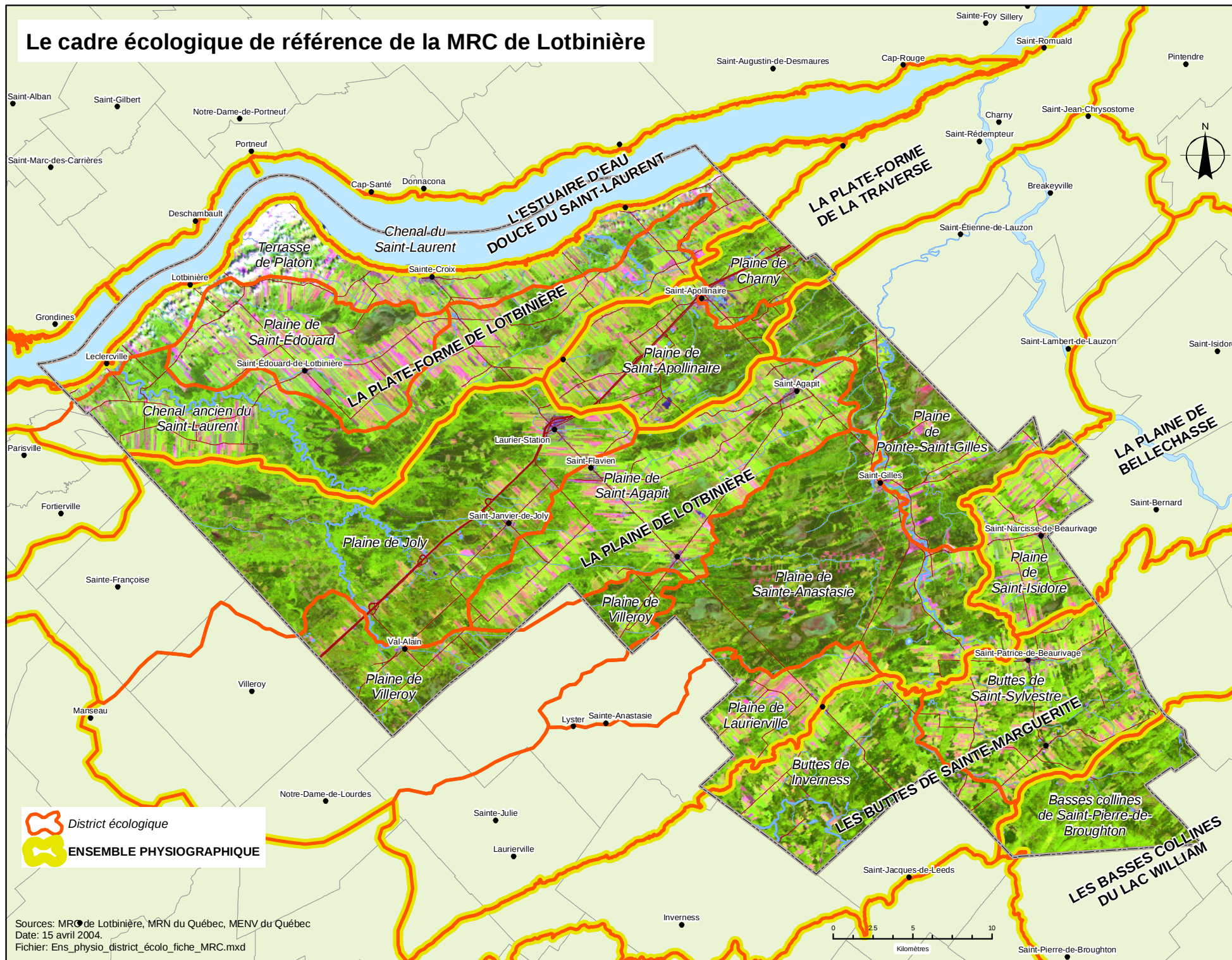
Sur le territoire de la MRC de Lotbinière nous comptons 16 districts écologiques. C'est à partir de ce découpage que nous avons calculé différents paramètres (superficie, nombre de bâtiments, occupation du sol, nombre d'exploitations agricoles et acéricoles, couvert forestier)² menant à la caractérisation du territoire. Du nord au sud, voici les 16 districts écologiques formant le territoire de la MRC de Lotbinière :

- | | |
|----------------------------------|--|
| o Chenal du Saint-Laurent | o Plaine de Joly |
| o Terrasse de Platon | o Plaine de Saint-Isidor |
| o Plaine de Saint Édouard | o Plaine de Sainte-Anastasie |
| o Chenal ancien du Saint-Laurent | o Plaine de Villeroy |
| o Plaine de Charny | o Plaine de Laurierville |
| o Plaine de Saint-Apollinaire | o Buttes de Saint-Sylvestre |
| o Plaine de Pointe Saint-Gilles | o Buttes de Inverness |
| o Plaine de Saint-Agapit | o Basses collines de Saint-Pierre-de-Broughton |

¹ Le présent travail a été réalisé grâce à la collaboration de M. Jean-Pierre Ducruc de la Direction du patrimoine écologique et du développement durable au ministère de l'Environnement du Québec.

² Les données utilisées : l'hydrographie et le réseau routier proviennent de la BDTQ (1/20 000), les limites administratives proviennent de la BDTA (1/20 000) tandis que l'occupation du territoire de même que la description du couvert forestier ont été produites à partir de la base de données écoforestières (1/20 000) du ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec. Le découpage et la description physique des ensembles physiographiques et des districts écologiques proviennent de la Direction du patrimoine écologique et du développement durable, du ministère de l'Environnement du Québec. L'image satellitaire de la région provient de LANDSAT, 1999. L'inventaire du milieu bâti provient de la base de données du rôle d'évaluation de la MRC de Lotbinière, novembre 2003. La description des exploitations agricoles provient de la base de données sur les producteurs agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de l'année 2000, mise à jour en 2003.

Le cadre écologique de référence de la MRC de Lotbinière



Sources: MRC de Lotbinière, MRN du Québec, MENV du Québec
Date: 15 avril 2004.
Fichier: Ens_physio_district_écolo_fiche_MRC.mxd

District écologique CHENAL DU SAINT-LAURENT

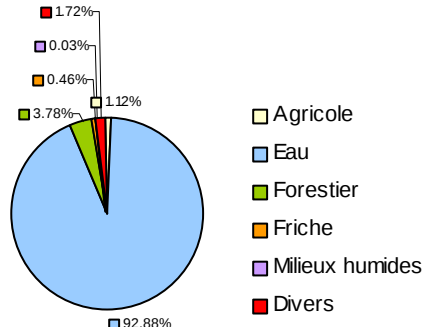
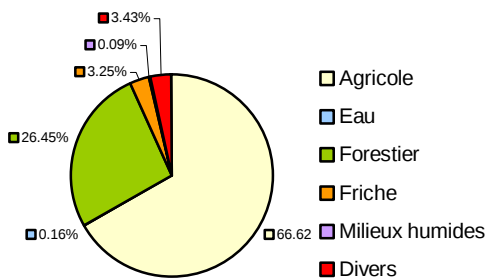
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION
Unité de paysage au schéma: Le Fleuve et son littoral		
Ensemble physiographique d'appartenance: Estuaire d'eau douce du Saint-Laurent		
Superficie : 91.76 km ² (5.23 % de la MRC)	Altitude : 1-6 m	
Relief : Plate-forme littorale au pieds de falaises rocheuses; localement terrasses étagées.	Pente : 0 à 5 % -falaise : + de 60%	
Dépôts de surface principaux : Dépôts littoraux actuels et subactuels; affleurements rocheux sur la plate-forme littorale et la falaise.		
Remarques : nil		
MILIEU BÂTI		
364 bâtiments : résidentiel : 38 %, villégiature : 58 %, autres : 4 %.		
1 ^{er} établissements avant 1800 (nbre 1), hausse significative entre 1951-1975.		
Âge : 73 % ont été construits après 1951.		
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO
	Exploitations agricoles : 0	
	Exploitations acéricoles : 1 (0.3%)	
	Couvert forestier : -feuillus 82% -mélangés 18% -résineux 0% -n/d 0%.	
PARTICULARITÉS		
Fort pourcentage d'habitations de villégiature, présence de nombreux habitats fauniques, 3 quais (Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière et Leclercville).		

Photo : MRC de Lotbinière, octobre 2003.

Photo : MRC de Lotbinière, octobre 2003.

District écologique TERRASSE DE PLATON

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION
Unité de paysage au schéma : La terrasse fluviale		
Ensemble physiographique d'appartenance : La plate-forme de Lotbinière		
Superficie : 112.35 km² (6.41 % de la MRC)	Altitude : 40-110 m	
Relief : Plaine généralement inclinée vers le fleuve.	Pente : 0 à 5 %	
Dépôts de surface principaux : Argiles et limons d'origine marine avec quelques ondulations (bourrelets de till glaciaire remanié ou cordons littoraux).		
Remarques : nil		
MILIEU BÂTI		
1132 bâtiments : résidentiel 82 %, villégiature 1 %, autres 17 %.		
1 ^{er} établissements : avant 1800 (nbre 17), hausse significative entre 1876 et 1900.		
Âge : 56 % ont été construits après 1951.		
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO
	Exploitations agricoles : 58 (8.4%) -Productions : bœuf 17, lait 29, porc 3, autre 15 -Présence de fourrages, de pâturages, de céréales et de petits fruits.	
	Exploitations acéricoles : 14 (4.6 %).	
	Couvert forestier : -feuillus 52 % -mélangés 42 % -résineux 5 % -n/d 1%	
PARTICULARITÉS		
Nombreuses vues sur le fleuve, secteur comportant le plus de bâtiments anciens de la MRC, présence des villages de Leclercville, Lotbinière, Sainte-Croix et Saint-Antoine-de-Tilly, production de petits fruits à l'est de Sainte-Croix et à Saint-Antoine-de-Tilly.		Photo : Ministère de l'environnement du Québec, octobre 2003

District écologique PLAINE DE SAINT-ÉDOUARD

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION						
Unité de paysage au schéma : La plaine de Lotbinière								
Ensemble physiographique d'appartenance: La plate-forme de Lotbinière								
Superficie : 104.10 km² (5.94 % de la MRC)	Altitude : 60-90 m							
Relief : Plaine localement ondulée à l'ouest.	Pente : 0 à 5 %							
Dépôts de surface principaux : Argiles et limons marins avec quelques monticules sableux ou de till glaciaire remanié par l'activité littorale.								
Remarques : Grandes tourbières au nord-est.								
MILIEU BÂTI								
511 bâtiments : résidentiel : 75 %, villégiature : 0 %, autres : 25 %								
1 ^{er} établissements avant 1800 (nbre 8), hausse importante entre 1876-1900.								
Âge : 43 % ont été construits après 1951.								
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO						
<table><tr><td>■ Agricole</td></tr><tr><td>■ Eau</td></tr><tr><td>■ Forestier</td></tr><tr><td>■ Friche</td></tr><tr><td>■ Milieux humides</td></tr><tr><td>■ Divers</td></tr></table>	■ Agricole	■ Eau	■ Forestier	■ Friche	■ Milieux humides	■ Divers	Exploitations agricoles : 63 (9%) -Productions : bœuf 9, lait 48, porc 6 -fourrages très présents -importance des pâturages et des céréales. Exploitations acéricoles : 13 (4.3%) Couvert forestier : -feuillus : 33% -mêlangés : 48% -résineux : 18% -n/d : 1%.	
■ Agricole								
■ Eau								
■ Forestier								
■ Friche								
■ Milieux humides								
■ Divers								
PARTICULARITÉS								
Plaine fortement agricole principalement vouée à la production laitière. Souvent, les parcelles sont cultivées intégralement. Présence du village de Saint-Édouard-de-Lotbinière, grandes tourbières au nord-est.								

Photo : Ministère de l'environnement du Québec, octobre 2003.

District écologique CHENAL ANCIEN DU SAINT-LAURENT

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES													
Unité de paysage au schéma: La plaine de Lotbinière													
Ensemble physiographique d'appartenance: La plate-forme de Lotbinière													
Superficie : 183.93 km² (10.48 % de la MRC)	Altitude : 50-100 m												
Relief : Plaine localement ondulée.	Pente : 0 à 5 %												
Dépôts de surface principaux : Sables marins généralement mal drainés avec crêtes et bourrelets littoraux entrecoupés de tourbières.													
Remarques : Ancien bras de la mer de Champlain (paléo-Saint-Laurent).													
MILIEU BÂTI													
467 bâtiments : résidentiel : 58 %, villégiature : 12 %, autres : 30 %													
1 ^{er} établissements avant 1800 (nbre 3), hausse notable entre 1876-1900 (61).													
Âge : 65 % ont été construits après 1951.													
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE													
<table><tr><td>■ 0.68%</td><td>□ Agricole</td></tr><tr><td>■ 0.65%</td><td>□ Eau</td></tr><tr><td>■ 1.53%</td><td>■ Forestier</td></tr><tr><td>■ 52.79%</td><td>■ Friche</td></tr><tr><td>■ 0.80%</td><td>■ Milieux humides</td></tr><tr><td>■ 43.55%</td><td>■ Divers</td></tr></table>	■ 0.68%	□ Agricole	■ 0.65%	□ Eau	■ 1.53%	■ Forestier	■ 52.79%	■ Friche	■ 0.80%	■ Milieux humides	■ 43.55%	■ Divers	Exploitations agricoles : 86 (12%) -productions : bœuf 24, lait 52, porc 8, autres 17 -fourrages très présents -importance des pâturages et des céréales. Exploitations acéricoles : 71 (23%). Couvert forestier : -feuillus : 22% -mélangés : 55% -résineux : 19% -n/d : 3%.
■ 0.68%	□ Agricole												
■ 0.65%	□ Eau												
■ 1.53%	■ Forestier												
■ 52.79%	■ Friche												
■ 0.80%	■ Milieux humides												
■ 43.55%	■ Divers												
PARTICULARITÉS													
Ancien bras de la mer de Champlain, l'acériculture y est importante, une grande partie de la rivière du Chêne coule dans ce district, on y retrouve la réserve écologique Lionel-Cinq-Mars de même qu'une portion de ce territoire se retrouve à l'intérieur de la Seigneurie de Joly.													

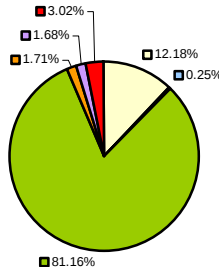
LOCALISATION

PHOTO

Photo : Ministère de l'environnement du Québec. 2003

Photo : Ministère de l'environnement du Québec, 2003.

District écologique **PLAINE DE JOLY**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION
Unité de paysage au schéma : La plaine de Lotbinière		
Ensemble physiographique d'appartenance : La plaine de Lotbinière		
Superficie : 234.46 km² (13.37% de la MRC)	Altitude : 60-120 m	
Relief : Plaine localement entrecoupée de bourrelets allongés et crêtes dissymétriques.	Pente : 0 à 5 %	
Dépôts de surface principaux : Sables fins d'origine marine généralement mal drainés.		
Remarques : Bourrelets et crêtes d'origine littorale ou éolienne.		
MILIEU BÂTI		
1389 bâtiments : résidentiel : 83 %, villégiature : 3 %, autres : 14 %		
1 ^{er} établissements entre 1826 et 1850 (nbre 5), hausse notable en 1926.		
Âge des bâtiments: 83 % ont été construits après 1951.		
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO
 Agricole Eau Forestier Friche Milieux humides Divers	Exploitations agricoles : 22 (3%) -productions : bœuf 13, lait 10, porc 2 -pâturages et fourrages très présents -importance des céréales.	
	Exploitations acéricoles : 30 (9.8%).	
	Couvert forestier : -feuillus : 26% -mélangés : 49% -résineux : 17% -n/d : 9%.	
PARTICULARITÉS		
Forestier à 81%, le district renferme des terres publiques (la Seigneurie de Joly) faisant l'objet de CAAF (contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier). Présence des villages de Saint-Janvier-de-Joly, une partie de Val-Alain et Laurier-Station. Présence de l'autoroute 20 et des rivières aux Ormes, du Chênes et Henri.		Photo : MRC de Lotbinière.

District écologique PLAINE DE SAINT-APOLLINAIRE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES							
Unité de paysage au schéma : La plaine de Lotbinière							
Ensemble physiographique d'appartenance: La plate-forme de la Traverse							
Superficie : 83.77 km² (4.78% de la MRC)	Altitude : 110-170 m						
Relief : Terrain plat localement vallonné.	Pente : 0 à 5 %						
Dépôts de surface principaux : Sable d'origine marine avec quelques monticules de till glaciaire remanié par l'activité littorale (mer Champlain).							
Remarques : Présence d'anciennes dunes orientées nord-est–sud-ouest dans la partie sud.							
MILIEU BÂTI							
614 bâtiments : résidentiel : 71%, villégiature : 9%, autres : 20%							
1 ^{er} établissements 1800 et moins (nbre 1), hausse significative entre 1876 et 1900 (64).							
Âge des bâtiments: 71% ont été construits après 1951.							
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE							
<table><tr><td>■ Agricole</td></tr><tr><td>■ Eau</td></tr><tr><td>■ Forestier</td></tr><tr><td>■ Friche</td></tr><tr><td>■ Milieux humides</td></tr><tr><td>■ Divers</td></tr></table>	■ Agricole	■ Eau	■ Forestier	■ Friche	■ Milieux humides	■ Divers	Exploitations agricoles : 40 (5.8%) -productions : bœuf 11, lait 24, porc 4, autres 9 -pâturages et fourrages sont presque toujours présents; -importance des céréales. Exploitations acéricoles : 16 (5%). Couvert forestier : -feuillus : 14% -mélangés : 71% -résineux : 14% -n/d : 1%.
■ Agricole							
■ Eau							
■ Forestier							
■ Friche							
■ Milieux humides							
■ Divers							
PARTICULARITÉS							
District renfermant le site d'enfouissement de la MRC ainsi que des tourbières, le village de Saint-Apollinaire s'y retrouve en partie et le territoire est traversé par l'autoroute 20 selon un axe sud-ouest–nord-est.							

LOCALISATION

PHOTO
Photo : Louise Levac, concours de photos 2003 MRC de Lotbinière

District écologique PLAINE DE CHARNY

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION						
Unité de paysage au schéma: La plaine de Lotbinière								
Ensemble physiographique d'appartenance: La plate-forme de la Traverse								
Superficie : 32.74 km ² (1.9% de la MRC)	Altitude : 90-110 m							
Relief : Plaine parcourue de crêtes rocheuses orientées nord-est-sud-ouest.	Pente : 0 à 5 %							
Dépôts de surface principaux : Sables littoraux et till glaciaire fortement remanié par l'activité littorale (mer Champlain).								
Remarques : Présence d'anciens chenaux du Saint-Laurent.								
MILIEU BÂTI								
892 bâtiments : résidentiel : 82%, villégiature : 7%, autres : 11%.								
1 ^{er} établissements 1800 et moins (nbre 3), hausse significative entre 1876 et 1900 (78) et surtout entre 1951 et 1975 (236).								
Âge des bâtiments: 79% ont été construits après 1951.								
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE								
<table><tr><td>■ Agricole</td></tr><tr><td>■ Eau</td></tr><tr><td>■ Forestier</td></tr><tr><td>■ Friche</td></tr><tr><td>■ Milieux humides</td></tr><tr><td>■ Divers</td></tr></table>	■ Agricole	■ Eau	■ Forestier	■ Friche	■ Milieux humides	■ Divers	Exploitations agricoles : 9 (1%) -productions : bœuf 2, lait 1, porc 3, autres 3.	
	■ Agricole							
	■ Eau							
■ Forestier								
■ Friche								
■ Milieux humides								
■ Divers								
Exploitations acéricoles : 6 (2%).								
Couvert forestier : -feuillus : 25% -mélangés : 63% -résineux : 11% -n/d : 1%.								
PARTICULARITÉS								
District forestier à 62% et renfermant plusieurs secteurs de villégiature. La partie est du village de Saint-Apollinaire s'y retrouve. Le territoire est traversé par l'autoroute 20 selon un axe sud-ouest-nord-est. Présence de crêtes rocheuses orientées sud-ouest-nord-est.								
PHOTO								
Photo : Ministère de l'environnement du Québec, octobre 2003								

Photo : Ministère de l'environnement du Québec, octobre 2003.

District écologique PLAINE DE LA POINTE SAINT-GILLES

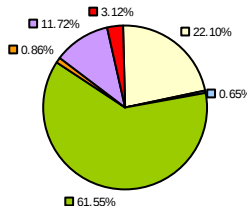
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION					
Unité de paysage au schéma : La plaine de Lotbinière							
Ensemble physiographique d'appartenance : La plaine de Lotbinière							
Superficie : 102.61 km² (5.8% de la MRC).	Altitude : 100-150 m						
Relief : Plaine ondulée.	Pente : 0 à 5 %						
Dépôts de surface principaux : Sables marins sur les terrains plats; sables et graviers littoraux pour les monticules orientés nord-est-sud-ouest. Tourbières entre les monticules.							
Remarques : Faciès sédimentaire hétérogène.							
MILIEU BÂTI							
673 bâtiments : résidentiel 52%, villégiature 37%, autres : 11%.							
1 ^{er} établissements avant 1800 (nbre 1).							
Âge des bâtiments: 86% ont été construits après 1951.							
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO					
<table><tr><td>■ Agricole</td></tr><tr><td>■ Eau</td></tr><tr><td>■ Forestier</td></tr><tr><td>■ Friche</td></tr><tr><td>■ Milieux humides</td></tr></table>	■ Agricole	■ Eau	■ Forestier	■ Friche	■ Milieux humides	Exploitations agricoles : 33 (4.8%) -productions : bœuf 7, lait 12, porc 19 -nombreux fourrages Exploitations acéricoles : 0 Couvert forestier : -feuillus : 5% -mélangés : 52% -résineux : 39% -n/d : 4%	
■ Agricole							
■ Eau							
■ Forestier							
■ Friche							
■ Milieux humides							
PARTICULARITÉS							
District dominé par la forêt (62%) au travers de laquelle s'inscrivent plusieurs tourbières (12%) dont une identifiée au schéma. Une grande portion des bâtiments est vouée à la villégiature (37%). Une bonne partie du district est traversée par la rivière Beaurivage selon un axe nord-sud. La Beaurivage est bordée par la route 269.							

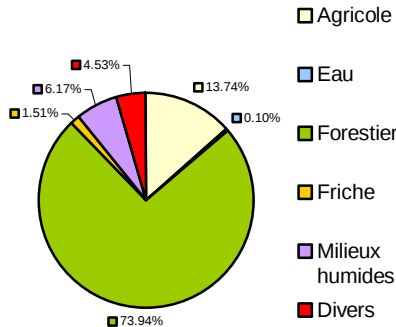
Photo : Ministère de l'environnement du Québec, octobre 2003.

District écologique PLAINE DE SAINT-AGAPIT

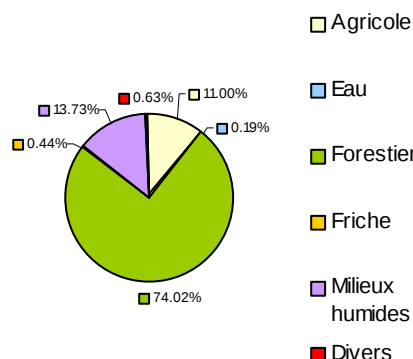
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION						
Unité de paysage au schéma : La plaine de Lotbinière								
Ensemble physiographique d'appartenance : La plaine de Lotbinière								
Superficie : 164.51 km² (9.4% de la MRC).	Altitude : 120-150 m							
Relief : Plaine localement ondulée.	Pente : 0 à 5 %							
Dépôts de surface principaux : Till glaciaire fortement remanié; tourbières localisées dans les anciens chenaux du proto Saint-Laurent.								
Remarques : Réseau hydrographique d'orientation générale nord-est-sud-ouest.								
MILIEU BÂTI								
1720 bâtiments : résidentiel : 84%, villégiature : 2%, autres : 14%.								
1 ^{er} établissements avant 1800 (nbre 1), hausse significative entre 1851 et 1875.								
Âge des bâtiments: 66% ont été construits après 1951.								
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO						
<table><tr><td>■ Agricole</td></tr><tr><td>■ Eau</td></tr><tr><td>■ Forestier</td></tr><tr><td>■ Friche</td></tr><tr><td>■ Milieux humides</td></tr><tr><td>■ Divers</td></tr></table>	■ Agricole	■ Eau	■ Forestier	■ Friche	■ Milieux humides	■ Divers	Exploitations agricoles : 110 (15.9%) -productions : bœuf 29, lait 67, porc 25; -pâturages et fourrages sont fortement représentés. Exploitations acéricoles : 12 (3.9%). Couvert forestier : -feuillus : 21% -mêlangés : 63% -résineux : 12% -n/d : 4%.	
■ Agricole								
■ Eau								
■ Forestier								
■ Friche								
■ Milieux humides								
■ Divers								
PARTICULARITÉS								
District fortement voué à l'agriculture. La production laitière y prédomine. Le secteur renferme également quelques tourbières (2%). Les villages de Saint-Agait, Dosquet et Saint-Flavien s'y retrouvent. Selon un axe sud-ouest-nord-est, le district est traversé par l'ancienne voie ferrée du Grand Tronc, maintenant occupée par le parc régional linéaire.								

Photo : Ministère de l'environnement du Québec, octobre 2003.

District écologique PLAINE DE VILLEROY

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION	
Unité de paysage au schéma : La plaine de Lotbinière			
Ensemble physiographique d'appartenance : La plaine de Lotbinière			
Superficie : 65.62 km² (3.7% de la MRC)	Altitude : 110-140 m		
Relief : Plaine ondulée.	Pente : 0 à 5 %		
Dépôts de surface principaux : Sables fins d'origine marine localement repris en dunes ou crêtes éoliennes entrecoupées de tourbières.			
Remarques : Dunes et crêtes éoliennes orientées nord-est-sud-ouest.			
MILIEU BÂTI			
232 bâtiments : résidentiel : 58%, villégiature : 20%, autres : 22%.			
1 ^{er} établissements entre 1876 et 1900 (nbre 5), forte hausse entre 1926 et 1950 (77).			
Âge des bâtiments: 95% ont été construits après 1926.			
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO	
 ☐ Agricole ☐ Eau ☐ Forestier ☐ Friche ☐ Milieux humides ☐ Divers	Exploitations agricoles : 11 (1.6%) -productions : bœuf 7, lait 3, porc 2; -pâturages et fourrages sont presque toujours présents.	Photo non disponible	
			Exploitations acéricoles : 5 (1.6%).
			Couvert forestier : -feuillus : 29% -mélangés : 56% -résineux : 12% -n/d : 3%.
PARTICULARITÉS			
District forestier à 74% et renfermant plusieurs tourbières (6% du territoire). Importance relative de la villégiature. Une partie du village de Val-Alain s’y retrouve. Le territoire est traversé par l'autoroute 20 selon un axe sud-ouest-nord-est. Dunes ou crêtes éoliennes entrecoupées de tourbières.			

District écologique PLAINE DE SAINTE-ANASTASIE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION
Unité de paysage au schéma : La plaine de Lotbinière		
Ensemble physiographique d'appartenance : La plaine de Lotbinière		
Superficie : 201.24 km² (11.47% de la MRC).	Altitude : 130-170 m	
Relief : Plaine ondulée.	Pente : 0 à 5 %	
Dépôts de surface principaux : Tourbières s'insérant entre de longs monticules allongés constitués de sables et graviers littoraux au nord et de till glaciaire remanié au sud.		
Remarques : Grande importance des tourbières.		
MILIEU BÂTI		
416 bâtiments : résidentiel : 71%, villégiature : 9%, autres : 20%.		
1 ^{er} établissements avant 1800 (nbre 1).		
Âge des bâtiments: 68% ont été construits après 1951.		
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO
 ☐ Agricole ☐ Eau ☐ Forestier ☐ Friche ☐ Milieux humides ☐ Divers	Exploitations agricoles : 29 (15.9%) -productions : bœuf 7, lait 11, porc 9 -nombreux pâturages et fourrages. Exploitations acéricoles : 6 (1.96%). Couvert forestier : -feuillus : 6% -mélangés : 50% -résineux : 34% -n/d : 11%.	
PARTICULARITÉS District dominé par la forêt (74%) au travers de laquelle s'inscrivent plusieurs tourbières (14%) dont 7 des 9 identifiées au schéma. Une grande portion du secteur forestier est de propriété privée où l'exploitation forestière est pratiquée. Le village de Saint-Gilles se trouve dans ce district. La 269 borde le district au nord-est pour continuer son parcours le long de la Beaurivage vers le sud.		

District écologique PLAINE DE LAURIERVILLE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES							
Unité de paysage au schéma : La plaine de Lotbinière							
Ensemble physiographique d'appartenance : La plaine de Lotbinière							
Superficie : 44.22 km² (2.5% de la MRC).	Altitude : 130-200 m						
Relief : Succession de monticules allongés nord-est-sud-ouest et de terrains plats.	Pente : 0 à 5 %						
Dépôts de surface principaux : Sables marins sur les terrains plats; monticules en till glaciaire remanié par l'action littorale.							
Remarques : nil							
MILIEU BÂTI							
209 bâtiments : résidentiel 73%, villégiature 3%, autres : 24%.							
1 ^{er} établissement entre 1826 et 1850 (nbre 5). Hausse notable entre 1876 et 1900 (nbre 32).							
Âge des bâtiments: 55% ont été construits après 1951.							
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE							
<table><tr><td>■ Agricole</td></tr><tr><td>■ Eau</td></tr><tr><td>■ Forestier</td></tr><tr><td>■ Friche</td></tr><tr><td>■ Milieux humides</td></tr><tr><td>■ Divers</td></tr></table>	■ Agricole	■ Eau	■ Forestier	■ Friche	■ Milieux humides	■ Divers	Exploitations agricoles : 20 (3%) -productions : bœuf 7, lait 11, porc 4 -pâturages et fourrages sont presque toujours présents. Exploitations acéricoles : 3 (1% de la MRC) Couvert forestier : -feuillus : 17% -mêlangés : 57% -résineux : 21% -n/d : 5%.
■ Agricole							
■ Eau							
■ Forestier							
■ Friche							
■ Milieux humides							
■ Divers							
PARTICULARITÉS							
Succession de monticules allongés nord-est-sud-ouest. Le village de Sainte-Agathe-de-Lotbinière se trouve en grande partie à l'intérieur de ce district.							

LOCALISATION
PHOTO
Photo : Ministère de l'environnement du Québec, octobre 2003.

District écologique PLAINE DE SAINT-ISIDORE

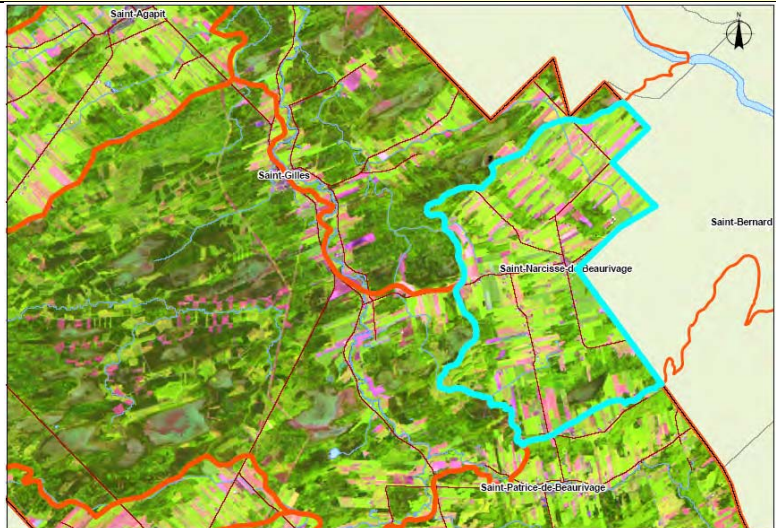
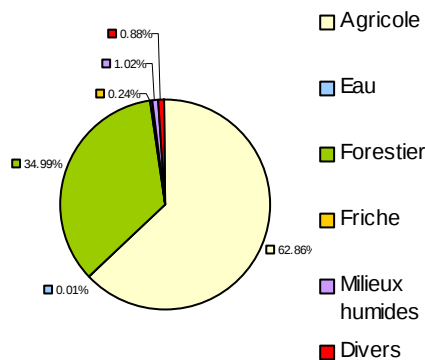
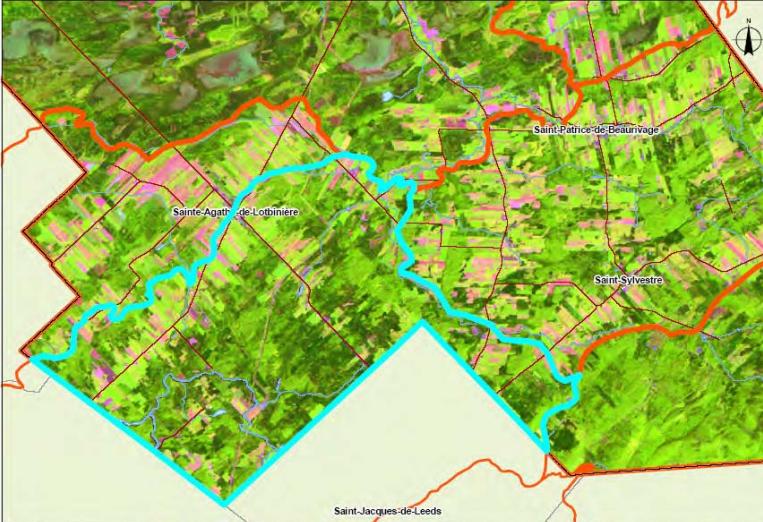
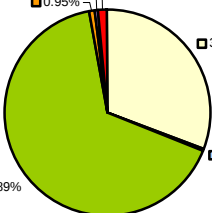
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION
Unité de paysage au schéma : La plaine de Lotbinière		
Ensemble physiographique d'appartenance: La plaine de Bellechasse		
Superficie : 58.38 km² (3.3% de la MRC).	Altitude : 90-210 m	
Relief : Plaine localement ondulée.	Pente : 0 à 5 %	
Dépôts de surface principaux : Sables littoraux et fluviatiles bien drainés et terrain plat en argile et limon. Till glaciaire remanié au sud.		
Remarques : nil		
MILIEU BÂTI		
353 bâtiments : résidentiel 67%, villégiature 0%, autres : 33%.		
1 ^{er} établissements entre 1851 et 1876 (nbre 7). Forte hausse entre 1876 et 1900.		
Âge des bâtiments: 59% ont été construits après 1951.		
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO
	Exploitations agricoles : 80 (11.6%) -productions : bœuf 16, lait 30, porc 55 -pâturages et fourrages sont souvent présents.	
	Exploitations acéricoles : 11 (3.6%) Couvert forestier : -feuillus : 22% -mélangés : 61% -résineux : 14% -n/d : 3%	
PARTICULARITÉS		
District dominé par l'agriculture (63%) où le porc est la production prédominante. Le village de Saint-Narcisse-de-Beaurivage se trouve à l'intérieur de ce district.		

Photo : MRC de Lotbinière, juin 2002

Photo : MRC de Lotbinière, juin 2002.

District écologique BUTTES DE INVERNESS

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES	LOCALISATION
Unité de paysage au schéma : Piedmont des Appalaches Ensemble physiographique d'appartenance : Buttes de Sainte-Marguerite Superficie : 100.94 km² (5.8% de la MRC). Altitude : 200-300 m Relief : Buttes et basses collines. Pente : 6 à 15 % Dépôts de surface principaux : Till glaciaire sur les reliefs. Sables et graviers fluvio-glaciaires dans le fond des vallées (rivières Palmer et Armagh). Remarques : Présence de moraines frontales (buttes de sable et gravier, orientées nord-est-sud-ouest).	
MILIEU BÂTI	PHOTO
276 bâtiments : résidentiel 68%, villégiature 5%, autres : 27%. 1^{er} établissements entre 1826 et 1850 (nbre 7). Hausse notable entre 1876 et 1900 (nbre 58). Évolution constante depuis cette période.	
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE	
 ■ 1.30% ■ 0.61% ■ 0.95% ■ 65.89% ■ 30.71% ■ 0.54% □ Agricole □ Eau □ Forestier □ Friche □ Milieux humides □ Divers Exploitations agricoles : 35 (5%) - productions : bœuf 22, lait 13, porc 4 - pâturages et fourrages moins présents. Exploitations acéricoles : 20 (6.54%) Couvert forestier : - feuillus : 26% - mélangés : 37% - résineux : 33% - n/d : 4%	
PARTICULARITÉS	
District principalement occupé par la forêt (66%). Présence de plusieurs cours d'eau, certains d'importance, comme la rivière Palmer et la rivière Bécancour. Le site des chutes de Sainte-Agathe est aussi très spectaculaire. On dénombre 2 ponts couverts sur le territoire de même que plusieurs exploitations acéricoles (20), soit plus de 6,5%.	Photo : Ministère de l'environnement du Québec, 2003.

District écologique LES BUTTES DE SAINT-SYLVESTRE

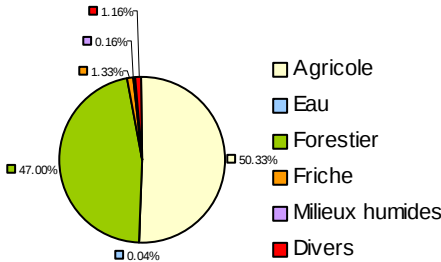
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION
Unité de paysage au schéma: Le Piedmont des Appalaches		
Ensemble physiographique d'appartenance : Les Buttes de Sainte-Marguerite		
Superficie : 109.97 km ² (6.3 % de la MRC)	Altitude : 180-380m	
Relief : Buttes et basses collines	Pente : 6 à 15 %	
Dépôts de surface principaux : Till glaciaire épais sur les reliefs sauf sur les sommets et escarpements. Sables et graviers fluvio-glaciaires dans le fond des vallées (rivières Filkars et Beaurivage).		
Remarques : Relief de plus en plus accidenté vers le sud.		
MILIEU BÂTI		
633 bâtiments : résidentiel : 68 %, villégiature : 5 %, autres : 27 %		
1 ^{er} établissements avant 1800 (nbre 3), phase importante : 1876-1900 (nbre 90) mais surtout entre 1951 à aujourd'hui avec 357.		
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO
	Exploitations agricoles : 92 (13%) Porc : 44 , bœuf : 32, lait : 31 Forte présence de fourrages et de pâturages. Exploitations acéricoles : 34 (11%). Couvert forestier : -feuillus : 34% -mélangés : 33 % -résineux : 31 % -N/D : 2 %.	
PARTICULARITÉS		
Présence de 2 villages (Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre) et des rivières Filkars et Beaurivage.		

Photo : MRC de Lotbinière, 2003

District écologique **BASSES COLLINES DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON**

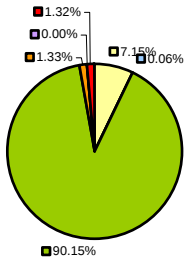
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES		LOCALISATION
Unité de paysage au schéma: Basses collines des Appalaches		
Ensemble physiographique d'appartenance : Basses collines du Lac William		
Superficie : 63.16 km² (3.6% de la MRC).	Altitude : 320-650m	
Relief : Complexe de basses collines.	Pente : 6 à 15 %	
Dépôts de surface principaux : Till glaciaire épais sur les reliefs sauf les sommets et pentes fortes.		
Remarques : Plissements appalachiens typiques (sud-ouest–nord-est).		
MILIEU BÂTI		
89 bâtiments : résidentiel 32%, villégiature 35%, autres : 33%.		
1 ^{er} établissements entre 1876 et 1900 (nbre 6).		
Âge des bâtiments: 79% ont été construits après 1951.		
OCCUPATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE		PHOTO
 Agricole Eau Forestier Friche Milieux humides Divers	Exploitations agricoles : 3 (0.4%)	
	Exploitations acéricoles : 34 (11%)	
	Couvert forestier :	
	-feuillus : 43% -mélangés : 34% -résineux : 18% -n/d : 5%	
PARTICULARITÉS		
Le district est presque exclusivement occupé par la forêt (90%). Les feuillus composent 43% du couvert végétal. On compte 34 exploitations acéricoles, soit 11% des exploitations de la MRC. Présence du Mont Sainte-Marguerite : 698 m (7 ^e en Chaudière-Appalaches), sur lequel on retrouve le «Bunker du Mont Radar», et le Mont Handkerchief : 660 m (8 ^e en Chaudière-Appalaches). Le réseau routier y est faiblement développé. Les bâtiments de villégiature y sont majoritaires.		

Photo : Ministère de l'environnement du Québec, 2003

13. Le rapport de consultation

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE**

**LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ
(SADR2)**

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

LE RAPPORT DE CONSULTATION

AVRIL 2004

LE RAPPORT DE CONSULTATION

INTRODUCTION

Le conseil de la MRC de Lotbinière a adopté le PSAR 2 (Le projet de Schéma d'aménagement du territoire révisé numéro deux) le 8 octobre 2003 lors de sa séance régulière. Ce projet a été présenté aux municipalités locales, aux MRC adjacentes, ainsi qu'à la population de la région. Un résumé du PSAR 2 a été distribué dans tous les foyers du territoire de la MRC par le biais du journal le Peuple de Lotbinière dans le [Rassembleur](#) du 30 novembre 2003 (annexe 1).

Le conseil de la MRC a mandaté la Commission d'aménagement pour présenter le projet de schéma d'aménagement à la population et faire des recommandations suite aux commentaires obtenus lors des séances de consultation. La commission avait également comme mandat d'étudier les avis des municipalités et d'autres organismes. La commission d'aménagement est composée de trois maires et des deux personnes responsables en matière d'aménagement à la MRC.

La MRC a également tenu 10 assemblées publiques de consultation sur l'ensemble du territoire.

no	Date	Lieu	Heure
1	Samedi le 29 novembre 2003	Saint-Sylvestre, salle municipale, adresse : 824 rue Principale.	9h00
2	Mercredi le 3 décembre 2003	Saint-Gilles, salle municipale, adresse : 1605, rue Principale.	19h30
3	Jeudi le 4 décembre 2003	Val-Alain, centre municipal, adresse : 1245 2 ^{ieme} rang.	19h30
4	Samedi le 6 décembre 2003	Saint-Apollinaire, salle à l'hôtel de ville, adresse : 94 rue Principale.	9h00
5	Jeudi le 11 décembre 2003	Saint-Agapit, chalet des Sports, adresse : 1072 rue Bergeron	19h30
6	Mardi le 16 décembre 2003	Laurier-Station, centre communautaire, adresse : 372, rue St-Joseph.	17h00
7	Mercredi le 17 décembre 2003	Sainte-Croix, Bureau de la MRC, adresse : 6375 rue Garneau.	17h00
8	Mercredi le 7 janvier 2004 ¹	Saint-Édouard-de-Lotbinière, salle paroissiale adresse : 2590, rue Principale.	17h30
9	Jeudi le 15 janvier 2004	Sainte-Agathe-de-Lotbinière, salle municipale adresse : 254, St-Pierre.	19h30
10	Samedi le 17 janvier 2004	Saint-Patrice-de-Beaurivage, salle municipale, adresse : 530 rue Principale.	9h00

La MRC a également rendu public sur son site internet la version (pdf) intégrale du PSAR 2 ainsi que les 72 cartes accompagnant le schéma d'aménagement.

¹ L'assemblée de Saint-Édouard-de-Lotbinière a été reportée au 10 février 2004 à cause d'une tempête de neige

Ce rapport de la consultation sur le PSAR 2 est divisé en trois parties :

1. Les avis et commentaires obtenus lors des séances de consultation;

2. Les avis des municipalités locales (sous forme de résolutions, lettres ou mémoire²);

3. Les avis des organismes du milieu;

Pour chacune des ces parties nous retrouvons les commentaires du service d'aménagement et les recommandations de la Commission d'aménagement. C'est le conseil de la MRC qui prend la décision de modifier le Schéma d'aménagement du territoire.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT

Maires

M. Rénauld Mongrain maire de Dosquet et préfet de la MRC
M. Bernard Fortier maire de Saint-Janvier-de-Joly et préfet-suppléant
M. Mario Grenier maire de Saint-Sylvestre

Employés

M. Daniel Couture géographe et technicien en aménagement du territoire
M. Daniel Patry aménagiste et directeur général

² Certaines résolutions ou mémoires peuvent être livrés en format numérique à la demande des usagers.

1. LES AVIS ET COMMENTAIRES OBTENUS LORS DES SÉANCES DE CONSULTATION

C'est sous forme de tableaux synthèses que nous retrouvons l'ensemble des interventions livrées lors des séances de consultation. Il ne s'agit pas d'un verbatim des réunions mais bien d'une synthèse des questions, commentaires et remarques faites lors des séances.

1.1 Rencontre de Saint-Sylvestre

DATE : 29 novembre 2003
SALLE : Salle municipale
SECRÉTAIRE : Daniel Patry

no	NOM	RÉFÉRENCE AU PSAR2	OBJET/SUJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	M. Richard Therrien conseiller municipal	Les grandes affectations	Grand intérêt pour les îlots déstructurés de la municipalité de Saint-Sylvestre. Discussion sur le fonctionnement éventuel et le rôle des intervenants	-Ajout au SAR de la procédure d'identification des îlots déstructurés. - Ajout de la cartographie de tous les îlots. - Ajout d'un texte pour expliquer la démarche à portée collective en vertu de l'article 59 de la LPTAQ. qui suivra l'entrée en vigueur du SAR.
2	M. Richard Therrien conseiller municipal	les cours d'eau	Interrogation sur les dispositions normatives relatives à la circulation des animaux dans les cours d'eau. Est-ce bien en 2005 que les vaches seront interdites de circulation dans les cours d'eau ?	- Vérification auprès de Mme Esther Poiré - Ajouter au Doc. complémentaire une disposition à cet effet
3	M. Richard Therrien conseiller municipal	Les grandes affectations, les zones de villégiatures	Quels sont les motifs de la détermination de zones de villégiature dans les grandes affectations ? Est-ce que ces zones sont appelées à être agrandies ?	- Ajout d'un tableau explicatif présentant la caractérisation et les objectifs

1.2 Rencontre de Saint-Gilles

DATE : 3 décembre 2003
SALLE : Salle municipale
SECRÉTAIRE : Daniel Couture

no	NOM	RÉFÉRENCE AU PSAR2	OBJET/SUJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	M. Robert Samson, maire	Grandes affectations	La municipalité fera parvenir à la MRC une résolution et une description détaillée des limites d'un nouvel îlot déstructuré.	Ajout de l'îlot identifié, diminuer la superficie à l'est pour se limiter à la ligne de lot
2	M. Bruno Lemay, inspecteur	Zone de contraintes	On demande d'identifier un barrage qui cause des embâcles. La municipalité fera parvenir plus de précisions.	Cartographie sommaire du secteur et ajout au plan d'action no. 1.3.11
3	M. Bruno Lemay, inspecteur	Grandes affectations	On demande des précisions sur la différence entre îlot déstructuré et villégiature.	Voir commentaires section 1.1 note 1

1.3 Rencontre de Val-Alain

DATE : 4 décembre 2003
SALLE : Centre municipal
SECRÉTAIRE : Daniel Couture

no	NOM	RÉFÉRENCE AU PSAR2	OBJET/SUJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	M. Rénald Grondin maire	Grandes affectations	La municipalité fera parvenir à la MRC une résolution et une description détaillée des limites d'un nouvel îlot déstructuré, le Lac Noir.	Refus ne correspond pas aux critères fixés : +de 20 hectares et + de 30 habitations.
2	M. Rénald Grondin	Grandes affectations	La municipalité fera parvenir à la MRC une résolution et une description détaillée des limites d'un nouvel îlot déstructuré, le Lac Georges.	Refus ne correspond pas aux critères fixés : +de 20 hectares et + de 30 habitations.
3	M. Rénald Grondin	Les territoires d'intérêt	À la section 6.5 du livre I, on devrait parler des érablières présentes dans la Seigneurie	- Il y a un texte à la page 42 sur les érablières dans la Seigneurie; oui ajout d'un paragraphe à la section 6.5.1

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
SADR2 – Février 2005

			de Joly.	- ajout d'une cartographie des érablières au rôle d'évaluation
4	M. Rénald Grondin	Document complémentaire	On s'interroge à savoir s'il est possible de déroger à la norme de lotissement de 30 000 pieds carrés.	Ces normes proviennent des orientations gouv. p.16. Possibilité d'utiliser des dérogations mineures
5	M. Rénald Grondin	Infrastructures	On signale la détérioration du barrage sur la Du Chêne. De l'argent devrait être débloqué pour sa réfection. On ignore qui est le propriétaire.	Le barrage est propriété de Mme Roseanne Lamontagne 605 rue Principale. (selon le MEF) - ajout section 6.4.1 d'un texte pour parler de la problématique de ce barrage

1.4 Rencontre de Saint-Apollinaire

DATE : 6 décembre 2003
SALLE : Salle municipale
SECRÉTAIRE : Daniel Patry

no	NOM	RÉFÉRENCE AU PSAR2	OBJET/SUJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	M. Yves Mailly maire	document complémentaire section 4.3	Est-ce que l'on peut prévoir des distances d'éloignement pour les îlots déstructurés ?	Non, les îlots déstructurés serviront pour l'application de l'article 59 de la LPTAAQ ou pour décrire le territoire Non prévu aux orientations gouvernementales en vigueur. Cela ne fait pas partie de l'annexe G.
2	M. Yves Laplante	concept section 1.3.1.2	En accord avec le concept de développement industriel le long de l'axe de la 20. Il aimerait également que le plan de développement agricole puisse prendre en considération des éléments comme le défrichage en bordure de la 20	Ajout de ce commentaire au plan d'action section no. 1.3.2
3	M. Lafleur Conseiller	Document complémentaire	Est-ce que la MRC a les pouvoirs pour contrôler les intégrateurs qui défrichent et épandent du lisier ?	Avec le récent rapport du BAPE, il est question de permettre aux MRC de pouvoir plus utiliser le zonage de production pour contrôler ces situations; est-ce que le gouvernement donnera le pouvoir aux MRC ?, c'est à voir !
4	M. Yves Laplante urbaniste	politique culturelle	Habituellement après l'adoption d'une politique culturelle, le milieu peut	Pour conclure cette entente, on doit faire un exercice avec la direction régionale du ministère de la culture et des communications afin

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
SADR2 – Février 2005

			conclure une entente de développement avec le ministère. À Saint-Apollinaire, il y a déjà eu une démarche d'inventaire. L'architecte Luc Fontaine est intervenu également.	d'identifier les projets de notre plan d'action triennal (le premier couvrira la période 2005-2008 et sera élaboré suite aux consultations publiques) les actions qui correspondent aux objectifs du ministère et pour lesquels ils peuvent débloquent des sommes. Déjà on sait que l'immobilisation n'en fait pas partie.
5	M. Yves Laplante	politique culturelle	Le paysage fait également partie du patrimoine !	Le ministère de la Culture ne reconnaît pas encore ce créneau comme étant de sa compétence. Il y a peu de programmes de financement mis en place correspondant à ce secteur.
6	M. Yves Laplante	parc industriel section 1.3.4.5	Il aimerait que le texte soit modifié concernant le parc industriel régional : au lieu de lire « <i>favoriser le développement industriel dans un pôle d'attraction</i> » à la page 46 » il aimerait qu'on y lise : « <i>Favoriser le développement industriel en conformité avec le concept de développement</i> » . Également à la page 47 remplacer les mots : « parc industriel régional agro-alimentaire » par « parc industriel régional dans le secteur agro-alimentaire »	Modification apportée Modification apportée
7	M. Yves Laplante	parc industriel section 1.3.4.5	Lorsque la MRC déclare qu'elle veut favoriser le développement du parc industriel régional, est-ce que cela signifie que le CLD travaille plus pour ce parc que pour les autres ? Ça veut dire quoi ?	Non, le CLD travaille pour le développement de toutes les zones industrielles de la MRC. De plus, depuis la création de la régie du Parc industriel régional, c'est maintenant 6 municipalités qui y participent. Ajout d'un texte à la problématique pour les zones industrielles
8	M. Yves Laplante	7.1.2	Quelles ont été les représentations de la MRC auprès du MTQ pour faire du tronçon de la route 273 une route régionale au lieu d'une route collectrice ? Est-ce que le fait que cette route soit	Aucune, car le MTQ refuse toutes modifications de la classification fonctionnelle du réseau routier. Cependant il y aura vérification auprès du MTQ pour s'assurer qu'il n'y aura pas de restrictions pour le pavage des accotements.

			classée collectrice au lieu de route régionale, cela peut nuire pour le pavage de l'accotement, c'est à vérifier ! Est-ce que la MRC peut s'assurer que les données (le comptage du nombre de voitures) du MTQ sont encore bonnes ?	- À vérifier
9	M. Yves Laplante urbaniste	Frais interurbains	La municipalité de Saint-Apollinaire est en interurbain avec la Rive-sud de Québec, est-ce que vous pouvez intervenir avec votre planification ?	- Ajout à la problématique d'un texte et d'un tableau synthèse de la situation actuelle Bell : CRTC Télus : Régie des services publics
10	M. Yves Mailly	Affichage	Il serait opportun que la MRC prévoie l'installation de pancartes à chaque extrémité du territoire (en bordure de la 20) pour indiquer : « <i>Bienvenue dans la MRC de Lotbinière</i> »	- Texte explicatif sur la situation légale et technique pour ajouter ici - Décision politique et financière pour les élus.
11	M. Lambert	secteurs déstructurés	M. Lambert possède une terre dans le rang Gaspé à proximité de deux secteurs déstructurés. Est-ce que sa terre pourrait être incluse dans les secteurs déstructurés.	- Non respect des orientations gouvernementales

1.5 Rencontre de Saint-Agapit

DATE : 11 décembre 2003
SALLE : Chalet des sports
SECRÉTAIRE : Daniel Couture

no	NOM	RÉFÉRENCE AU PSAR2	OBJET/SUJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	M. Réal Poirier	Sites fragiles	Être clair quant à la possibilité d'exploiter la tourbe dans les tourbières de la région.	Vérification si c'est considéré comme un usage agricole, sinon ajout d'une classe à la grille d'usage
2	M. Réal Poirier	Grandes affectations	On croit que l'ajout d'un îlot déstructuré, permettant des usages autres qu'agricole en milieu agricole, défavoriserait la spéculation et freinerait la hausse des valeurs foncières.	

1.6 Rencontre de Laurier-Station

DATE : 16 décembre 2003
SALLE : Centre communautaire
SECRÉTAIRE : Daniel Patry

no	NOM	RÉFÉRENCE AU PSAR2	OBJET/SUJET	DÉCISION DU CONSEIL
	aucune intervention			

1.7 Rencontre de Sainte-Croix

DATE : 17 décembre 2003
SALLE : Bureau de la MRC
SECRÉTAIRE : Daniel Couture

n o	NOM	RÉFÉRENCE AU PSAR2	OBJET/SUJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	M. Maxime Laplante	Document complémentaire Modification à la LPTA nécessaire	On réclame une définition plus souple de ce qu'est une entité agricole viable, afin de peupler nos rangs et stopper l'exode. On croit qu'une propriété de 10 ha serait acceptable. On éviterait ainsi les « gentlemen farmers ».	Vérification des critères de la CPTAQ lors d'un morcellement
2	M. Maxime Laplante		D'autres groupes, comme l'Union Paysanne, pourraient-ils être représentés sur des comités de la MRC (CCA, Table UPA-MRC, etc...)?	Voir les articles de la Loi 23 et loi 184 - Ajout de la Composition actuelle du CCA p. 32
3	M. Claude Daigle	Grandes affectations et grille d'usages	Pourquoi ne pas être plus souple pour les implantations autres qu'agricoles au nord de la route 132?	Ajout de l'ilôt déstructuré le long de la route 132 au nord à l'ouest du village
4	M. Tardif	Équipements et infrastructures	On craint que le parc industriel régional nuise aux industries locales.	Prévoir une demande par la MRC de Lotbinière à la Régie du Parc industriel régional pour obtenir l'engagement qu'il n'y aura pas de démarchage pour relocaliser des industries déjà implantées dans les zones industrielles locales.
5	Mme Marthe Daigle		On s'informe à savoir si la MRC possède des statistiques de fréquentation scolaire.	non

1.8 Rencontre de Saint-Édouard-de-Lotbinière

DATE : 7 janvier 2004 (reportée au 10 février 2004)
SALLE : Salle municipale
SECRÉTAIRE : Daniel Couture

no	NOM	RÉFÉRENCE AU PSAR2	OBJET/SUJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	Mme Collin, conseillère municipale	Politique culturelle	On obtient confirmation que la réalisation de la politique culturelle est rendue possible grâce aux argents du pacte rural.	
2	Mme Collin, conseillère municipale	PSAR 2	On se dit impressionné par l'ampleur de la tâche effectuée. Une bonne communication existait entre le maire et les conseillers, qui se disent avoir été bien informés du déroulement des travaux.	
3	Mme Collin, conseillère municipale	Présentation du territoire	On questionne à savoir si Lotbinière est en santé. Le préfet explique les points forts de la région, ainsi que les lacunes qui devront être améliorées.	

1.9 Rencontre de Sainte-Agathe-de-Lotbinière

DATE : 15 janvier 2004
SALLE : Salle municipale
SECRÉTAIRE : Daniel Couture

no	NOM	RÉFÉRENCE AU PSAR2	OBJET/SUJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	Conseiller Municipal		On s'informe sur la mécanique de gestion des cours d'eau.	

1.10 Rencontre de Saint-Patrice-de-Beaurivage

DATE : 17 janvier 2004
SALLE : Salle municipale
SECRÉTAIRE : Daniel Patry

n o	NOM	RÉFÉRENCE AU PSAR2	OBJET/SUJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	Denis Dion	document complémentaire	Est-ce que la norme de 45 mètres pour les rues est encore existante ? Il serait intéressant d'avoir une définition claire de « cours d'eau »	Voir règle au document complémentaire section 1.1.2 Il y a déjà une définition dans la politique de protection des rives et du littoral
2	Claude Fortin	document complémentaire	Quand sera disponible la cartographie officielle de la zone inondable de la rivière Beaurivage ?	Voir lettre du MEF. Demande incluse au SAR.
3	Conseiller municipal	document complémentaire	Est-ce que la norme de 3 mètres de protection en bordure des cours d'eau va s'appliquer partout ?	Oui, voir article 3.3.1 d) du Doc. complémentaire
4	Marlene Demers	document complémentaire section déboisement	Les trois municipalités de Saint-Patrice-de-Beaurivage, Saint-Narcisse-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre sont favorables à une modification aux normes sur le déboisement en bordure de la rivière Beaurivage. Interdiction de déboiser dans une bande de 10 mètres.	Ajout d'un texte à la section 3.3.1 d) pour la rivière Beaurivage prévoyant une règle à 10 m.
5	Conseiller municipal	document complémentaire	De quelle façon la MRC fait- elle la vérification des coupes de bois pour faire respecter son RCI ?	L'application du RCI sur le déboisement a débuté en 2003. Au printemps 2004 il y aura une inspection (visite) des demandes. Dans le futur l'analyse se fera par images satellites.

2. LES AVIS DES MUNICIPALITÉS LOCALES

Le tableau suivant présente un résumé des avis des municipalités locales sur le PSAR 2. On retrouve en annexe les avis des municipalités.

MRC DE LOTBINIÈRE CONSULTATION SUR LE PSAR 2 AVIS DES MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX

	DATE DE RÉCEPTION	MUNICIPALITÉ RÉSOLUTION	OBJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	11 novembre 2003 (no. 3618)	Lotbinière 196-2003	présentation de 21 corrections à apporter aux textes et tableaux (erreurs d'orthographe, information erronée, etc...)	Tous les changements demandés ont été apportés.
2	19 novembre 2003	Régie du Parc industriel de Lotbinière 050-03	Demande qu'un plus grand éventail d'usages soient permis dans le parc industriel	-Ajout à la grille des usages les services tels que Entreprises de camionnage
3	7 novembre 2003	Laurier-Station 204-03	Demande de modifier les normes du document complémentaire relative à la protection des cours d'eau de la politique de protection des rives dans le nouveau développement domiciliaire	- ajout à la section 3.3.1 f) d'un texte basé sur le règlement de Laurier-Station
	7 novembre 2003	Laurier-Station 205-03	Demande que des modifications soient apportées aux usages permis dans l'affectation parc industriel régional : « <i>pour qu'un plus grand éventail d'usages soient permis dans le parc industriel</i> »	Voir item 2 ci-haut

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
SADR2 – Février 2005

	7 novembre 2003	Laurier-Station 206-03	Demande d'ajouter deux îlots déstructurés : une portion de terrain en bordure du boul. St-Joseph au nord de la municipalité; une portion de terrain en bordure de la rue de la Seigneurie du côté Est de l'entreprise Michel Girouard vers l'ouest.	Refus – Un territoire contigu au PU est considéré comme un agrandissement de la zone blanche par la CPTAQ. Ces deux secteurs ne correspondent pas à la définition d'îlot déstructuré. Le Pu est suffisamment grand pour accueillir d'autres résidences. La municipalité peut s'adresser à la CPTAQ pour obtenir une exclusion ou une autorisation.
4	16 janvier 2004	Saint-Antoine-de-Tilly résolution no. 2004-17	Le conseil souhaiterait que certains usages compatibles avec le milieu socio-culturel et touristique de Saint-Antoine-de-Tilly soient autorisés à l'intérieur de bâtiments complémentaires tels que : galerie d'art et d'artisanat, théâtre et autres usages similaires	Si l'usage galerie d'art a lieu à l'intérieur du bâtiment principal, cela ne cause pas de problème. Lorsque le projet veut se localiser dans le bâtiment accessoire cela devient un 2 ième usage et c'est interdit (selon la LAU). Cette question relève du niveau municipal local et non de la MRC. C'est la municipalité locale qui émet les permis de construction et donne des dérogations mineures.
	16 janvier 2004	Saint-Antoine-de-Tilly résolution no. 2004-17	La municipalité désire mettre en place un règlement limitatif quant à la superficie maximale à déboiser pour l'épandage des surplus de lisier	Voir document complémentaire section 7.10. La municipalité peut adopter des normes plus sévères que la MRC.
5	3 février 2004	Saint-Patrice-de-Beaurivage	1.3.1.2 demande de préciser le terme Ferme familiale	Ajout : D'entreprises à dimension humaine, propriété de familles qui y travaillent et qui en assument essentiellement la gestion et la prise de décision. Pour être pérennes, ces entreprises doivent être viables, vivables, transmissibles et durables.
		résolution no. 37-02-02-2004 adoptée le 2 février 2004	2.1.3 S'assurer que l'îlot du chemin Craig (Parkhurst) soit ajouté	Voir liste des îlots à la section 2.1.3 : oui
			Il n'est pas fait mention des parcs industriels locaux	Ajout à la section présentation du territoire de chaque zones industrielles
			2.2 Affectation industrielle note 3 : demande que le type d'activité commerciale autorisé soit plus vaste	Erreur dans la grille des usages. Correction ce n'est une affectation industrielle, mais parc industriel régional.

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
SADR2 – Février 2005

			4.1.1.2 Demande d'ajouter le territoire de Saint-Patrice-de-Beaurivage au programme de PDCC du ministère de l'environnement	Ajout d'un texte voir section 4.1.1.2
			Rivière Beaurivage en faire une priorité au niveau d'un projet d'étude pour solutionner le problème d'érosion des rives	Ajout d'un texte voir section 6.4.2
			Rivière Beaurivage et Filkars prévoir une bande riveraine de 5 mètres et des bandes boisées de 15 mètres	Ajout au document complémentaire
6	30 janvier 2004	Saint-Sylvestre résolution no. 5-2004	Demande de modifier l'ilôt déstructuré des rangs Saint-Frédéric, Saint-Paul et chemin St-Pierre Est (200 pieds de profondeur de chaque côté) Voir carte	Correction cartographie
7	9 février 2004	Sainte-Croix rés.027-2004	Demande d'ajouter des éléments d'information au Schéma : - Tableau 6 dégrilleur - Haltes routières - Tour de transmission - Terrains contaminés (ancien terrain d'Irving, ancien garage route de Laurier, près Issoudun - Ajout 1.3.3.4 Office de tourisme	ok ok ok ok ok
	9 février 2004	Sainte-Croix rés.028-2004	Demande d'ajouter au schéma la localisation du CLD à Sainte-Croix et qu'il dessert toutes les municipalités de la MRC	ok ajout CLD et MRC lien spatial
	9 février 2004	Sainte-Croix rés. 029-2004	Demande d'ajouter au schéma au point 1.3.6.1	Aucun lien spatial et absence d'intérêt régional

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
SADR2 – Février 2005

			que le Fonds industriel de Sainte-Croix et la Chambre de commerce de Sainte-Croix comme organismes de développement local et d'ajouter tous les organismes semblables des autres municipalités	
	9 février 2004	Sainte-Croix rés. 030-2004	Demande d'ajouter au schéma que Sainte-Croix soit décrite comme zone commerciale et industrielle	OK, ajout d'un portrait régional sur les commerces et industries (zones industrielles)
	9 février 2004	Sainte-Croix rés. 031-2004	Demande de ne pas accorder plus d'usages au parc industriel régional que celles accordées actuellement : industriel et activités commerciales grandes consommatrices d'espace.	En contradiction avec la demande de Laurier-Station et de la régie du parc
	9 février 2004	Sainte-Croix rés. 032-2004	Demande d'ajout d'un îlot déstructuré, localisation au nord – ouest de la route 132	Ajout de l'îlot à l'ouest de l'école d'agriculture jusqu'à la piste de course
	9 février 2004	Sainte-Croix rés. 033-2004	Demande d'identifier un autre îlot déstructuré : portion de la route de Laurier, partant de la meunerie Gérard Soucy jusqu'au lot 368.	Refus . On y retrouve une meunerie, zone de bruit.
	12 février 2004	Saint-Gilles rés. 04-02-256	Demande d'ajouter l'îlot déstructuré coin rte 269 et 273	Ajout de l'îlot.
	16 février 2004	Saint-Apollinaire Mémoire	Voir annexe 2	

3. LES AVIS DES ORGANISMES DU MILIEU

Un seul organisme a déposé ses commentaires sur le PSAR 2, il s'agit de la Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic. La lettre de l'UPA faisait suite à une séance spéciale de la Table de concertation UPA/MRC tenue le 12 janvier 2004. On retrouve dans le tableau ci-bas les commentaires de l'UPA.

NO.	OBJET	DÉCISION DU CONSEIL
1	Demande d'ajout au document complémentaire (livre 2, section 4) une phrase permettant d'avoir recours au processus de dérogations mineures pour les établissements d'élevage existants ne pouvant agrandir en raison de l'application des paramètres de distance séparatrices	Cela ne s'avère pas vraiment nécessaire compte tenu que les règlements sur les dérogations mineures ne sont pas assujettis au processus de conformité
2	Demande d'ajout d'une phrase au schéma qui concerne le zonage de production faisant état que le recours à ce dernier ne concerne que le corridor fluvial et que ceci découle d'une entente intervenue entre la MRC et l'UPA.	Ajout d'un texte section 1.3.1.1 page 33 Le document complémentaire est précis à ce sujet voir section 4.8 et 4.9
3	Demande d'ajouter au schéma la cartographie des îlots déstructurés et un libellé faisant état qu'une demande en vertu de l'article 59 de la LPTAAQ sera déposée après l'entrée en vigueur du SAR et suites à des discussions avec l'UPA.	Ajout à faire, Cartographie à ajouter et Texte pour la loi 59
4	Demande d'ajout au document complémentaire (section 1.1.3 relative aux maisons mobiles) afin que les maisons mobiles non permanentes puissent être permises en zone agricole pour les employés saisonniers à la ferme.	Ajout de cette note et d'une définition
5	Demande de modifier la grille des affectations, le carré bleu de l'affectation agricole déstructurée devrait être vert.	Correction effectuée

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
SADR2 – Février 2005

NO.	OBJET	DÉCISION DU CONSEIL
6	Demande d'ajouter les éléments de bonification inscrits au rapport de la réunion du 12 janvier 2004. : <i>permettre une construction résidentielle en zone verte, dans les secteurs viables, lorsque cette construction est rattachée au développement de la ressource sur une superficie de 30 hectares</i> <i>ajouter au texte du SAR une disposition à cet effet pour inviter Hydro-Québec et les ministères à prévoir la remise en culture des terres sous les lignes ou terrains vacants.</i>	Ajout à la grille des affectations et d'une note : sous réserve d'une autorisation de la CPTAQ Ajout d'un libellé à cet effet à la section 8.2 du schéma

ANNEXE 1
MRC DE LOTBINIÈRE
CONSULTATION SUR LE PSAR 2
AVIS ET COMMENTAIRES DES INTERVENANTS

NOM DE LA MUNICIPALITÉ : Sainte-Croix
DATE : 12 janvier 2004
SALLE : Bureau MRC
SECRÉTAIRE : Daniel Patry
PRÉSENCES : UPA : Maurice Vigneault, Pierre Bouffard, Denis Paquet, Daniel Samson, Gérald Morin, Normand Côté
MRC : Rénald Mongrain, Mario Grenier, Bernard Fortier, Daniel Patry

rencontre Table UPA/MRC

1. Ouverture, Ordre du Jour
2. Présentation du diaporama sur le PSAR 2
3. Période de discussion et échange sur le PSAR 2
4. Affaires courantes
 - a) Demande de l'union acéricole paysanne – résolution MRC
 - b) Rapport du BAPE sur la production porcine – réactions
 - c) Réforme des CRÉ et des CLD – composition du CA
5. Divers
 - a) Cours d'eau – politique de protection des berges – RCI à venir
 - b) RCI sur la forêt privée – cas d'infraction
 - c) RCI ville de Lévis/CMQ.
6. Levée de la réunion.

Commentaires et discussions

1. Eau potable

En 2006, les municipalités devront réaliser des études hydrogéologiques pour déterminer les limites de protection des puits d'eau potable. Dans le territoire de la MRC de Lotbinière ce sont en très grande majorité des puits souterrains. Cela devrait avoir moins d'impact que les puits de surface. Au Québec il se fait une très grande consommation d'eau potable; on parle de 400 litres/jour/personne, comparativement à 150 litres en France.

2. Lettre d'appui

L'UPA se dit favorable à produire une lettre d'appui à la MRC pour l'entrée en vigueur de son schéma révisé afin d'accélérer le processus auprès du gouvernement.

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
SADR2 – Février 2005

3. Ilôts déstructurés

Discussion sur la possibilité d'identification des ilôts déstructurés. La MRC a identifié des ilôts déstructurés dans le but de présenter une demande en vertu de l'article 59 de la LPTAQ. Après l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement révisé, la MRC déposera un dossier argumentaire à cet effet à la CPTAQ. L'objectif de cet action est de limiter le développement de ces ilôts (les fermer), mais de permettre de combler les terrains vagues à l'intérieur. L'identification des ces ilôts a été réalisée à partir d'une analyse de la densité d'occupation du territoire (méthode Voronoï).

Selon M. Bouffard on peut également traiter des questions d'ilôts déstructurés en les liant au développement de la ressource (agricole ou forestière). Exemple, permettre la construction d'une résidence avec une propriété de 20 ou 40 hectares pour de l'agriculture à temps partiel.

Selon M. Mongrain, une troisième option devrait être considérée, soit de permettre la construction de résidences dans des secteurs bien identifiés qui ne se retrouvent pas dans les zones agricoles dynamiques et qui n'entrent pas en conflit avec l'agriculture. Il cite l'exemple de l'ilôt au sud du village de Dosquet le long de la route 271.

La table convient que ces éléments devront être documentés techniquement par les aménagistes, de vérifier la demande à cet effet, de vérifier le potentiel de développement à l'intérieur des quelques ilôts identifiés (1 à Dosquet et 2 à Saint-Sylvestre).

On convient cependant de prévoir au Schéma révisé une disposition (ajout à la grille des usages) à l'effet de permettre une construction résidentielle en zone verte, dans les secteurs viables, lorsque cette construction est rattachée au développement de la ressource sur une superficie de 30 hectares).

4. Terres en friche

Intervention de M. Samson concernant les terres en friche. Prévoir dans le schéma que l'on priorise la remise en culture des terres en friche, plutôt que le déboisement des terres à bois. Voir également auprès d'Hydro-Québec la possibilité de favoriser la remise en culture des terres sous les lignes électriques importantes; également les propriétés du MTQ. Dans le futur plan de développement de l'agriculture, on devrait prévoir une orientation pour la remise en culture des terres en friche.

On convient d'ajouter au texte du SAR une disposition à cet effet pour inviter Hydro-Québec et les ministères à prévoir la remise en culture des terres sous les lignes ou terrains vacants.

5. Réactions au Rapport du BAPE sur la production porcine

Actuellement personne ne sait combien des 58 recommandations du BAPE seront suivis par le gouvernement et quelle forme prendront ces recommandations. Il y a deux éléments très importants qui risquent d'affecter le fonctionnement des municipalités locales :

1. La consultation publique sur les nouveaux projets porcins

2. La gestion de l'épandage des lisiers liquides

Les représentants de l'UPA s'interrogent sur la pertinence de confier aux municipalités locales ces responsabilités. Est-ce que les municipalités ont ou auront les ressources humaines et financières pour assurer ces deux fonctions nouvelles ? Comment faire appliquer des normes de ce genre ?

Le rapport du BAPE est muet sur la question du traitement du lisier. Tout le monde reconnaît qu'il y a des municipalités en surplus, mais on ne présente pas de solutions pour le traitement des lisiers existants.

6. Réforme des CRÉ et des CLD

L'UPA informe les élus qu'ils désirent avoir une place à la table du CLD et du CRÉ. Le développement d'une région rurale comme Lotbinière ne peut se faire sans la complicité des acteurs de la ruralité.

7. Rapport de la Commission d'aménagement

Lorsque la tournée de consultation sur le PSAR 2 sera complétée, le service d'aménagement déposera un rapport à la Commission d'aménagement. C'est cette commission qui fera des recommandations de modification au PSAR 2 au conseil des maires en février prochain. L'adoption du SAR est prévue pour Mars 2004.

On convient que le service d'aménagement acheminera une copie du rapport de la Commission d'aménagement à l'UPA (par courriel à Pierre Bouffard).

Fin

13 janvier 2004

ANNEXE 2

MÉMOIRE DE SAINT-APOLLINAIRE

	Mémoire de Saint-Apollinaire	DÉCISION DU CONSEIL
1	Section 1.1 demande d'ajouter : <i>Saint-Apollinaire est le pôle économique le plus dynamique de la MRC. En moyenne chaque année, 2 nouvelles entreprises industrielles s'y installent ou encore des entreprises existantes prennent de l'expansion. De plus, un nombre important de nouveaux établissements commerciaux et de services s'y installent. L'année 2004 ne fait que débiter que déjà 4 entreprises de moyenne et grande envergure ont manifesté leur volonté de s'installer à Saint-Apollinaire pour prospérer. (voir Annexe 1 : Sommaire des inaugurations industrielles ou reliées à l'industrie effectuées en 2003)</i>	Il serait judicieux d'ajouter ce texte au plan d'urbanisme. Il y aura ajout au schéma d'une section présentant plus en détail la situation économique des commerces et industries, accompagnée de tableaux explicatifs.
2	Section 1.1 demande d'ajouter : <i>Au cours des dernières années, Saint-Apollinaire a accentué sa place de premier centre industriel et de premier centre d'emplois industriels et commerciaux de la MRC. À titre d'exemple, DONAT FLAMAND est la 376e entreprise parmi les 500 plus importantes au Québec. Avec 400 employés, cette entreprise exporte à travers le monde des produits de qualité. LAFLAMME PORTES ET FENÊTRES a connu une croissance importante en 2002-2003, du 524e qu'elle était au 31 décembre 2002, cette entreprise est dorénavant 455e parmi les 500 plus grandes entreprises du Québec. De 290 employés, l'entreprise est passée à 330 employés. C'est une croissance extraordinaire dont l'honneur rejaillit sur les gens de la M.R.C. Lotbinière. Ces entreprises sont les 2 seules du top 500 intégralement situées dans Lotbinière. Il y a 43 entreprises dans le top 500 dans la région Chaudière-Appalaches. On surnomme les entreprises du top 500, les piliers de l'économie du Québec. Le terme pilier n'est pas choisi au hasard. Les piliers supportent le développement. La rue Industrielle a d'ailleurs été refaite sur toute sa longueur durant l'été 2003 avec l'apport du</i>	idem

	gouvernement du Québec qui reconnaît l'importance de cette zone industrielle comme moteur économique de son milieu.	
3	Section 1.1 demande d'ajouter : <i>La population de Saint-Apollinaire s'accroît à un rythme beaucoup plus élevé que dans le reste de la MRC. Sa localisation privilégiée et son dynamisme économique incitent plusieurs personnes de l'extérieur de la région à venir s'y installer, accroissant ainsi les retombées économiques dans la MRC. Les plus récentes données du MAMSL indiquent que 4 050 personnes résident à Saint-Apollinaire et ce chiffre est en augmentation constante. En outre, pendant que la M.R.C. de Lotbinière perdait globalement 436 citoyens dans 12 municipalités, elle en gagnait 153 dans 6 autres. Saint-Apollinaire voit sa population augmenter le plus avec 48 citoyens. Ces données datent de deux ans et il est vraisemblable que cette tendance est encore plus accentuée actuellement bien que non compilée. En 2003, nous recensons près de 400 demandes de permis de toute nature, dont près de 50 nouveaux logis qui furent additionnés à l'économie régionale sans compter les nouveaux commerces et industries (Voir Annexe 2 : Rapport sommaire provenant du MAMSL).</i>	La MRC utilise les statistiques de Statistiques Canada principalement pour l'étude démographique Ajout au SAR des données du MAMSL.
4	Section 1.1 demande d'ajouter : <i>Même dans une MRC où l'agriculture joue un rôle important, l'existence d'un pôle économique (industriel, commercial et résidentiel) fort contribue à diversifier, à renforcer l'économie régionale et à faire connaître la région dans le Québec, le Canada et dans le monde. En outre, l'agriculture et l'horticulture sont mises en évidence à Saint-Apollinaire qui contribue à leur mise en valeur et à leur protection. Le développement économique est une vague déferlante qui procède d'Est en Ouest et qu'il faut encourager. En outre, tous les secteurs d'activités bénéficient du développement que ce soient l'agriculture, le commerce, l'industrie, le tourisme, l'agro-alimentaire, etc.</i>	idem
5	Section 1.1 demande d'ajouter : <i>Le pôle économique que constitue déjà Saint-Apollinaire doit pouvoir continuer à se développer pour le</i>	idem

	bénéfice de sa population actuelle et future de même que pour l'ensemble de l'économie de la MRC. C'est près de 15% des quotes-parts de la MRC qui sont attribuables à la municipalité de Saint-Apollinaire. On constate une similitude directe entre la population de Saint-Apollinaire qui représente près de 15% de la population de la M.R.C. de Lotbinière. L'équation est simple, plus la population de Saint-Apollinaire augmente plus sa quote-part augmente.	
6	Compte tenu de son importance, la Section 1.2 CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE devrait être plus élaborée et les liens avec le reste du Schéma devraient être plus évidents	En accord Cette section sera bonifiée !
7	En procédant de cette manière, la cohésion d'ensemble du Schéma sera grandement améliorée puisque, dans sa présentation actuelle, non seulement on ne saisit pas les liens entre le <u>Concept d'organisation spatiale</u> et le contenu du Schéma mais on dénote aussi de nombreuses contradictions entre les deux.	
8	<i>La formulation de l'Orientation 1 : Planifier l'aménagement et le développement du territoire agricole en accordant la priorité aux activités et entreprises agricoles, dans le respect des particularités du milieu, de manière à favoriser le développement économique devrait revue en tenant compte du Concept d'organisation spatiale et des commentaires formulés précédemment en regard de la Section 1.2</i>	Cette orientation est en conformité avec les orientations gouvernementales
9	<i>En regard de l'article <u>1.3.1.1 Favoriser la cohabitation en milieu rural</u>, la Municipalité de Saint-Apollinaire est très soucieuse de la qualité de vie dans le périmètre urbain développé et en voie de développement (ex. quadrant sud-ouest) de même que dans les secteurs de villégiature situés principalement dans la partie sud-est de son territoire où les activités agricoles sont actuellement pratiquement inexistantes et où le potentiel agricole est très faible. La Municipalité veut éviter tout déboisement dont le but principal est de disposer de terrains pour épandre le lisier de porc. L'objectif <u>Éviter d'avoir d'autres municipalités en surplus</u> n'est pas suffisant. Il</i>	Cette orientation est en conformité avec les orientations gouvernementales La municipalité peut régir plus sévèrement que la MRC (article 7.21)

	<i>devrait être complété en ajoutant et ne pas accroître les surplus dans les municipalités déjà en surplus.</i>	
10	<i>En regard de l'article <u>1.3.1.2 Assurer la pérennité d'une base territoriale de la pratique de l'agriculture</u>, des nuances devraient être apportées afin de tenir compte de la vision du développement futur de la MRC telle que présentée dans la Section 1.2 <u>Concept d'organisation spatiale</u>. Le problème de l'étalement urbain ne se pose pas dans la MRC et il devrait être mentionné la présence, en zone agricole de très faible potentiel, de quelques concentrations d'habitations (ex. secteurs de villégiature) qui pourraient être consolidées dans le futur tout en étant efficacement protégées contre les odeurs associées à l'épandage du lisier de porc.</i>	Cette orientation est en conformité avec les orientations gouvernementales
11	<i>L'article <u>1.3.1.4 Se doter d'un plan de développement de l'agriculture....</u> Mentionne qu'un plan de développement de l'agriculture sera préparé pour le territoire de la MRC. Il devra être entrepris le plus rapidement possible et réalisé en tenant compte de la vision du développement futur de la MRC telle que définie dans la Section 1.2 <u>Concept d'organisation spatiale</u>.</i>	Le plan d'action sera révisé annuellement par le conseil de la MRC par résolution en fonction des priorités. des budgets alloués.
12	<i>L'article <u>1.3.4.3 Favoriser l'implantation du gaz naturel</u> pourrait faire mention du fait que les aires industrielles de Saint-Apollinaire au sud de l'autoroute Jean-Lesage sont déjà desservies par le réseau de gaz naturel ce qui est un atout dans la concrétisation de la vision du développement futur de la MRC telle que présentée dans la Section 1.2 <u>Concept d'organisation spatiale</u>.</i>	En accord, ajout d'un texte à cet effet
13	<i>De la même manière qu'elle l'a formulé dans le cadre de son « <u>Avis sur le PSAR 1</u> », la Municipalité se questionne sur la portée précise de l'article <u>1.3.4.5 Favoriser le développement industriel dans un pôle d'attraction</u> considérant la Section 1.2 <u>Concept d'organisation spatiale</u> de même que sa place comme principal pôle industriel de la MRC (voir Section 1.1) et son dynamisme en</i>	

	terme de développement industriel. Il ne faudrait pas que cet objectif empêche son développement futur. Cette situation ne serait pas dans l'intérêt de l'économie régionale surtout considérant le fait que le parc industriel régional, malgré sa jeunesse, dévie de sa mission première qui était « d'accueillir la grande industrie, en privilégiant celle reliée à l'agro-alimentaire » (cf. Décision de la CPTAQ, 22 janvier 1999). Force est de constater aujourd'hui que ce parc est devenu un parc industriel comme les autres existants dans la MRC et qu'il ne remplit pas son rôle sur le plan de l'économie régionale. Dans le cadre du présent avis, la Municipalité entend démontrer son besoin de nouveaux espaces à des fins industrielles afin de satisfaire une demande très soutenue dans le corridor de l'autoroute Jean-Lesage en conformité avec le <u>Concept d'organisation spatiale</u> (cf. article 1.2).	
14	En regard de l'article <u>1.3.4.6 S'assurer de pouvoir bénéficier de la venue des nouvelles technologies de l'information</u>, la Municipalité porte à l'attention de la MRC que des frais d'interurbain téléphonique s'applique à l'intérieur de ses propres limites. En effet, les citoyens du Domaine de la Chute, territoire annexé de l'ancienne Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon, doivent assumer des frais d'interurbain pour atteindre les services municipaux. Il en est de même des communications avec la ville voisine de Lévis, principal pôle urbain de la Rive-Sud de Québec et de la région Chaudière-Appalaches. Cette situation est tout à fait inacceptable et se doit d'être corrigée dans les meilleurs délais, d'autant plus qu'il n'y a pas de frais d'interurbain avec Québec et la Rive-Nord. Il est important que cette situation soit dénoncée dans le Schéma et que la MRC appuie la Municipalité dans les démarches à entreprendre pour éliminer de tels frais.	En accord, un tableau sera ajouté et un texte à la section 8.2.3 du schéma
15	Le titre de l'article 1.3.5.1 Éviter d'avoir d'autres municipalités en surplus et diminuer la charge d'odeur aurait avantage à être complété en ajoutant ce qui suit : « ...et éviter d'accroître les	Le RCI 115-2001 en vigueur permet le déboisement pour des fins agricoles. Décision politique du conseil de la MRC. Accord, avec l'ajout demandé pour démontrer la préoccupation environnementale

	surplus dans les municipalités déjà en surplus ». De cette manière, l'atteinte de l'objectif 1.3.5 Amélioration de la qualité de l'environnement serait plus aisée et du déboisement intensif afin de créer des surfaces d'épandage de lisier pourraient être interdites.	La municipalité locale pour régir plus sévèrement que la MRC
16	<u>Chapitre 2 – Les grandes affectations</u> la Municipalité suggère que toute la zone agricole située au nord de l'autoroute Jean-Lesage soit considérée comme faisant partie de cette affectation. On y retrouve environ 2/3 des exploitations agricoles de la municipalité, les sols sont généralement de bonne qualité et le territoire agricole est encore assez homogène. Le rang Marigot et le rang Prairie-Grillée devraient ainsi faire partie intégrante de l'affectation agricole dynamique plutôt que l'affectation agricole viable.	L'analyse du territoire a fait ressortir que le secteur au nord de la 20 est viable. Important de maintenir cette affectation pour le futur plan de développement. L'objectif face aux secteurs viables c'est de les rendre plus dynamiques, d'intensifier l'activité agricole. À prendre en considération lors de l'élaboration du plan de développement de l'agriculture.
17	L'article 2.1.2 <u>L'affectation agricole viable</u> identifie une partie du territoire agricole qui présente un intérêt moindre pour les activités agricoles selon la méthodologie utilisée. En plus de ce qui est mentionné à l'article précédent, la limite de cette affectation doit être modifiée sur une partie du lot 54 (Industrie Miradas) considérant son inclusion en périmètre urbain.	L'objectif face aux secteurs viables c'est de les rendre dynamiques ! Correction apportée
18	De plus, la Municipalité, conformément à la Section 1.2 <u>Concept d'organisation spatiale</u> , demande à ce que la limite de cette affectation soit modifiée afin de permettre la mise en valeur à des fins industrielles et commerciales des abords de l'autoroute Jean-Lesage situés à l'est du village (voir Annexe 3). Tel que mentionné dans les commentaires formulés en rapport avec la Section 1.1 <u>Présentation du territoire</u> , la Municipalité connaît une croissance rapide et soutenue dans les secteurs industriels et commerciaux, si bien que l'offre en terrains ayant front sur l'autoroute Jean-Lesage est de plus en plus réduite. Du côté nord de l'autoroute, il ne reste plus qu'environ 30% (595 mètres) de la façade totale (1950 mètres) de	Demande tardive d'agrandissement du périmètre urbain ! 2,5 kilomètres en façade de l'autoroute au sud pour une superficie totale de : 179,47 hectares 0,6 kilomètres en façade de l'autoroute au nord pour une superficie totale de : 41,99 ha Superficie totale (N+S) de : 221,46 ha Actuellement le % d'occupation de la zone industrielle de Saint-Apollinaire est de : au nord : 65,71 % au sud : 60,32 %

	disponible alors que du côté sud cette proportion n'est que de 15% (325 mètres sur 2 000 mètres au total). Du côté sud de l'autoroute, la situation est particulièrement critique, puisqu'on ne peut accueillir que 3 nouvelles entreprises ayant façade sur l'autoroute. Au rythme actuel de croissance, ces terrains devraient être utilisés à des fins industrielles d'ici 2-3 ans. Cet état de fait incite la Municipalité à demander dès maintenant la modification de l'aire d'affectation agricole viable en bordure sud de l'autoroute Jean-Lesage entre le périmètre urbain et la route du Cap (échangeur 296), secteur dans lequel on retrouve déjà certaines activités à caractère industriel (Meunerie Trans-Canada). La Municipalité demande la révision de son périmètre urbain carte annexe 3et 4	Voir tableau en annexe sur le calcul des superficies occupées et vacantes. La municipalité locale peut présenter une demande d'exclusion à la CPTAQ pour faire dézoner le secteur. Ajout au SAR : « La municipalité de Saint-Apollinaire a demandé lors de la consultation publique sur le PSAR 2 d'agrandir son périmètre urbain pour agrandir le parc industriel, suite à l'adoption d'une vision de développement par le conseil municipal. La municipalité de Saint-Apollinaire entend déposer une demande d'exclusion auprès de la CPTAQ pour obtenir une nouvelle superficie vouée au développement industriel.
19	Dans une optique de rentabilisation des services municipaux et de réponse à une forte demande pour ce type de développement, la Municipalité demande à ce que ces secteurs(îlots déstructurés), de même que les 2 premiers, soient agrandis, à la fois pour tenir compte des autorisations déjà accordées par la CPTAQ (voir Annexe 6) et de manière à permettre leur consolidation et garantir un développement plus efficace et plus harmonieux. Pour la Municipalité, il est très important d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens (actuels et futurs) qui ont choisi ce type d'environnement comme milieu de vie (voir Annexe 7). Cette demande est faite (et justifiée) dans le contexte où la MRC a l'intention de formuler une demande à portée collective à la CPTAQ (cf. article 59, LPTAA) concernant certains des secteurs déstructurés identifiés dans le PSAR 2 (environ 8). À cet égard, les intentions de la MRC ne sont pas très claires. Les secteurs qui feront l'objet d'une demande à portée collective ne sont pas identifiés et, par ailleurs, on ne retrouve aucune mention de cette démarche dans le <u>Plan d'action</u> alors qu'il y est fait référence à l'article 2.1.3. C'est donc en l'absence de telles précisions que la Municipalité présente et justifie sa demande. Au surplus, ces secteurs sont déjà agrandis par la prise en considération de demandes d'autorisations acceptées par la CPTAQ mais non colligées dans le PSAR 2 ou ailleurs. Le vocable	L'orientation gouvernementale face aux îlots déstructurés est la suivante : Le gouvernement réitère son objectif d'éviter toute extension des îlots déstructurés de même que toute contrainte additionnelle au maintien et au développement des activités et des exploitations agricoles à proximité de tels îlots. Il rappelle également que la reconnaissance de ces îlots et le choix des usages qui pourraient y être autorisés ne devront en aucun cas porter atteinte aux objectifs gouvernementaux ni à ceux du schéma d'aménagement révisé visant la consolidation des périmètres d'urbanisation. <i>Par ailleurs, de nouvelles résidences ne devront y être autorisées que dans la mesure où la capacité d'accueil permet de garantir à long terme la salubrité du milieu au regard de la disposition des eaux usées et d'un approvisionnement en eau potable de qualité.</i>

	<i>d'îlot clarifiera les frontières des secteurs qui, sans une telle délimitation, pourraient se développer de manière anarchique au détriment des autres milieux.</i> carte annexe 7	
20	<i>De plus, la Municipalité demande à ce que la limite de son périmètre urbain soit modifiée pour tenir compte de sa planification d'ensemble de la partie sud-ouest de la zone urbaine</i>	Cette demande a été reportée par la municipalité lors de la séance de travail du 19 février 2004
21	<i>Dans la mesure où les demandes formulées précédemment (articles 2.1.2. et 2.1.3) par la Municipalité sont accueillies favorablement, les propositions contenues dans cette Section seraient acceptables. Dans le cas où sa demande (article 2.1.2) relativement à l'extension des espaces industriels en bordure sud de l'autoroute Jean-Lesage entre le périmètre urbain actuel et la route du Cap, était refusée, la Municipalité demandera à ce que les usages industriels, para-industriels et commerciaux soient autorisés, aux conditions prévues par la LPTAA, dans les aires d'<u>affectation agriculture viable</u> permettant la concrétisation du Concept d'organisation spatiale (cf. Section 1.2).</i>	Actuellement il y a 3 affectations agricoles. Nous pouvons envisager lors de l'élaboration du plan de développement sur l'agriculture, de subdiviser l'affectation dynamique et viable en plusieurs classes : Ex. Agricole dynamique 1 (très fort) Agricole dynamique 2 (fort) Agricole dynamique 3 Agricole viable 1 Agricole viable 2 Agricole viable 3 Certains secteurs viables faibles pourront éventuellement recevoir des usages industriels ou commerces. Le plan de développement devrait se pencher sur cette avenue.
22	<i>Dans l'éventualité où sa demande relativement aux îlots déstructurés (article 2.1.3) était refusée, la Municipalité demandera à ce que les résidences soient autorisées, aux conditions prévues par la LPTAA, dans les aires d'<u>affectation agriculture viable</u>, considérant que l'impact sur les activités agricoles dans ces territoires (milieux généralement forestiers comptant peu ou pas d'exploitations agricoles) sera négligeable.</i>	La grille des usages prévoit qu'une résidence conforme à une autorisation émise en vertu de la LPTAA avant l'entrée en vigueur du SAR est permise.
23	<i>Il est dans l'intérêt de la MRC de Lotbinière de favoriser le développement économique de Saint-Apollinaire. Une croissance économique et démographique soutenue à Saint-Apollinaire sera bénéfique pour la MRC car elle permettra le maintien en place des services existants (santé, éducation, etc.) et favorisera même, selon le cas, leur amélioration. L'appui au développement du (ou des) pôle(s) économique et démographique fort</i>	

	dans la MRC devrait constituer un des objectifs majeurs de la politique de développement de la MRC.	
24	<i>La Municipalité ne voit pas la nécessité de réaliser une étude de bruit le long de l'autoroute Jean-Lesage. Une telle problématique se retrouve dans des milieux urbains densément peuplés, ce qui n'est pas le cas dans la MRC. Par ailleurs, la vocation des terrains riverains est généralement industrielle et/ou commerciale. Lorsque la vocation est résidentielle, la distance par rapport à l'autoroute est très grande à cause notamment de la présence de la voie ferrée. À ce compte-là, pourquoi ne pas se préoccuper des nuisances, sans doute plus importantes, engendrées par la voie ferrée (bruit, vibration, etc.)?</i>	Voir les orientations gouvernementales page 23 : <i>Le ministère demande à la MRC de déterminer les tronçons qui causent des nuisances sonores et d'indiquer quelles sont les mesures qu'elle préconise qui permettront d'obtenir un niveau sonore qui se rapproche le plus possible du 55dBAeq 24 heures, reconnu comme seuil acceptable pour les zones sensibles au bruit tel que décrit dans la Politique. La MRC devra notamment tenir compte de cette problématique le long de l'autoroute 20 dans les secteurs de Saint-Apollinaire, Laurier-Station, Val-Alain et Saint-Janvier-de-Joly. En effet, ces zones sont particulièrement sensibles au bruit et pourraient être éventuellement affectées par le bruit de la circulation routière si aucune mesure n'était prévue pour atténuer ces impacts.</i>
25	<i>Il est fait mention que, pour des fins de conformité au Schéma d'aménagement, les municipalités devront identifier les routes locales et régionales présentant des contraintes et définir les mesures visant à atténuer les contraintes. La Municipalité se questionne sur quelles bases la conformité pourra-t-elle être vérifiée considérant que le Schéma d'aménagement ne prévoit aucune disposition (intention, objectif, etc.) particulière à cet égard? Quelles sont les attentes précises de la MRC par rapport aux mesures appropriées afin d'atténuer les nuisances dont il est question à cet article?</i>	Accord, correction du texte du schéma pour préciser les attentes de la MRC : - la MRC entend soutenir techniquement les municipalités dans la recherche de solutions
26	<i>En rapport avec l'article 6.2.9 <u>Les avenues de développement pour la mise en valeur des éléments d'intérêt historique et culturel</u>, la Municipalité, lorsqu'elle a réalisé il y a quelques années la démarche d'information et de sensibilisation à l'histoire et au patrimoine bâti, avait envisagé étendre son analyse au milieu rural. Compte tenu des limitations sur le plan financier, elle avait dû reporter ce volet de l'analyse. Considérant l'encouragement fait par la MRC et les ressources</i>	Ces sites ont un intérêt local et non régional, il est du ressort de la municipalité de faire l'inventaire. Il y aura des choix à faire au niveau de la MRC sur les mandats à confier à l'agent culturel. La MRC a développé des outils de géomatique pour permettre la localisation des immeubles pouvant présenter un intérêt patrimonial (voir carte no. 51.

	dont elle dispose maintenant, la Municipalité peut-elle compter sur l'assistance de la MRC pour l'aider à réaliser l'inventaire des rangs afin d'en intégrer les résultats dans ses outils de gestion de l'urbanisme?	
27	En rapport avec l'article 7.1.2 <u>La classification fonctionnelle</u> , la Municipalité déplore toujours le fait que le tronçon de la route 273 compris entre Saint-Apollinaire et Saint-Antoine-de-Tilly ne soit pas considéré comme « route régionale ».	Accord, ajout au schéma section 7.1.2 pour informer le ministère de la position de la municipalité.
28	L'article 7.1.5.2 <u>Le réseau cyclable régional</u> identifie le réseau projeté. La Municipalité souhaite que la bande cyclable prévue en bordure de la route 273 soit mise en place dans les meilleurs délais afin d'accroître la sécurité des usagers.	Le plan d'action sera révisé annuellement par le conseil de la MRC par résolution en fonction des priorités, des budgets alloués.
29	Le tableau 20 fait état de la résolution 9976. Cette résolution date de plus de 4 ans et depuis ce temps, d'autres priorités sont apparues. L'une des plus urgentes concerne l'installation d'un feu de circulation à l'intersection route 273 / rue Laurier compte tenu de l'important développement commercial et de services à l'entrée nord du village.	Correction apportée
30	Dans le tableau de l'article 1.2.2 <u>Lotissement de base</u> il est fait état de normes minimales de largeur dans le cas de lots avec aqueduc et égout situés à moins de 100 mètres d'un cours d'eau ou à moins de 300 mètres d'un lac. S'agit-il de lots en périmètre urbain ou de lots en zone agricole? Pourquoi ces normes de 30 mètres dans le cas d'un lot riverain et de 25 mètres dans le cas d'un lot non riverain? De telles normes en périmètre urbain sont de nature à nuire à la rentabilisation des équipements publics. La Municipalité souhaite donc que ces normes ne s'appliquent pas à l'intérieur du périmètre urbain.	Il y a une erreur dans le tableau du schéma. À corriger.
31	En rapport avec l'application du paragraphe 1°, la Municipalité veut obtenir de la MRC l'assurance qu'il sera possible de réaliser, dans le périmètre urbain, des ensembles immobiliers sur lesquels il	voir avis juridique de Me Claude Jean en annexe

	<i>pourra y avoir plus d'un bâtiment principal (résidentiel, commercial, industriel, etc.) sur un seul lot distinct. Ce commentaire ayant déjà été formulé par la Municipalité dans son <u>Avis sur le PSAR 1</u>, il est important d'obtenir cette assurance avant l'adoption du PSAR 2 par la MRC.</i>	
32	<i>La mention de Saint-Apollinaire devrait être retranchée de la liste des municipalités mentionnées compte tenu de la localisation excentrique du Parc régional par rapport au périmètre urbain. Le Parc régional ne fait qu'effleurer une partie très isolée de la Municipalité et de toute évidence l'objectif visé ne s'applique pas pour Saint-Apollinaire</i>	Correction apportée
33	<i>La liste des immeubles protégés devra inclure tous les îlots déstructurés dans les limites de Saint-Apollinaire. De plus, la délimitation des campings du Domaine de la Chute et du lac Sacré-Cœur devra être revue pour bien correspondre à la réalité.</i>	Non conforme aux orientations gouvernementales, cela n'apparaît pas dans la liste : Immeuble protégé a) un centre récréatif de loisir, de sport ou de culture; b) un parc municipal; c) une plage publique ou une marina; d) le terrain d'un établissement d'enseignement ou d'un établissement au sens de la <i>Loi sur les services de santé et les services sociaux</i> (L.R.Q., c. S-4.2); e) un établissement de camping; f) les bâtiments d'une base de plein air ou d'un centre d'interprétation de la nature; g) le chalet d'un centre de ski ou d'un club de golf; h) un temple religieux; i) un théâtre d'été; j) un établissement d'hébergement au sens du <i>Règlement sur les établissements touristiques</i> , à l'exception d'un gîte touristique, d'une résidence de tourisme ou d'un meublé rudimentaire; k) un bâtiment servant à des fins de dégustation de vins dans un vignoble ou un établissement de restauration de 20 sièges et plus détenteur d'un permis d'exploitation à l'année ainsi qu'une table champêtre ou toute autre formule similaire lorsqu'elle n'appartient pas au propriétaire ou à l'exploitant des installations d'élevage en cause.
34	<i>La note 2 (Aucune distance séparatrice n'est requise pour les zones inhabitées d'un périmètre d'urbanisation) devrait être retranchée afin d'éviter des problèmes de dispersion des odeurs dans le périmètre urbain.</i>	Disposition prévue aux orientations gouvernementales dans le tableau sur les distances relatives à l'épandage

35	<i>En rapport avec la Section 4.8 <u>CORRIDOR FLUVIAL</u>, les commentaires sont les suivants :</i> <i>La MRC devrait adopter de telles dispositions dans les aires d'affectation <u>agricole viable</u> situées dans le corridor de l'autoroute Jean-Lesage, conformément au <u>Concept d'organisation spatiale</u> (cf. article 1.2).</i>	La disposition de l'article 4.8 touche le zonage de production. Il y a eu une entente avec l'UPA pour ce secteur. C'est le seul secteur de la MRC où il y a du zonage de production.
36	<i>Considérant les amendements apportés à la LAU en 2002 (L.Q. 2002, ch. 68), la MRC aura à énoncer dans son Schéma d'aménagement (et de développement), une vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social visant à faciliter l'exercice cohérent des compétences de la MRC (LAU, art. 5, alinéa 1, 9^o). Il aurait été pertinent que la MRC, considérant l'importance d'une telle démarche, la mentionne et la précise (plan de travail, modalités de réalisation , échéancier, etc.) dans son Plan d'action.</i>	Disposition non en vigueur pour la révision actuelle. Indication au plan d'action à la conclusion.
37	<i>Carte 60 : modification des limites de l'<u>immeuble protégé</u> telle que mentionnée à la Section 4 du Livre II</i> <i>Carte 61 : modification des limites de l'<u>immeuble protégé</u> telle que mentionnée à la Section 4 du Livre II</i>	Validation avec la municipalité à faire

Demande d'agrandissement du PU pour usage industriel à Saint-Apollinaire

Secteur adjacent à la 20 Superficie (M2) Superficie (Ha)

Sud	1794706,20	179,47
Nord	419875,68	41,99
total:	2214581,89	221,46

Données telles que présentées par la municipalité le 19 février 2004

Zones industrielles au nord et au sud de la 20

Secteur	Zone industrielle		Total
	Zone industrielle occupée et inoccupée	projetée	
Nord	34,29%	65,71%	100,00%
Sud	39,68%	60,32%	100,00%
Total	37,42%	62,58%	100,00%